Projet Oléoduc Énergie Est de TransCanada – section québécoise

Oléoduc Énergie Est Ltée Demande relative au Project Énergie Est Volume 4 : Conception du pipeline

Annexe Vol 4

## Annexe 4-55

Étude de faisabilité préliminaire par FDH – Tronçon du Québec – Rivière Madawaska



# TransCanada Projet Oléoduc Énergie Est Étude de faisabilité préliminaire de traverse par FDH

**Québec: Rivière Madawaska** 

Préparé par :

**ENGINEERING TECHNOLOGY INC.** 

#24, 12110 - 40 Street SE Calgary, AB T2Z 4K6

Numéro de projet :

543

Date:

9 juin 2014





# Déclaration des limitations et qualifications

Le rapport ci-joint (le « Rapport ») a été préparé par Engineering Technology Inc. (le « Consultant ») au bénéfice du client (le « Client »), selon l'entente signée par le Consultant et le Client, incluant l'étendue des travaux détaillée dans celle-ci (« l'Entente »).

Les renseignements, les données, les recommandations et les conclusions contenus dans le rapport :

- sont limités à l'étendue, au calendrier et aux autres contraintes et limitations de l'entente ainsi qu'aux qualifications contenues dans le rapport (les « Limitations »);
- représentent le jugement professionnel du Consultant en fonction des limitations et des normes de l'industrie pour la préparation de rapports similaires;
- peuvent être fondés sur des renseignements fournis au Consultant qui n'ont pas été vérifiés de façon indépendante;
- n'ont pas été mis à jour depuis la date de délivrance du rapport et leur exactitude est limitée à la période et aux circonstances dans le cadre desquels ils ont été recueillis, traités, effectués ou émis;
- doivent être lus comme un tout et les sections ne devraient pas être considérées à l'extérieur de leur contexte;
- ont été préparés aux seules fins décrites dans le Rapport et l'Entente;
- pour ce qui est des conditions souterraines, environnementales ou géotechniques, elles peuvent être fondées sur des tests limités en supposant que ces conditions sont uniformes et ne varient pas géographiquement ou en fonction du temps.

Sauf dispositions expressément contraires dans le Rapport ou l'Entente, le Consultant :

- ne sera pas tenu responsable de tout événement ou circonstance qui puisse être survenu depuis la date de préparation du Rapport ou pour toute inexactitude contenue dans les renseignements fournis au Consultant;
- reconnaît que le Rapport représente son jugement professionnel tel que décrit ci-dessus aux seules fins décrites dans le Rapport et l'Entente, mais le Consultant n'émet aucune autre représentation quant au Rapport ou toute partie le composant;
- en ce qui a trait aux conditions souterraines, environnementales ou géotechniques, n'est pas responsable de la variabilité de ces conditions géographiquement ou en fonction du temps.

Le Rapport doit être traité de façon confidentielle et ne peut être utilisé ou invoqué par des tierces parties, sauf :

- comme convenu par le Consultant et le Client;
- comme l'exige la loi;
- pour l'usage des agences d'examen gouvernementales.

Tout usage de ce Rapport est assujetti à cette Déclaration des limitations et qualifications. Tout dommage causé par l'usage abusif de ce Rapport ou des sections le composant sera la responsabilité de la partie qui en fait cet usage.

Cette Déclaration des limitations et qualifications est jointe au rapport et en fait partie intégrante.





# Liste de diffusion

Nombre de copies papier	PDF requis	Nom de la compagnie / association
	1	Johnston-Vermette

# Journal de révision

Révision n°	Révisé par	Date	Description de la version / révision
Α	BS	18 avril 2014	Émis pour commentaires du client
В	BS	30 avril 2014	Commentaires de Stantec/JV incorporés, émis pour commentaires du client
С	BS	5 mai 2014	Émis pour commentaires
D	BS	22 mai 2014	Émis pour commentaires
0	BS	9 juin 2014	Émis pour ingénierie de base

# **Signatures Entec Inc.**

Rapport préparé par :

Bruce Skibsted, ing. jr

Directeur de projets, installations sans

tranchée

Rapport révisé par :

Dale Larison, ing. V.-P. Ingénierie





## 1. Introduction

Engineering Technology Inc. (Entec) a évalué un projet de traverse par forage dirigé horizontal (FDH) de la rivière Madawaska au Québec pour le Projet Oléoduc Énergie Est. L'oléoduc projeté est en acier avec un diamètre extérieur de 1 067 mm (42 po). Les considérations de conception et de faisabilité sont discutées dans ce rapport.

# 2. Caractéristiques de l'emplacement

# 2.1 Topographie

La traverse est située approximativement à 10 km au sud-est de Dégelis, au Québec. À cet emplacement, la rivière mesure approximativement 80 mètres de largeur. La route Transcanadienne longe le côté est de la rivière. Le point d'entrée de la traverse, du côté sud-ouest, et le point de sortie, du côté nord-est, sont situés en zone boisée. Il y a une diminution de l'élévation d'environ 2 m entre l'entrée et la sortie. Reportez-vous au dessin de conception préliminaire de l'annexe B pour des renseignements topographiques supplémentaires.

#### 2.2 Conditions souterraines

Aucune information géotechnique n'est disponible pour l'emplacement de cette traverse au moment de la rédaction de ce rapport. La détermination finale de la faisabilité de la traverse ainsi que la configuration finale seront basées sur les conclusions des études géotechniques prévues. Les études comprendront plusieurs trous de forage qui seront évalués par des ingénieurs géotechniques.

# 3. Considérations sur la conception des FDH

### 3.1 Contraintes exercées sur la canalisation

Les conditions d'exploitation de l'oléoduc ont été spécifiées par TransCanada. La pression maximale d'exploitation (PME) du projet est de 8 450 kPa, aux sorties des stations de pompage. Les calculs de FDH pour cette traverse sont cependant basés sur la PME spécifique de cet emplacement, qui est de 10 983 kPa et qui a été déterminée par la différence d'élévation entre la station de pompage en amont de la traverse et le point le plus bas de la traverse. La canalisation sera soumise à des températures comprises entre 5 et 60°C. Une pression d'essai de 13 729 kPa (1,25 x la PME) a aussi été spécifiée pour la canalisation. L'épaisseur de paroi minimale requise pour cette installation, sur la base des conditions d'exploitation fournies, a été déterminée par Entec à 20,2 mm, avec l'utilisation d'un acier de grade 550 MPa. Un rayon de courbure minimum admissible pour l'installation de la canalisation a été déterminé sur la base de la contrainte maximale admissible combinant les effets de pression, de température et de cintrage.





Tableau 1. Spécifications de l'oléoduc et conditions de procédé

Propriété	Valeur	Unités
Diamètre extérieur	1 067	mm
Tolérance d'épaisseur (TÉ)	0	% de l'ÉPN
Épaisseur de paroi nominale (ÉPN)	20,2	mm
Grade/Limite élastique minimale spécifiée (LEMS)	550	MPa
Catégorie	II	S. O.
T1 (température de conception minimale)	5	°C
T2 (température d'exploitation maximale)	60	°C
Pression maximale d'exploitation (PME) du projet	8 450	kPa
Pression maximale d'exploitation (PME) spécifique du site	10 983	kPa
Pression d'essai (PE)	13 729	kPa
Rayon minimal	530	m
Rayon de conception	1 200	m

Puisqu'un forage dirigé horizontal utilise une section de tuyau préassemblée tirée dans un trou de forage courbé, la technique avec FDH utilise la déformation élastique admissible de la canalisation pour permettre l'installation de l'oléoduc. Pour accommoder cette contrainte de déformation, les matériaux utilisés pour la portion de FDH de l'oléoduc possèdent généralement une paroi plus épaisse ou un grade d'acier plus élevé que le reste de l'oléoduc.

Un rayon minimal de 530 mètres a été déterminé en fonction des déviations de guidage enregistrées lors de projets précédents de FDH à grand diamètre. Un rayon de conception de 1 200 m a été choisi pour accommoder une géométrie de trajectoire de forage et des tolérances de guidage de FDH pratiques. La contrainte maximale attendue pendant l'exploitation correspond à environ 99,64 % de la contrainte de cisaillement admissible. Selon la norme CSA Z662-11, la contrainte de cisaillement admissible est égale à 50 % de la limite élastique minimale spécifiée (LEMS). Cette contrainte maximale serait observée à n'importe quel emplacement le long de la trajectoire de forage où le tuyau est assujetti au rayon minimal de 530 m. La canalisation choisie satisfait à toutes les exigences de la norme CSA Z662-11 sous les conditions spécifiées. La détermination finale des conditions d'exploitation de l'oléoduc et des matériaux des canalisations sera effectuée lors de la conception détaillée.

La limite du rayon minimal spécifiée ne doit pas être dépassée, car les contraintes d'exploitation de la tuyauterie pourraient excéder les limites du matériau, provoquant la rupture de l'oléoduc. Toutes les déviations mesurées dans la géométrie du trou de forage pendant la construction et qui excèdent cette limite devraient être immédiatement corrigées.

La géométrie de l'oléoduc devrait être calculée à l'aide de la méthode de courbure minimale, qui est une norme acceptée de l'industrie pour le forage dirigé horizontal. Les mesures d'inclinaison à la verticale du trou de forage et de la direction (azimut) sont généralement prises au minimum tous les 10 mètres et mises en moyenne avec les trois dernières mesures prises. Ceci procure une valeur de mesure de la courbe du trou de forage légèrement lissée; ceci est devenu une spécification généralement utilisée pour les forages dirigés horizontaux.





#### 3.2 Géométrie

Selon les informations de spécifications de la canalisation et la géométrie spécifique à l'emplacement, un forage dirigé horizontal semble faisable à cet emplacement. La trajectoire de forage utilise le rayon de conception de 1 200 m qui a été déterminé à la section 3.1. Les angles d'entrée et de sortie ont été conçus à 11° afin d'équilibrer la profondeur de recouvrement avec la longueur totale de la traverse et de minimiser le levage requis de la canalisation au point de sortie. Il en résulte une trajectoire de forage de 579 m de long et une épaisseur de couverture de 22 m sous la rivière Madawaska. Cette épaisseur de couverture ainsi que le besoin d'une gaine de forage seront raffinés pendant l'étape de conception détaillée. Reportez-vous au dessin de conception préliminaire de l'annexe B pour la géométrie détaillée de la trajectoire de forage.

## 3.3 Gaine de forage

Pour atténuer les effets négatifs, les matériaux faibles ou non consolidés sont généralement isolés du trou de forage à l'aide d'une gaine de forage en acier préinstallée, qui permet le passage des outils de forage vers les matériaux plus convenables, comme l'argile raide ou le sous-sol rocheux. La taille minimale nécessaire de la gaine est de 1 676 mm (66 po) (dia. ext.) pour permettre le passage du trépan aléseur final de 1 372 mm (54 po). Il est improbable cependant qu'une gaine de plus de 40 m de longueur puisse être installée en une seule longueur, en raison du frottement superficiel entre la surface de la gaine et les sols environnants. Par conséquent, il est souvent nécessaire de « télescoper » la gaine jusqu'au sous-sol rocheux, méthode dans laquelle une section de grande largeur est d'abord installée jusqu'à une profondeur maximale, avant d'être vidée à la tarière. La prochaine gaine de diamètre plus petit est ensuite installée à la base à travers la plus large et enfoncée sur la distance restante jusqu'au fond rocheux. Pour des gaines mesurant jusqu'à 75 m, il est recommandé que la gaine initiale de 1 829 mm (72 po) (dia. ext.) soit installée jusqu'au refus, qu'elle soit vidée à la tarière et complétée avec une gaine de 1 676 mm (66 po) (dia. ext.) installée jusqu'au sous-sol rocheux. Si des gaines de forage sont requises des deux côtés de la traverse, un forage d'intersection pourrait être nécessaire. Les forages d'intersection sont communs pour les grandes traverses et ont un taux de réussite élevé, mais ils entraînent des coûts supplémentaires.

## 3.4 Dimensions de l'équipement

Les traverses de ce diamètre et d'une telle distance sont considérées de gros projets de FDH. Plusieurs traverses par FDH de diamètre et de longueur similaires ont été réalisées au Canada. Considérant la friction et la traînée qui s'exerceront sur l'oléoduc, la force de tirage maximale pendant l'installation est estimée à 248 426 lb. En raison du diamètre du trou de forage nécessaire pour cet oléoduc, un appareil de forage possédant un couple de rotation suffisant pour faire tourner l'outillage de forage est nécessaire. La capacité minimale suggérée pour l'appareil de forage qui sera utilisé pour ce projet est : 625 000 lb de force de tirage-poussée et 80 000 pi-lb de couple de rotation. Plusieurs entrepreneurs en FDH canadiens possèdent l'équipement et l'expertise nécessaires pour installer de façon sécuritaire des traverses d'oléoduc de cette taille.

# 3.5 Diamètre du trou de forage

Le trou de forage pour une traverse par FDH doit être plus large que la canalisation à installer. Ceci afin d'allouer un jeu pour le déplacement des déblais qui pourraient ne pas avoir été délogés du trou, ainsi que pour permettre aux liquides de forage de circuler jusqu'à l'entrée ou la sortie, selon les progrès du tirage. Un trou de forage plus grand permet aussi de tolérer quelques petites déviations dans la géométrie du trou de forage, même si ceci n'est pas, en général, explicitement calculé ou prévu pendant la conception. La norme de l'industrie prévoit l'utilisation d'un trou de forage d'au moins 1,5 fois le diamètre de la canalisation pour les tuyaux de 0,61 m de diamètre ou moins et 0,3 m de plus que le diamètre de la canalisation pour les tuyaux de plus de 0,61 m. Dans plusieurs cas, il est nécessaire d'augmenter le diamètre du trou de forage au-delà de ces minimums pour contrebalancer les conditions de trou défavorables, comme la présence de pierres, de roches ou de roches fracturées, ou pour permettre plus d'espace pour les déviations attendues dans le trou de forage.





Pour cette canalisation de 1 067 mm (42 po), un diamètre de trou de forage minimal de 1 372 mm (54 po) est requis. Ultimement, l'entrepreneur en FDH sera responsable de l'évaluation des conditions de forage et de la condition du trou de forage pendant les opérations de forage, afin de déterminer si un format de trépan aléseur plus gros est nécessaire pour installer l'oléoduc de façon sécuritaire. Si des problèmes sont redoutés avec le trou de forage, il est recommandé de procéder, avant le tirage de l'oléoduc, au tirage d'une section de canalisation d'essai de 30 m de long, possédant les mêmes spécifications et le même revêtement que l'oléoduc à installer, et que celle-ci soit vérifiée pour y déceler d'éventuels dommages au revêtement et à la section de tuyau. Ceci peut aider à déterminer si un trépan aléseur plus gros ou un autre conditionnement du trou est nécessaire avant de tirer la section entière de la canalisation.

## 3.6 Soulèvement de la canalisation et rupture

Avant d'être tirée sous la rivière, la section d'oléoduc sera habituellement étendue en une section continue. Une aire de travail d'une largeur approximative de 20 mètres sera requise pour une longueur équivalente à la longueur totale du forage (incluant un espace additionnel pour les mouvements de l'équipement), à partir du bord de l'aire de travail du point de sortie. Pour réduire la friction et éviter les dommages à la canalisation, celle-ci devra être tirée à un angle égal à celui du trou de forage. Pour cela, la section principale devra être soulevée sous forme de courbe à l'aide de tracteurs à flèche latérale et de grues équipées de berceaux de levage de tuyau. Les points de levage devront être espacés de façon à limiter les contraintes dans le tuyau. Un plan de levage détaillé (charge des points de levage, hauteur et espacement) devra être développé pour cette traverse pendant la phase d'ingénierie détaillée.

### 3.7 Contrôle de la flottabilité

Puisqu'il s'agit d'une canalisation de grand diamètre, les forces de flottabilité (poussée hydrostatique) sont significatives. L'utilisation d'un programme de contrôle de la flottabilité visant à minimiser les forces de tirage et les contraintes d'installation sur la canalisation et le revêtement est nécessaire. Le programme de contrôle de la flottabilité devrait consister à remplir complètement la canalisation avec de l'eau ou à remplir une doublure avec de l'eau pour créer une condition de flottabilité neutre.

# Faisabilité du FDH, risques associés et mesures d'atténuation

## 4.1 Perte de contrôle du guidage

Les formations de sol meuble ou des changements majeurs dans les propriétés des formations peuvent engendrer des problèmes de guidage. Ces problèmes surviennent lorsque la formation n'offre pas assez de résistance au trépan pour lui permettre d'effectuer un changement de direction. À l'intersection de formations plus dures, comme le sous-sol rocheux, une géologie plus dure, des laminations ou des inclusions peuvent empêcher le trépan de répondre aux commandes de direction à un angle d'incidence peu élevé ou le faire dévier hors limite à un angle d'incidence plus élevé. Si des déviations dépassant les tolérances sont mesurées, une petite portion du trou de forage est habituellement forée à nouveau pour permettre d'effectuer des réglages à la trajectoire du trou de forage. Dans les cas extrêmes, il peut être nécessaire de forer à nouveau en élargissant le trou et, si nécessaire, de cimenter une partie du forage. Le déplacement de la foreuse à un autre endroit pour reprendre le forage, habituellement dans le même espace de travail, est aussi une possibilité. Réduire le diamètre du trépan et utiliser un angle de cintrage plus élevé sur le moteur à boue peuvent aider à pénétrer des formations plus dures, mais cela peut aussi mener à des déviations importantes lors du forage d'une formation géologique inattendue. Il est possible que plusieurs tailles de trépan aléseur et plusieurs configurations d'angle de cintrage soient nécessaires pour compléter le trou pilote dans le respect des tolérances.





### 4.2 Perte de circulation et fuites de fluide

Le risque de perte de fluide est à son niveau le plus élevé lors du forage du trou pilote, alors que la petite taille du trou de forage entraîne une pression circulatoire plus élevée et que les déblais peuvent plus facilement boucher le trou. Le fluide peut se propager dans des failles du sous-sol rocheux, des matériaux meubles déplacés ou le vide entre les matériaux non consolidés. Un système de fluide de forage adéquatement entretenu et planifié par un technicien en fluides de forage expérimenté est essentiel. La perte de circulation peut affecter les coûts et les échéanciers en augmentant les additifs pour fluide de forage nécessaires, le temps requis pour mélanger le nouveau fluide de forage, la quantité d'eau nécessaire et la fréquence des va-et-vient et des nettoyages du trou pour réduire la pression annulaire. Dans certains cas, une perte de circulation incontrôlée requiert qu'une partie du trou de forage soit cimentée et forée à nouveau. Dans d'autres cas, la perte de circulation dans le trou de forage ne peut être prévenue et entraîne des fuites dans la surface du sol ou une masse d'eau. C'est ce qu'on appelle communément une perte par fracturation (frac-out). L'entrepreneur en FDH doit avoir de l'équipement de surveillance en place pour détecter toute fracturation ainsi que de l'équipement, des matériaux et des procédures prêts pour contenir et nettoyer les pertes de fluide par fracturation. Le risque de fracturation peut être réduit en gardant la pression du fluide de forage basse, en gardant le trou de forage propre, en utilisant un fluide de forage aux propriétés adéquates, en permettant un temps de circulation et un volume adéquats pour éliminer les déblais et en procédant à des va-et-vient pour nettoyer mécaniquement le trou de forage. Le contrôle vigilant du fluide de retour et une gestion active des formations avec des additifs pour fluide de forage sont essentiels au succès d'un FDH.

## 4.3 Instabilité du trou de forage

Pour diminuer les risques d'effondrement du trou de forage en sol faible ou non consolidé, la circulation d'équipements au-dessus de la trajectoire de forage devrait être limitée le plus possible. Ceci vaut surtout pour la région directement au-dessus de l'extrémité de toute gaine. Utiliser un fluide de forage aux propriétés adéquates réduit les chances d'effondrement du trou de forage. Une attention particulière doit être portée afin de ne pas enlever un excès de matériel à l'extrémité de la gaine de forage en évitant d'effectuer des va-et-vient trop fréquents et en limitant le plus possible la circulation à cet endroit. Les endroits pouvant contenir du sable, du gravier ou des galets peuvent aussi s'avérer problématiques. L'effondrement d'un trou de forage peut aussi coincer l'équipement et en causer la perte ainsi que l'abandon du trou.

#### 4.4 Infiltration d'eau

En cas d'écoulement artésien important, l'apport d'eau peut être stoppé ou réduit à l'aide de coulis d'injection. Si l'écoulement ne peut être arrêté, des têtes de circulation peuvent être utilisées pour rediriger l'eau ainsi produite vers l'équipement de nettoyage et d'évacuation. Si la quantité d'eau est importante, le trou de forage peut être cimenté et le projet de FDH abandonné. L'infiltration d'eau augmente l'instabilité du trou de forage et ses risques associés.

# 4.5 Dommages au revêtement ou à la canalisation

Pendant le tirage de la canalisation, des déformations ou des objets comme des galets, des blocs ou des morceaux du sous-sol rocheux fracturé peuvent causer des dommages au revêtement de la canalisation. Un travail soigné doit être accompli pour s'assurer que le trou de forage est bien nettoyé, ce qui est important pour minimiser les risques d'endommagement du revêtement. Des contrôles techniques comme un programme de contrôle de la flottabilité (discuté ci-dessus) et l'installation d'une gaine de forage aident à atténuer ces risques. Même si le trou de forage est bien nettoyé, des zones d'abrasion élevée pourraient toujours être présentes dans le trou de forage. Il est recommandé que des mesures d'atténuation des dommages au revêtement, comme une protection cathodique, soient prises en considération.





#### 4.6 Canalisation coincée

Le gonflement de matériaux comme l'argile et le schiste peut rétrécir le diamètre du trou de forage et mener à des problèmes de nettoyage du trou ainsi qu'à une canalisation coincée lors de la procédure de tirage. Les problèmes de gonflement deviendront de plus en plus sévères au fur et à mesure que le trou de forage sera exposé au fluide de forage et que les matériaux y seront exposés. Puisque cette canalisation nécessitera un trou très large et plusieurs alésages, on peut s'attendre à ce que le gonflement potentiel de la géologie devienne réalité. Des additifs pour fluide de forage peuvent être utilisés pour contrôler le gonflement de l'argile, si celui-ci devient problématique. Le taux de pénétration doit être contrôlé pour permettre à une quantité suffisante de fluide de forage d'être injectée pour transporter les déblais créés à l'avant. Une agitation régulière des déblais pour permettre leur retour en suspension dans le fluide de forage en effectuant des allers-retours avec les trépans aléseurs jusqu'au point d'entrée est essentielle pour le maintien d'un trou de forage ouvert. Du sable, du limon ou du gravier qui se détachent de la paroi sont aussi des causes de coincement de la canalisation. Utiliser un fluide de forage aux propriétés adéquates au maintien d'un trou de forage ouvert et effectuer des passes de nettoyage adéquates avant le tirage de la canalisation aideront à réduire le risque d'obstruction du trou de forage par la chute de matériaux.

Les zones où la géométrie du trou de forage peut devenir inadéquate pour le tirage de la canalisation sont les zones de transition d'un matériau plus dur à un matériau meuble, comme les transitions à l'extérieur de la gaine de forage ou du sous-sol rocheux au terrain de couverture. La cause la plus commune de canalisation coincée est le contact entre l'aléseur et l'extrémité de la gaine de forage. Ce problème est souvent causé par une surexcavation à l'extrémité de la gaine de forage ou un trou non centré. Ce risque peut être atténué lors de la conception en choisissant une gaine de forage plus grande. Un entrepreneur expérimenté est capable de choisir les bons outils de forage et de suivre les procédures adéquates pour minimiser la surexcavation des zones critiques. Si le trépan aléseur se coince à l'extrémité de la gaine de forage, l'entrepreneur peut tenter de faire tourner l'aléseur dans la gaine ou de retirer la gaine en conjonction avec le tirage de la canalisation. Exercer une force trop grande sur un trépan aléseur coincé peut mener au bris de la canalisation de forage.

# 4.7 Usure et défaillance des outils de forage

Les outils de FDH à diamètre important, comme ceux requis pour ce projet, exercent des charges élevées sur le train de forage, qui peuvent s'accumuler et causer des défaillances d'usure. Une attention particulière doit être portée dans les trous de forage de grande taille et dans les formations meubles pour ne pas exercer une compression axiale trop forte sur le train de forage, car celui-ci est alors courbé et poussé hors de la ligne, causant une défaillance par flexion ou flexion répétée. Le moyen le plus commun d'atténuer ce risque est de réduire les contraintes sur le train de forage en exerçant une tension du côté de la sortie de la traverse afin de fournir la force nécessaire au forage de la formation tandis que l'appareil de forage ne fournit que la torsion de l'autre côté. Cette pratique diminue la pression exercée par la flexion cyclique du train de forage. Il est aussi essentiel d'avoir recours à un train de forage continu du point de pénétration jusqu'au point de sortie, car, en cas de défaillance, il peut être récupéré sans avoir recours à une opération de repêchage.

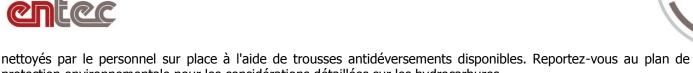
# 4.8 Risques environnementaux

Le risque environnemental principal d'un FDH est la fuite du fluide de forage dans le sol ou dans une masse d'eau (section 4.2). Ceci entraı̂ne habituellement l'adoption de mesures de confinement pendant le forage et de correction après l'installation de la canalisation. Dans les cas graves, le FDH doit être abandonné pour prévenir des dommages environnementaux plus importants.

Les autres risques principaux associés à une traverse par FDH sont liés au déversement d'hydrocarbures, à la sédimentation et à la pollution sonore.

Les machines de FDH sont généralement alimentées par des moteurs au diesel et des systèmes hydrauliques. Tous deux présentent le risque de déversements d'hydrocarbures. Ces déversements sont habituellement contenus et





protection environnementale pour les considérations détaillées sur les hydrocarbures.

La libération de sédiments pourrait survenir si les mesures adéquates ne sont pas prises pour contrôler le ruissellement de surface à partir des aires de travail et des routes d'accès. Une planification du confinement des ruissellements de surface aide à atténuer et à contrôler ce risque.

Les opérations de forage dirigé horizontal se poursuivent habituellement 24 heures par jour pour les traverses de grande taille. Des moteurs au diesel, de l'équipement mobile et de l'équipement de martelage pneumatique de grande taille sont souvent utilisés. S'il n'est pas atténué adéquatement, le bruit qui en découle peut entraîner des plaintes de la part des résidants du voisinage. Les mesures d'atténuation peuvent comprendre des écrans acoustiques, de meilleurs silencieux ou des horaires restreints pour certains équipements.

#### 4.9 Autres risques à considérer

L'échec de la méthode principale de traverse est toujours une possibilité. Une méthode de traverse alternative est nécessaire si la méthode principale est abandonnée. Selon les étapes menant à l'abandon de la première tentative de traverse, la première option pourrait être d'essayer à nouveau la méthode de traverse principale. Si cette option n'est pas disponible ou ne respecte pas les seuils de tolérance du projet, la méthode alternative doit être utilisée. Le dessin de conception préliminaire pour la méthode alternative de traverse en tranchée est inclus à l'annexe C.

#### 5. Conclusion

En se fondant sur la géométrie de l'emplacement de la traverse et sur les conditions d'exploitation de l'oléoduc, la traverse par FDH proposée de la rivière Madawaska est jugée techniquement faisable. Les contraintes auxquelles seront assujetties les canalisations ont été examinées par Entec et le rayon de conception de 1200 m a été confirmé. Les risques attendus comprennent les difficultés de quidage, le gonflement, l'effondrement du trou de forage, la perte de fluide et les pertes par fracturation. La conception et la faisabilité de la traverse seront réévaluées une fois l'étude géotechnique terminée. Un rapport de faisabilité final et un dessin de conception final seront émis dans la phase d'ingénierie détaillée.



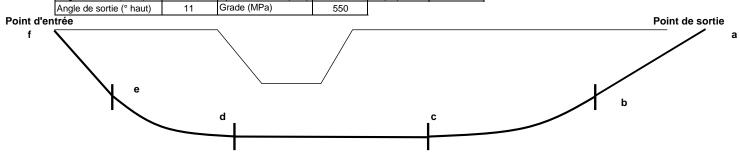


# Annexe A

# Sommaire des calculs

543-ENG-129 RIVIÈRE MADAWASKA

Données de conception		Données de tuyau		Données de procédé		Critères de contrainte			
Longueur forée (m)	578.5	Dia. ext. tuyau (mm) 1067.0		PME (kPa)	10983	Contrainte de cisaillement admissible		sible	
Longueur horizontale (m)	573.5	Épais. nominale (mm)	20.2	Pr essai (kPa)	13729	Exigence	s du client	Exigeno	es CSA
Rayon minimum (m)	530	Tolér. corrosion (mm)	0	Cat.	II	PE (MPa)	275.0	PE (MPa)	275.0
Rayon de conception (m)	1200	Tolér. épaisseur (%)	0	T2 (°C)	60	Essai (MPa)	302.5	Essai (MPa)	302.5
Angle d'entrée (° bas)	11	Épaisseur essai (mm)	20.2	T1 (°C)	5			•	
A I I (' (O I ()	4.4	Crode (MDe)	550		-	•			



	Construction			Contrainte d'essai (après tirage)		Post-assèchement pré exploi (PAPE)			Contrainte d'exploitation					
	Char	ge	Contr. cisaill	ement tang	entiel max.	Contrainte c	isaillement tan	gentiel max.	Contrainte	cisaillement tan	gentiel max.	Contrainte c	isaillement tar	ngentiel max.
Lieu	(lb)	(N)	(psi)	(MPa)	(% SA)	(psi)	(MPa)	(% SA)	(psi)	(MPa)	(% SA)	(psi)	(MPa)	(% SA)
Point A	99 107	442 444	963	6.64	2.41	33 516	231.1	76.39	15 110	104.2	34.44	39 709	273.8	99.56
Point B	107 423	479 566	15 687	108.16	39.33	33 462	230.7	76.27	15 300	105.5	34.87	39 551	272.7	99.16
Point C	153 131	683 623	15 961	110.05	40.02	33 409	230.4	76.15	15 642	107.8	35.65	39 209	270.3	98.30
Point D	153 132	683 624	15 961	110.05	40.02	33 409	230.4	76.15	15 642	107.8	35.65	39 209	270.3	98.30
Point E	222 861	994 914	16 247	112.02	40.74	33 462	230.7	76.27	15 300	105.5	34.87	39 551	272.7	99.16
Point F	248 426	1 109 043	16 343	112.68	40.97	33 490	230.9	76.33	15 110	104.2	34.44	39 740	274.0	99.64

	Défor circon	nférentielle	Capac	cité de mor	nent
Lieu	Construction	PAPE	Construction	PAPE	Essai
Point A					
Point B	ОК	OK	OK	OK	OK
Point C	ОК	OK			
Point D	ОК	OK	OK	OK	OK
Point E	OK	OK			

Normes CSA Z662-11				
4.7.1 <b>OK</b>				
4.7.2.1	0	K		
4.8.3	OK			
4.8.5	OK			
11.8.4.4<	11.8.4.5	OK		

Normes CSA Z662-11 (essai)					
4.7.1	OK				
4.7.2.1	OK				
11.8.4.4	<11.8.4.5 <b>OK</b>				

REV.	DATE	DESCRIPTION	SCEAU / ESTAMPE	
Α	15 avr. 14	Conception préliminaire		
В	7 mai 14	Émis pour commentaires		
0	3 juin 14	Émis pour ingénierie de base		
				Engineering Technology Inc.  24, 12110 - 40 Street SE Calgary, AB T2Z 4K6 T.: (403) 319-0443  Propriété d'Engineering Technology Inc. (ETI) Ne pas copier, transmettre ou redistribuer sans le consentement par écrit d'ETI.
				Permis d'ingénierie de l'APEGA no P8649

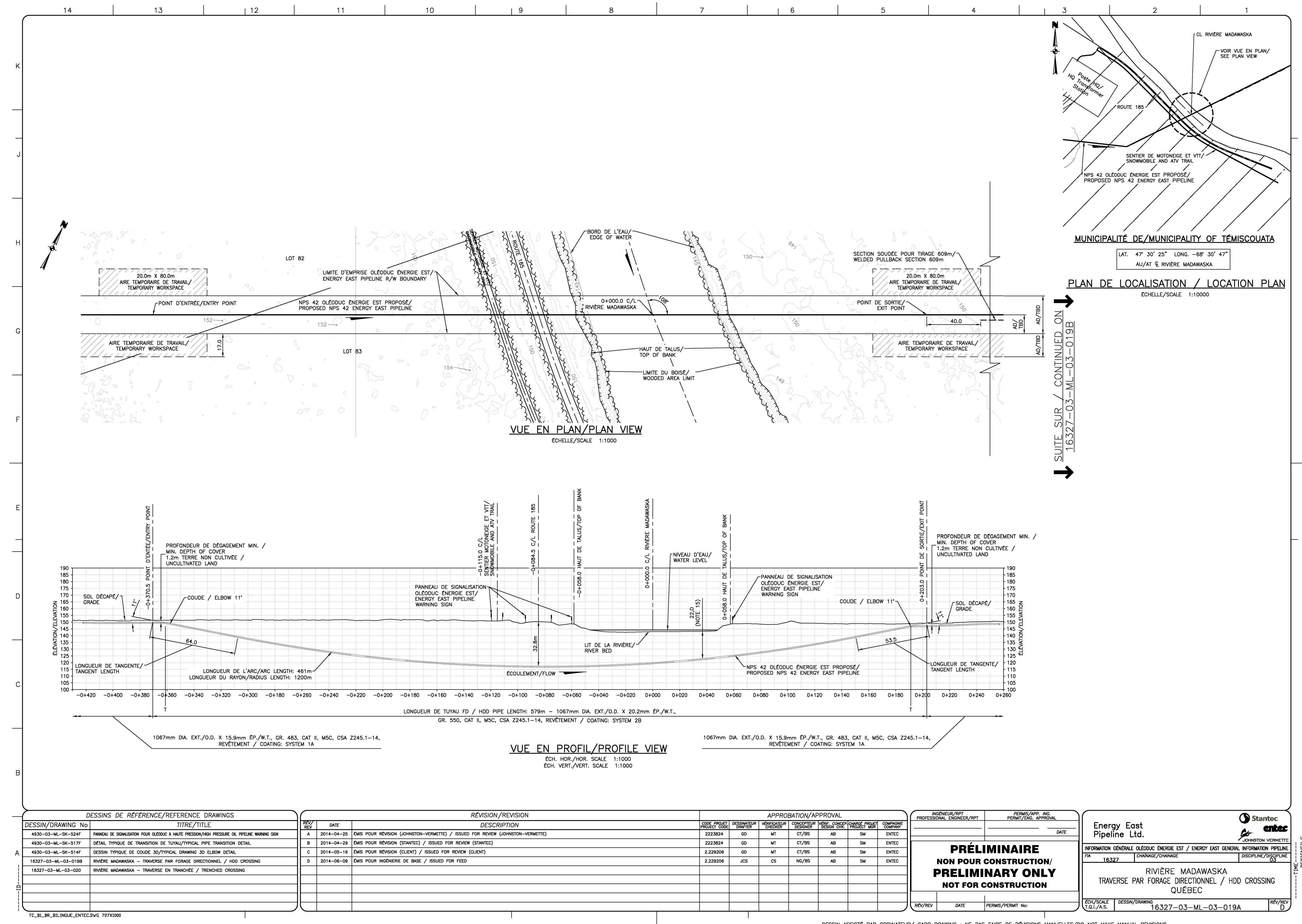
Note: \*La pression maximale d'exploitation (PME) du projet est de 8450 kPa, survenant aux sorties des stations de pompage. Les calculs de FDH pour cette traverse, toutefois, sont basés sur la PME spécifique à cet emplacement, qui a été déterminée par la différence d'élévation entre la station de pompage en amont de la traverse et le point le plus bas de la traverse.





# Annexe B

# Dessin de conception



#### 14 ALIGNEMENT DE LA CONDUITE ET INSTALLATION / PIPE ALIGNMENT AND INSTALLATION: 9. L'ENTREPRENEUR DU FORAGE DIRECTIONNEL DOIT VÉRIFIER ARPENTAGE / SURVEYING: 13. L'ENTREPRENEUR EN PIPELINE FOURNIRA L'ASSISTANCE À LA 5. L'ENTREPRENEUR DU FORAGE DIRIGÉ DOIT VÉRIFIER LA L'EMPLACEMENT DES POINTS D'ENTRÉE/SORTIE ET LE SENS DU PRÉPARATION DU SITE ET À SON ACCÈS, À LA MISE EN PLACE 1. TOUTES LES MESURES SONT EN MÈTRES SAUF INDICATION FORAGE EN SE BASANT SUR LES CONDITIONS DU SITE PROFONDEUR ET L'EMPLACEMENT DES INSTALLATIONS DE L'ÉQUIPEMENT DE FORAGE, À L'INSTALLATION DU TUYAU, AU CONTRAIRE. / ALL MEASUREMENTS ARE IN METERS UNLESS RENCONTRÉES AU MOMENT DE LA CONSTRUCTION / THE HDD SOUTERRAINES EXISTANTES AVANT LA CONSTRUCTION. / THE RETRAIT DE L'ÉQUIPEMENT DE FORAGE, ET À LA REMISE EN OTHERWISE SPECIFIED. CONTRACTOR SHALL VERIFY APPROVED ENTRY/EXIT LOCATIONS HDD CONTRACTOR SHALL VERIFY THE LOCATION AND DEPTH OF ÉTAT DU SITE / THE PIPELINE CONTRACTOR WILL PROVIDE AND DRILLING DIRECTION BASED ON THE SITE CONDITIONS EXISTING UNDERGROUND INSTALLATIONS PRIOR TO 2. TOUS LES CHAÎNAGES SONT HORIZONTAUX SAUF INDICATION ASSISTANCE IN PREPARING THE SITE, GRADING FOR SITE DURING CONSTRUCTION. CONSTRUCTION. CONTRAIRE. / ALL CHAINAGES ARE HORIZONTAL UNLESS ACCESS, SETTING UP HDD EQUIPMENT, INSTALLATION OF THE OTHERWISE SPECIFIED. 10. LA SECTION DU TUYAU SOUDÉE DOIT ÊTRE SUPPORTÉE PIPE, REMOVAL OF HDD EQUIPMENT, AND RESTORATION OF THE 6. LES ALIGNEMENTS DE LA CONDUITE, TELS QU'INDIQUÉS SUR LE PLAN ET PROFIL, INDIQUENT LES EXIGENCES MINIMALES ADÉQUATEMENT EN TOUT TEMPS LORS DE L'OPÉRATION DE GÉNÉRAL / GENERAL: REQUISES POUR L'OLÉODUC ÉNERGIE EST; L'ENTREPRENEUR TIRAGE AFIN DE S'ASSURER QUE LE TUYAU NE SUBISSE PAS DE 14. L'ENTREPRENEUR DOIT DISPOSER DES OUTILS DE SURVEILLANCE 3. LA TRAVERSE DEVRA ÊTRE CONSTRUITE ET ÉPROUVÉE EN PEUT À SA DISCRÉTION ET À SES FRAIS. PROPOSER UN PROFIL CONTRAINTES EXCESSIVES. / THE PIPE PULL SECTION SHALL BE POUR UN SUIVI CONSTANT DE LA PRESSION ANNULAIRE ET DE RESPECTANT AU MINIMUM TOUS LES RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, ALTERNATIF AU MOMENT DE LA SOUMISSION. LES PROPOSITIONS ADEQUATELY SUPPORTED AT ALL TIMES DURING PULLBACK TO LA TURBIDITÉ DU COURS D'EAU AFIN D'ÉVITER LE DÉVERSEMENT PROVINCIAUX. MUNICIPAUX ET RÉGIONAUX APPLICABLES. / AS A ALTERNATIVES DOIVENT ÊTRE APPROUVÉES PAR TRANSCANADA ET ENSURE THE PIPE IS NOT OVERSTRESSED. DE BOUE DE FORAGE DANS LE COURS D'EAU. / THERE SHALL MINIMUM, THE CROSSING SHALL BE CONSTRUCTED AND TESTED LES AUTORITÉS DE RÉGLEMENTATION CONCERNÉS. / PIPELINE BE A CONSTANT MONITORING TOOL FOR ANNULAR PRESSURE 11. AFIN D'INSPECTER VISUELLEMENT TOUT DOMMAGE AU TUYAU OU IN ACCORDANCE WITH ALL APPLICABLE FEDERAL, PROVINCIAL, ALIGNMENTS, AS INDICATED ON THE PLAN AND PROFILE, AND WATERCOURSE TURBIDITY BY THE HDD CONTRACTOR TO À SON REVÊTEMENT, L'ENTREPRENEUR EST TENU DE TIRER AU MUNICIPAL AND REGIONAL REGULATIONS. REFLECT ENERGY EAST PIPELINE MINIMUM REQUIREMENTS. THE ENSURE NO FRAC-OUT OF DRILLING FLUID INTO THE MINIMUM L'ÉQUIVALENT D'UNE LONGUEUR DE TUYAU À 4. LA CONSTRUCTION DE LA CONDUITE ET LE PROGRAMME CONTRACTOR MAY, AT THEIR DISCRETION AND COST, PROPOSE WATERCOURSE. L'EXTÉRIEUR DU TROU DE FORAGE SELON LES SPÉCIFICATIONS AN ALTERNATIVE PROFILE AT THE TIME OF TENDER, ALTERNATIVE D'ESSAIS DE PRESSION HYDROSTATIQUE DOIVENT ÊTRE 15. LA PROFONDEUR DE RECOUVREMENT SERA DÉTERMINÉE À LA DU FORAGE TES-PROJ-HDD. / IN ORDER TO VISUALLY ASSESS PROPOSALS MUST BE APPROVED BY TRANSCANADA AND CONFORMES À LA NORME CSA Z662-11, AUX SPÉCIFICATIONS PHASE D'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE. / DEPTH OF COVER WILL BE APPLICABLE REGULATORY AGENCIES. ANY PIPE OR PIPE COATING DAMAGE, THE CONTRACTOR IS DE CONSTRUCTION TES-PROJ-PCS ET TES-PROJ-HDD DE FINALIZED DURING THE DETAILED ENGINEERING PHASE. REQUIRED TO PULL AT LEAST ONE LENGTH OF PIPE JOINT TRANSCANADA ET AUX EXIGENCES DU PERMIS DE TRAVERSE. / 7. EN AUCUN CAS LA CONDUITE NE PEUT ÊTRE INSTALLÉE À COMPLETELY THROUGH THE BOREHOLE AS PER THE HDD PIPELINE CONSTRUCTION AND HYDROSTATIC TESTING PROGRAM ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENTAL: L'EXTÉRIEUR DE L'EMPRISE D'OLÉODUC ÉNERGIE EST. / SPECIFICATIONS TES-PROJ-HDD. SHALL COMPLY WITH CSA Z662-11 STANDARD AND UNDER NO CIRCUMSTANCES SHALL THE PIPELINE BE INSTALLED 16. VOIR LES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES DÉTAILLÉES TRANSCANADA CONSTRUCTION SPECIFICATIONS 12. UN PLAN ET UN PROFIL «TEL-QUE-CONSTRUIT» DOIVENT ÊTRE OUTSIDE OF THE ENERGY EAST R.O.W. (À ÊTRE COMPLÉTÉES À L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE) / TES-PROJ-PCS, TES-PROJ-HDD AND MEET REQUIREMENTS IN FOURNIS À OLÉODUC ÉNERGIE EST APRÈS L'ACHÈVEMENT DES 8. LA CONDUITE DOIT ÊTRE MISE EN PLACE SUR LE SOL NATUREL SEE DETAILED ENVIRONMENTAL CONDITIONS THE CROSSING AGREEMENTS. TRAVAUX. / A FINAL «AS-BUILT» PLAN AND PROFILE SHALL BE (TO BE DEFINED IN DETAILED ENGINEERING) NON-REMANIÉ AVEC LA PROTECTION APPROPRIÉE. LES PENTES PROVIDED TO ENERGY EAST PIPELINE AFTER THE COMPLETION LATÉRALES D'EXCAVATION TEMPORAIRE DEVRONT RESPECTER LA OF THE WORK. SPECIFICATION DE CONSTRUCTION TES-PROJ-PCS DE TRANSCANADA. / PIPELINE SHALL BE PLACED ON NATURAL, UNDISTURBED SOIL WITH APPROPRIATE PROTECTION. TEMPORARY SIDE SLOPES SHALL MEET TRANSCANADA CONSTRUCTION SPECIFICATION TES-PROJ-PCS. LIMITE D'EMPRISE OLÉODUC ÉNERGIE EST/-20.0m X 80.0m ENERGY EAST PIPELINE R/W BOUNDARY SECTION SOUDÉE POUR TIRAGE 609m/ AIRE TEMPORAIRE DE TRAVAIL/ WELDED PULLBACK SECTION 609m TEMPORARY WORKSPACE 0+203.0 POINT DE SORTIE/EXIT POINT NPS 42 OLÉODUC ÉNERGIE EST PROPOSÉ , 151-PROPOSED NPS 42 ENERGY EAST PIPELINÉ AIRE TEMPORAIRE DE TRAVAIL/ TEMPORARY WORKSPACE

VUE EN PLAN/PLAN VIEW ÉCHELLE/SCALE 1:1000

DESSINS DE RÉFÉRENCE/REFERENCE DRAWINGS *RÉVISION/*REVISION APPROBATION/APPROVAL Stantec DESSIN/DRAWING No. TITRE/TITLE **Energy East** DESCRIPTION DATE entec DATE Pipeline Ltd. PANNEAU DE SIGNALISATION POUR OLÉODUC À HAUTE PRESSION/HIGH PRESSURE OIL PIPELINE WARNING SIGN 2014-04-25 ÉMIS POUR RÉVISION (JOHNSTON-VERMETTE) / ISSUED FOR REVIEW (JOHNSTON-VERMETTE) 4930-03-ML-SK-524F JOHNSTON · VERMETT GD MT CT/BS AB SM ENTEC 2014-04-29 EMIS POUR RÉVISION (STANTEC) / ISSUED FOR REVIEW (STANTEC) **PRÉLIMINAIRE** INFORMATION GÉNÉRALE OLÉODUC ÉNERGIE EST / ENERGY EAST GENERAL INFORMATION PIPELINE C 2014-05-16 ÉMIS POUR RÉVISION (CLIENT) / ISSUED FOR REVIEW (CLIENT) GD MT CT/BS AB 4930-03-ML-SK-514F DESSIN TYPIQUE DE COUDE 3D/TYPICAL DRAWING 3D ELBOW DETAIL DISCIPLINE/DISCIPLINE 0.3 CHAÎNAGE/CHAINAGE 16327 NON POUR CONSTRUCTION/ 2014-06-09 ÉMIS POUR INGÉNIERIE DE BASE / ISSUED FOR FEED NG/BS RIVIÈRE MADAWASKA - TRAVERSE PAR FORAGE DIRECTIONNEL / HDD CROSSING JCS cs AB 16327-03-ML-03-019A RIVIÈRE MADAWASKA PRELIMINARY ONLY 16327-03-ML-03-020 RIVIÈRE MADAWASKA - TRAVERSE EN TRANCHÉE / TRENCHED CROSSING TRAVERSE PAR FORAGE DIRECTIONNEL / HDD CROSSING **NOT FOR CONSTRUCTION** QUÉBEC ECH./SCALE DESSIN/DRAWING T.Q.I./A.S. PERMIS/PERMIT No: 16327-03-ML-03-019B TC\_B1\_BR\_BILINGUE\_ENTEC.DWG 707X1000

SPÉCIFICATIONS DE L'OLÉODUC / PIPELINE SPECIFICATIONS

\* TUYAU À PAROI ÉPAISSE / HW PIPE : 1067mm DIA. EXT. / O.D. (NPS 42) x 20.2mm ÉP./W.T.

9. PROTECTION CATHODIQUE / CATHODIC PROTECTION: \_\_\_\_\_ COURANT IMPOSÉ / IMPRESSED CURRENT

10. VOLTAGE DE PROTECTION CATHODIQUE MAX. / MAX. CATHODIC PROTECTION VOLTAGE: \_\_\_\_\_AD / TBD

2. TEMPÉRATURE D'OPÉRATION MAX. / MAX. OPERATING TEMPERATURE

3. TEMPÉRATURE D'OPÉRATION MIN. / MIN. OPERATING TEMPERATURE :

MÉTHODE DE TRAVERSE ALTERNATIVE / ALTERNATE CROSSING METHOD :

8. PRESSION D'OPÉRATION MAX. / MAX. OPERATING PRESSURE :

7. TEST DE PRESSION MIN. (SECTION DE TRAVERSE)/MIN. TEST PRESSURE (CROSSING SECTION) :

1. CONDUITE / LINE PIPE:\_\_

4. TYPE DE JOINT / TYPE OF JOINT :

TUYAU FD / HDD PIPE : \_

5. REVÊTEMENT CONDUITE / LINE PIPE COATING

6. MÉTHODE DE TRAVERSE / CROSSING METHOD:

1. PRODUIT TRANSPORTÉ / PRODUCT CARRIED :

\_1067mm DIA. EXT. / O.D. (NPS 42) x 15.9mm EP./W.T.

GR. 483, CAT II, M5C CSA Z245.1-14

GR. 550, CAT II, M5C CSA Z245.1-14

\_ SOUDÉ / WELD

\_\_13 729 kPc

\_10 983 kPd

SYSTÈME / SYSTEM 1A

SYSTÈME / SYSTEM 2B

\_FORAGE\_DIRECTIONNEL / HDD

PÉTROLE BRUT / CRUDE OIL

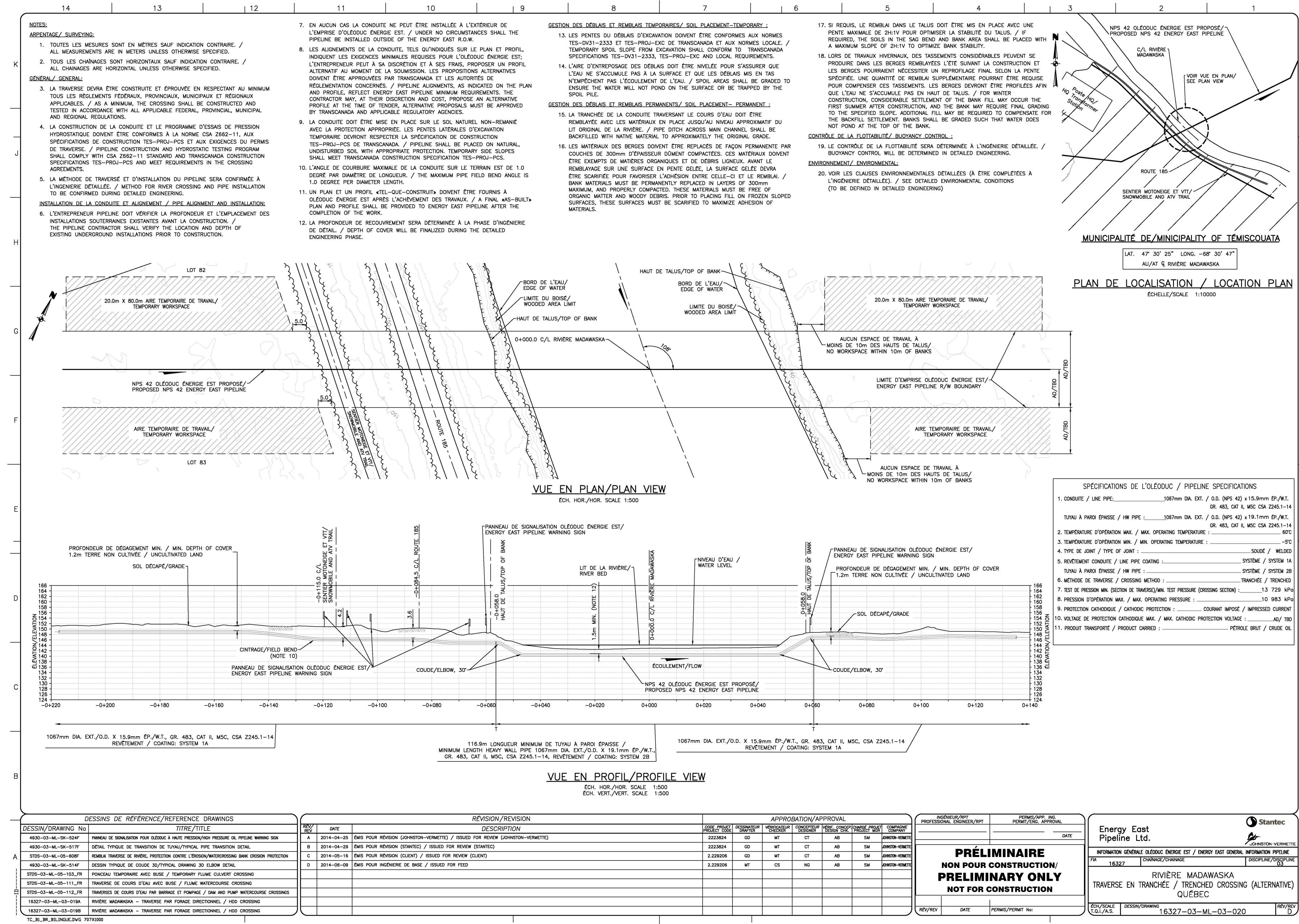
\_ TRANCHÉE / TRENCHED





# Annexe C

# Dessin de traverse alternative



# Annexe 4-79

Étude de faisabilité préliminaire de traverse par FDH Rivière des Mille Îles



# TransCanada Projet Oléoduc Énergie Est Étude de faisabilité préliminaire de traverse par FDH

Québec : Rivière des Mille Îles

Préparé par :

**ENGINEERING TECHNOLOGY INC.** 

#24, 12110 - 40 Street SE Calgary, AB T2Z 4K6

Numéro de projet :

543

Date:

9 juin 2014





# Déclaration des limitations et qualifications

Le rapport ci-joint (le « Rapport ») a été préparé par Engineering Technology Inc. (le « Consultant ») au bénéfice du client (le « Client »), selon l'entente signée par le Consultant et le Client, incluant l'étendue des travaux détaillée dans celle-ci (« l'Entente »).

Les renseignements, les données, les recommandations et les conclusions contenus dans le rapport :

- sont limités à l'étendue, au calendrier et aux autres contraintes et limitations de l'entente ainsi qu'aux qualifications contenues dans le rapport (les « Limitations »);
- représentent le jugement professionnel du Consultant en fonction des limitations et des normes de l'industrie pour la préparation de rapports similaires;
- peuvent être fondés sur des renseignements fournis au Consultant qui n'ont pas été vérifiés de façon indépendante;
- n'ont pas été mis à jour depuis la date de délivrance du rapport et leur exactitude est limitée à la période et aux circonstances dans le cadre desquels ils ont été recueillis, traités, effectués ou émis;
- doivent être lus comme un tout et les sections ne devraient pas être considérées à l'extérieur de leur contexte:
- ont été préparés aux seules fins décrites dans le Rapport et l'Entente;
- pour ce qui est des conditions souterraines, environnementales ou géotechniques, elles peuvent être fondées sur des tests limités en supposant que ces conditions sont uniformes et ne varient pas géographiquement ou en fonction du temps.

Sauf dispositions expressément contraires dans le Rapport ou l'Entente, le Consultant :

- ne sera pas tenu responsable de tout événement ou circonstance qui puisse être survenu depuis la date de préparation du Rapport ou pour toute inexactitude contenue dans les renseignements fournis au consultant;
- reconnaît que le Rapport représente son jugement professionnel tel que décrit ci-dessus aux seules fins décrites dans le Rapport et l'Entente, mais le Consultant n'émet aucune autre représentation quant au Rapport ou toute partie le composant;
- en ce qui a trait aux conditions souterraines, environnementales ou géotechniques, n'est pas responsable de la variabilité de ces conditions géographiquement ou en fonction du temps.

Le Rapport doit être traité de facon confidentielle et ne peut être utilisé ou invoqué par des tierces parties, sauf :

- comme convenu par le Consultant et le Client;
- comme l'exige la loi;
- pour l'usage des agences d'examen gouvernementales.

Tout usage de ce Rapport est assujetti à cette Déclaration des limitations et qualifications. Tout dommage causé par l'usage abusif de ce Rapport ou des sections le composant sera la responsabilité de la partie qui en fait cet usage.

Cette Déclaration des limitations et qualifications est jointe au rapport et en fait partie intégrante.





# Liste de diffusion

Nombre de copies papier	PDF requis	Nom de la compagnie / association
	1	Johnston-Vermette

# Journal de révision

Révision n°	Révisé par	Date	Description de la version / révision
А	BS	16 avril 2014	Émis pour commentaires du client
В	BS	29 avril 2014	Commentaires de Stantec/JV incorporés, émis pour commentaires du client
С	BS	2 mai 2014	Émis pour commentaires
0	BS	9 juin 2014	Émis pour ingénierie de base

# Signatures Entec Inc.

Rapport préparé par :

Bruce Skibsted, ing. jr

Directeur de projets, installations sans

tranchée

Rapport révisé par :

Dale Larison, ing. V.-P. Ingénierie





# 1. Introduction

Engineering Technology Inc. (Entec) a évalué un projet de traverse par forage dirigé horizontal (FDH) de la rivière des Mille Îles au Québec pour le Projet Oléoduc Énergie Est. L'oléoduc projeté est en acier avec un diamètre extérieur de 1 067 mm (42 po). L'information géotechnique a été fournie par « Exp. Geotechnical ». Les considérations de conception et de faisabilité sont discutées dans ce rapport.

# 2. Caractéristiques de l'emplacement

# 2.1 Topographie

La traverse est située approximativement à 6 km à l'est de Terrebone, au Québec, et 2 km en amont de la confluence avec la rivière des Prairies. La rivière mesure approximativement 240 m de largeur à cet emplacement et des zones résidentielles bordent les deux rives. Les points d'entrée et de sortie sont situés sur des terres agricoles généralement plates avec une différence d'élévation d'environ 1 m entre le point d'entrée, au sud, et le point de sortie plus bas, au nord. Reportez-vous au dessin de conception préliminaire de l'annexe B pour des renseignements topographiques supplémentaires.

### 2.2 Conditions souterraines

L'étude géotechnique menée à l'emplacement de cette traverse consistait en deux trous de forage. La stratigraphie est présentée dans les tableaux ci-dessous. Le rapport géotechnique final est fourni à l'annexe D.

Tableau 1. Trou de forage QEEP-051

Mètres sous la surface du sol (msss)	Description du sous-sol
0	
	Aucun recouvrement
1,4	
	Argile limoneuse, traces de sable
15,2	
	Limon et sable, présence de gravier
22,8	
	Sous-sol rocheux argileux, fracturé, limon et argile dans les fractures
40,9	





Tableau 2. Trou de forage QEEP-053

Mètres sous la surface du sol (msss)	Description du sous-sol
0	
	Limon argileux
2,1	
	Argile limoneuse, traces de sable
16,8	
	<b>Limon et Sable</b> , trace de gravier, présence de galets entre 17,4 et 18,0 msss
27,3	
	Sable et gravier, fragments de schiste et de grès
28,0	
	Roche, très fracturée, disloquée
28,8	
	Schiste, fines stratifications de grès, très faible, calcareux
37,8	
	Sous-sol rocheux stratifié, schiste, grès et siltite en alternance
39,7	

# 3. Considérations sur la conception des FDH

### 3.1 Contraintes exercées sur la canalisation

Les conditions d'exploitation de l'oléoduc ont été spécifiées par TransCanada. La pression maximale d'exploitation (PME) du projet est de 8 450 kPa, aux sorties des stations de pompage. Les calculs de FDH pour cette traverse sont cependant basés sur la PME spécifique de cet emplacement, qui est de 9 248 kPa et qui a été déterminée par la différence d'élévation entre la station de pompage en amont de la traverse et le point le plus bas de la traverse. La canalisation sera soumise à des températures comprises entre 5 et 60°C. Une pression d'essai de 11 560 kPa (1,25 x la PME) a aussi été spécifiée pour la canalisation. L'épaisseur de paroi minimale requise pour cette installation, sur la base des conditions d'exploitation fournies, a été déterminée par Entec à 20,2 mm, avec l'utilisation d'un acier de grade 550 MPa. Un rayon de courbure minimum admissible pour l'installation de la canalisation a été déterminé sur la base de la contrainte maximale admissible combinant les effets de pression, de température et de cintrage.





Tableau 3. Spécifications de l'oléoduc et conditions de procédé

Propriété	Valeur	Unités
Diamètre extérieur	1 067	mm
Tolérance d'épaisseur (TÉ)	0	% de l'ÉPN
Épaisseur de paroi nominale (ÉPN)	20,2	mm
Grade/Limite élastique minimale spécifiée (LEMS)	550	MPa
Catégorie	II	S. O.
T1 (température de conception minimale)	5	°C
T2 (température d'exploitation maximale)	60	°C
Pression maximale d'exploitation (PME) du projet	8 450	kPa
Pression maximale d'exploitation (PME) spécifique du site	9 248	kPa
Pression d'essai (PE)	11 560	kPa
Rayon minimal	530	m
Rayon de conception	1 200	m

Puisqu'un forage dirigé horizontal utilise une section de tuyau préassemblée tirée dans un trou de forage courbé, la technique FDH utilise la déformation élastique admissible de la canalisation pour permettre l'installation de l'oléoduc. Pour accommoder cette contrainte de déformation, les matériaux utilisés pour la portion de FDH de l'oléoduc possèdent généralement une paroi plus épaisse ou un grade d'acier plus élevé que le reste de l'oléoduc.

Un rayon minimal de 530 mètres a été déterminé en fonction des déviations de guidage enregistrées lors de projets précédents de FDH à grand diamètre. Un rayon de conception de 1 200 m a été choisi pour accommoder une géométrie de trajectoire de forage et des tolérances de guidage de FDH pratiques. La contrainte maximale attendue pendant l'exploitation correspond à environ 93,80 % de la contrainte de cisaillement admissible. Selon la norme CSA Z662-11, la contrainte de cisaillement admissible est égale à 50 % de la limite élastique minimale spécifiée (LEMS). Cette contrainte maximale serait observée à n'importe quel emplacement le long de la trajectoire de forage où le tuyau est assujetti au rayon minimal de 530 m. La canalisation choisie satisfait à toutes les exigences de la norme CSA Z662-11 sous les conditions spécifiées. La détermination finale des conditions d'exploitation de l'oléoduc et des matériaux des canalisations sera effectuée lors de la conception détaillée.

La limite du rayon minimal spécifiée ne doit pas être dépassée, car les contraintes d'exploitation de la tuyauterie pourraient excéder les limites du matériau, provoquant la rupture de l'oléoduc. Toutes les déviations mesurées dans la géométrie du trou de forage pendant la construction et qui excèdent cette limite devraient être immédiatement corrigées.

La géométrie de l'oléoduc devrait être calculée à l'aide de la méthode de courbure minimale, qui est une norme acceptée de l'industrie pour le forage dirigé horizontal. Les mesures d'inclinaison à la verticale du trou de forage et de la direction (azimut) sont généralement prises au minimum tous les 10 mètres et mises en moyenne avec les trois dernières mesures prises. Ceci procure une valeur de mesure de la courbe du trou de forage légèrement lissée; ceci est devenu une spécification généralement utilisée pour les forages dirigés horizontaux.





## 3.2 Géométrie

Selon les informations de spécifications de l'oléoduc, de la géométrie spécifique à l'emplacement et l'information géotechnique, un forage dirigé horizontal semble faisable à cet emplacement. La trajectoire de forage utilise le rayon de conception de 1 200 m qui a été déterminé à la section 3.1. L'angle d'entrée a été conçu à 18° pour minimiser la longueur de la gaine de forage et pour demeurer dans les limites de la plage de fonctionnement des foreuses communément utilisées en FDH. L'angle de sortie a été conçu à 12° pour équilibrer la longueur de la traverse avec le levage de canalisation nécessaire au point de sortie. Il en résulte une trajectoire de forage d'une longueur de 924 m et une profondeur de recouvrement de 58 m sous la rivière des Mille Îles. Reportez-vous au dessin de conception préliminaire de l'annexe B pour la géométrie détaillée de la trajectoire de forage.

## 3.3 Gaine de forage

Pour atténuer les effets négatifs, les matériaux faibles ou non consolidés sont généralement isolés du trou de forage à l'aide d'une gaine de forage en acier préinstallée, qui permet le passage des outils de forage vers les matériaux plus convenables, comme l'argile raide ou le sous-sol rocheux. Selon le trou de forage QEEP-053, environ 60 m de gaine de forage seront reguis pour atteindre le sous-sous-sol rocheux et isoler l'argile et le limon meubles, ainsi que le sable, le gravier, les galets et les fragments de roches non consolidés. La taille minimale nécessaire de la gaine est de 1 676 mm (66 po) (dia. ext.) pour permettre le passage du trépan aléseur final de 1 372 mm (54 po). Il est improbable cependant qu'une gaine de plus de 40 m de longueur puisse être installée en une seule longueur, en raison du frottement superficiel entre la surface de la gaine et les sols environnants. Par conséquent, il est souvent nécessaire de « télescoper » la gaine jusqu'au sous-sol rocheux, méthode dans laquelle une section de grande largeur est d'abord installée jusqu'à une profondeur maximale, avant d'être vidée à la tarière. La prochaine gaine de diamètre plus petit est ensuite installée à la base à travers la plus large et enfoncée sur la distance restante jusqu'au fond rocheux. Pour des gaines mesurant jusqu'à 75 m, il est recommandé que la gaine initiale de 1829 mm (72 po) (dia. ext.) soit installée jusqu'au refus, qu'elle soit vidée à la tarière et complétée avec une gaine de 1676 mm (66 po) (dia. ext.) installée jusqu'au sous-sol rocheux. Si des gaines sont requises des deux côtés de la traverse, comme semble l'indiquer l'information géotechnique disponible, un forage d'intersection pourrait être nécessaire. Les forages d'intersection sont communs pour les grandes traverses et ont un taux de réussite élevé, mais ils entraînent des coûts supplémentaires. La faisabilité de l'installation d'une gaine de forage au point de sortie sera déterminée par des études géotechniques à venir.

# 3.4 Dimensions de l'équipement

Les traverses de ce diamètre et d'une telle distance sont considérées de gros projets de FDH. Plusieurs traverses par FDH de diamètre et de longueur similaires ont été réalisées au Canada. Considérant la friction et la traînée qui s'exerceront sur l'oléoduc, la force de tirage maximale pendant l'installation est estimée à 381 034 lb. En raison du diamètre du trou de forage nécessaire pour cet oléoduc, un appareil de forage possédant un couple de rotation suffisant pour faire tourner l'outillage de forage est nécessaire. La capacité minimale suggérée pour l'appareil de forage qui sera utilisé pour ce projet est : 625 000 lb de force de tirage-poussée et 80 000 pi-lb de couple de rotation. Plusieurs entrepreneurs en FDH canadiens possèdent l'équipement et l'expertise nécessaires pour installer de façon sécuritaire des traverses d'oléoduc de cette taille.

## 3.5 Diamètre du trou de forage

Le trou de forage pour une traverse par FDH doit être plus large que la canalisation à installer. Ceci permet d'allouer un jeu pour le déplacement des déblais qui pourraient ne pas avoir été délogés du trou, ainsi que pour permettre aux liquides de forage de circuler jusqu'à l'entrée ou la sortie, selon les progrès du tirage. Un trou de forage plus grand permet aussi de tolérer quelques petites déviations dans la géométrie du trou de forage, même si ceci n'est pas, en général, explicitement calculé ou prévu pendant la conception. La norme de l'industrie prévoit l'utilisation d'un trou de forage d'au moins 1,5 fois le diamètre de la canalisation pour les tuyaux de 0,61 m de diamètre ou moins et 0,3 m de plus que le diamètre de la canalisation pour les tuyaux de plus de 0,61 m. Dans plusieurs cas, il est nécessaire d'augmenter le diamètre du trou de forage au-delà de ces minimums pour contrebalancer les





conditions de trou défavorables, comme la présence de pierres, de roches ou de roches fracturées, ou pour permettre plus d'espace pour les déviations attendues dans le trou de forage.

Pour cette canalisation de 1 067 mm (42 po), un diamètre de trou de forage minimal de 1 372 mm (54 po) est requis. Ultimement, l'entrepreneur en FDH sera responsable de l'évaluation des conditions de forage et de la condition du trou de forage pendant les opérations de forage, afin de déterminer si un format de trépan aléseur plus gros est nécessaire pour installer l'oléoduc de façon sécuritaire. Si des problèmes sont redoutés avec le trou de forage, il est recommandé de procéder, avant le tirage de l'oléoduc, au tirage d'une section de canalisation d'essai de 30 m de long, possédant les mêmes spécifications et le même revêtement que l'oléoduc à installer, et que celle-ci soit vérifiée pour y déceler d'éventuels dommages au revêtement et à la section de tuyau. Ceci peut aider à déterminer si un trépan aléseur plus gros ou un autre conditionnement du trou est nécessaire avant de tirer la section entière de la canalisation.

## 3.6 Soulèvement de la canalisation et rupture

Avant d'être tirée sous la rivière, la section d'oléoduc sera habituellement étendue en une section continue. Une aire de travail d'une largeur approximative de 20 mètres sera requise pour une longueur équivalente à la longueur totale du forage (incluant un espace additionnel pour les mouvements de l'équipement), à partir du bord de l'aire de travail du point de sortie. Pour réduire la friction et éviter les dommages à la canalisation, celle-ci devra être tirée à un angle égal à celui du trou de forage. Pour cela, la section principale devra être soulevée sous forme de courbe à l'aide de tracteurs à flèche latérale et de grues équipées de berceaux de levage de tuyau. Les points de levage devront être espacés de façon à limiter les contraintes dans le tuyau. Un plan de levage détaillé (charge des points de levage, hauteur et espacement) devra être développé pour cette traverse pendant la phase d'ingénierie détaillée.

### 3.7 Contrôle de la flottabilité

Puisqu'il s'agit d'une canalisation de grand diamètre, les forces de flottabilité (poussée hydrostatique) sont significatives. L'utilisation d'un programme de contrôle de la flottabilité visant à minimiser les forces de tirage et les contraintes d'installation sur la canalisation et le revêtement est nécessaire. Le programme de contrôle de la flottabilité devrait consister à remplir complètement la canalisation avec de l'eau ou à remplir une doublure avec de l'eau pour créer une condition de flottabilité neutre.

# 4. Faisabilité du FDH, risques associés et mesures d'atténuation

# 4.1 Perte de contrôle du guidage

Les formations de sol meuble ou des changements majeurs dans les propriétés des formations peuvent engendrer des problèmes de guidage. Ces problèmes surviennent lorsque la formation n'offre pas assez de résistance au trépan pour lui permettre d'effectuer un changement de direction. Les couches contenant de l'argile et du limon, observées à 15,2 et de 16,8 msss dans les deux trous de forage, sont très meubles : les valeurs SPT N notées sont de 5 ou moins. La trajectoire de forage devrait être isolée de cette couche du côté du point d'entrée grâce à la gaine de forage, mais elle y sera exposée du côté de la sortie. À l'intersection de formations plus dures, comme le sous-sol rocheux, une géologie plus dure, des laminations ou des inclusions peuvent empêcher le trépan de répondre aux commandes de direction à un angle d'incidence peu élevé ou le faire dévier hors limite à un angle d'incidence plus élevé. Le sous-sous-sol rocheux très faible, fracturé et stratifié, composé de schiste, de grès et de siltite, observé à cet emplacement pourrait causer ce genre de déviations. Si des déviations dépassant les tolérances sont mesurées, une petite portion du trou de forage est habituellement forée à nouveau pour permettre d'effectuer des réglages à la trajectoire du trou de forage. Dans les cas extrêmes, il peut être nécessaire de forer à nouveau en élargissant le trou et, si nécessaire, de cimenter une partie du forage. Le déplacement de la foreuse à un autre endroit pour reprendre le forage, habituellement dans le même espace de travail, est aussi une possibilité. Réduire le diamètre du trépan et utiliser un angle de cintrage plus élevé sur le moteur à boue peuvent aider à pénétrer des formations plus dures,





mais cela peut aussi mener à des déviations importantes lors du forage d'une formation géologique inattendue. Il est possible que plusieurs tailles de trépan aléseur et plusieurs configurations d'angle de cintrage soient nécessaires pour compléter le trou pilote dans le respect des tolérances.

### 4.2 Perte de circulation et fuites de fluide

Le risque de perte de fluide est à son niveau le plus élevé lors du forage du trou pilote, alors que la petite taille du trou de forage entraîne une pression circulatoire plus élevée et que les déblais peuvent plus facilement boucher le trou. Le fluide peut se propager dans des failles du sous-sol rocheux, des matériaux meubles déplacés ou le vide entre les matériaux non consolidés. Le sous-sol rocheux fissuré et le terrain de couverture très meuble présentent un risque élevé de perte de fluide. Un système de fluide de forage adéquatement entretenu et planifié par un technicien en fluides de forage expérimenté est essentiel. La perte de circulation peut affecter les coûts et les échéanciers en augmentant les additifs pour fluide de forage nécessaires, le temps requis pour mélanger le nouveau fluide de forage, la quantité d'eau nécessaire et la fréquence des va-et-vient et des nettoyages du trou pour réduire la pression annulaire. Dans certains cas, une perte de circulation incontrôlée requiert qu'une partie du trou de forage soit cimentée et forée à nouveau. Dans d'autres cas, la perte de circulation dans le trou de forage ne peut être prévenue et entraîne des fuites dans la surface du sol ou une masse d'eau. C'est ce qu'on appelle communément une perte par fracturation (frac-out). L'entrepreneur en FDH doit avoir de l'équipement de surveillance en place pour détecter toute fracturation ainsi que de l'équipement, des matériaux et des procédures prêts pour contenir et nettoyer les pertes de fluide par fracturation. Le risque de fracturation peut être réduit en gardant la pression du fluide de forage basse, en gardant le trou de forage propre, en utilisant un fluide de forage aux propriétés adéquates, en permettant un temps de circulation et un volume adéquats pour éliminer les déblais et en procédant à des va-et-vient pour nettoyer mécaniquement le trou de forage. Le contrôle vigilant du fluide de retour et une gestion active des formations avec des additifs pour fluide de forage sont essentiels au succès d'un FDH.

## 4.3 Instabilité du trou de forage

Pour diminuer les risques d'effondrement du trou de forage en sol faible ou non consolidé, la circulation d'équipements au-dessus de la trajectoire de forage devrait être limitée le plus possible. Ceci vaut surtout pour la région directement au-dessus de l'extrémité de toute gaine. Utiliser un fluide de forage aux propriétés adéquates réduit les chances d'effondrement du trou de forage. Une attention particulière doit être portée afin de ne pas enlever un excès de matériel à l'extrémité de la gaine de forage en évitant d'effectuer des va-et-vient trop fréquents et en limitant le plus possible la circulation à cet endroit. Les endroits pouvant contenir du sable, du gravier ou des galets peuvent aussi s'avérer problématiques. L'effondrement d'un trou de forage peut aussi coincer l'équipement et en causer la perte ainsi que l'abandon du trou.

#### 4.4 Infiltration d'eau

En cas d'écoulement artésien important, l'apport d'eau peut être stoppé ou réduit à l'aide de coulis d'injection. Si l'écoulement ne peut être arrêté, des têtes de circulation peuvent être utilisées pour rediriger l'eau ainsi produite vers l'équipement de nettoyage et d'évacuation. Si la quantité d'eau est importante, le trou de forage et le FDH pourraient être cimentés et abandonnés. L'infiltration d'eau augmente l'instabilité du trou de forage et ses risques associés.

# 4.5 Dommages au revêtement ou à la canalisation

Pendant le tirage du tuyau, des déformations ou des objets comme des galets, des blocs ou des morceaux du soussol rocheux fracturé peuvent causer des dommages au revêtement de la canalisation. Un travail soigné doit être accompli pour s'assurer que le trou de forage est bien nettoyé, ce qui est important pour minimiser les risques d'endommagement du revêtement. Des contrôles techniques comme un programme de contrôle de la flottabilité (discuté ci-dessus) et l'installation d'une gaine de forage aident à atténuer ces risques. Même si le trou de forage est bien nettoyé, des zones d'abrasion élevée pourraient toujours être présentes dans le trou de forage. Il est





recommandé que des mesures d'atténuation des dommages au revêtement, comme une protection cathodique, soient prises en considération.

### 4.6 Canalisation coincée

Le gonflement de matériaux comme l'argile et le schiste, qui sont tous deux présents à l'emplacement de cette traverse, peut rétrécir le diamètre du trou de forage et mener à des problèmes de nettoyage du trou ainsi qu'à une canalisation coincée à la procédure de tirage. Les problèmes de gonflement deviendront de plus en plus sévères au fur et à mesure que le trou de forage sera exposé au fluide de forage et que les matériaux y seront exposés. Puisque cette canalisation nécessitera un trou très large et plusieurs alésages, on peut s'attendre à ce que le gonflement potentiel de la géologie devienne réalité. Des additifs pour fluide de forage peuvent être utilisés pour contrôler le gonflement de l'argile, si celui-ci devient problématique. Le taux de pénétration doit être contrôlé pour permettre à une quantité suffisante de fluide de forage d'être injectée pour transporter les déblais créés à l'avant. Une agitation régulière des déblais pour permettre leur retour en suspension dans le fluide de forage en effectuant des allers-retours avec les trépans aléseurs jusqu'au point d'entrée est essentielle pour le maintien d'un trou de forage ouvert. Du sable, du limon ou du gravier qui se détachent de la paroi sont aussi des causes de coincement de la canalisation. Utiliser un fluide de forage aux propriétés adéquates au maintien d'un trou de forage ouvert et effectuer des passes de nettoyage adéquates avant le déplacement de la canalisation aideront à réduire le risque d'obstruction du trou de forage par la chute de matériaux.

Les zones où la géométrie du trou de forage peut devenir inadéquate pour le tirage de la canalisation sont les zones de transition d'un matériau plus dur à un matériau meuble, comme les transitions du sous-sol rocheux au terrain de couverture ou les zones où l'on trouve des obstacles solides, comme des galets et des fragments de pierre. La cause la plus commune de canalisation coincée est le contact entre l'aléseur et l'extrémité de la gaine de forage. Ce problème est souvent causé par une surexcavation à l'extrémité de la gaine de forage ou un trou non centré. Ce risque peut être atténué lors de la conception en choisissant une gaine de forage plus grande. Un entrepreneur expérimenté est capable de choisir les bons outils de forage et de suivre les procédures adéquates pour minimiser la surexcavation des zones critiques. Si le trépan aléseur se coince à l'extrémité de la gaine de forage, l'entrepreneur peut tenter de faire tourner l'aléseur dans la gaine ou de retirer la gaine en conjonction avec le tirage de la canalisation. Exercer une force trop grande sur un trépan aléseur coincé peut mener au bris de la canalisation de forage.

# 4.7 Usure et défaillance des outils de forage

Les outils de FDH à diamètre important, comme ceux requis pour ce projet, exercent des charges élevées sur le train de forage, qui peuvent s'accumuler et causer des défaillances d'usure. Une attention particulière doit être portée dans les trous de forage de grande taille et dans les formations meubles pour ne pas exercer une compression axiale trop forte sur le train de forage, car celui-ci est alors courbé et poussé hors de la ligne, causant une défaillance par flexion ou flexion répétée. Le moyen le plus commun d'atténuer ce risque est de réduire les contraintes sur le train de forage en exerçant une tension du côté de la sortie de la traverse afin de fournir la force nécessaire au forage de la formation tandis que l'appareil de forage ne fournit que la torsion de l'autre côté. Cette pratique diminue la pression exercée par la flexion cyclique du train de forage. Il est aussi essentiel d'avoir recours à un train de forage continu du point de pénétration jusqu'au point de sortie, car, en cas de défaillance, il peut être récupéré sans avoir recours à une opération de repêchage.

Une autre considération majeure pour la faisabilité de ce projet est la durée du forage. Le sous-sol rocheux de grès et de schiste devrait fournir de bonnes propriétés pour la stabilité du trou de forage. Cependant, ce sous-sol rocheux pourrait contribuer à l'usure de l'outillage de forage dans les zones plus dures, ce qui aura un impact sur les coûts et les échéanciers globaux, en raison du temps passé à effectuer des opérations de va-et-vient pour remplacer les trépans et aléseurs, en plus des taux de progression généralement bas pour la durée principale du forage. Un choix d'outillage judicieux et adapté à la géologie sera essentiel de la part de l'entrepreneur pour que l'ensemble du projet se fasse dans un échéancier minimal.





## 4.8 Risques environnementaux

Le risque environnemental principal d'un FDH est la fuite du fluide de forage dans le sol ou dans une masse d'eau (section 4.2). Ceci entraîne habituellement l'adoption de mesures de confinement pendant le forage et de correction après l'installation de la canalisation. Dans les cas graves, le FDH doit être abandonné pour prévenir des dommages environnementaux plus importants.

Les autres risques principaux associés à une traverse par FDH sont liés au déversement d'hydrocarbures, à la sédimentation et à la pollution sonore.

Les machines de FDH sont généralement alimentées par des moteurs au diesel et des systèmes hydrauliques. Tous deux présentent le risque de déversements d'hydrocarbures. Ces déversements sont habituellement contenus et nettoyés par le personnel sur place à l'aide de trousses antidéversements disponibles. Reportez-vous au plan de protection environnementale pour les considérations détaillées sur les hydrocarbures.

La libération de sédiments pourrait survenir si les mesures adéquates ne sont pas prises pour contrôler le ruissellement de surface à partir des aires de travail et des routes d'accès. Une planification du confinement des ruissellements de surface aide à atténuer et à contrôler ce risque.

Les opérations de forage dirigé horizontal se poursuivent habituellement 24 heures par jour pour les traverses de grande taille. Des moteurs au diesel, de l'équipement mobile et de l'équipement de martelage pneumatique de grande taille sont souvent utilisés. S'il n'est pas atténué adéquatement, le bruit qui en découle peut entraîner des plaintes de la part des résidants du voisinage. Les mesures d'atténuation peuvent comprendre des écrans acoustiques, de meilleurs silencieux ou des horaires restreints pour certains équipements.

## 4.9 Autres risques à considérer

L'échec de la méthode principale de traverse est toujours une possibilité. Une méthode de traverse alternative est nécessaire si la méthode principale est abandonnée. Selon les étapes menant à l'abandon de la première tentative de traverse, la première option pourrait être d'essayer à nouveau la méthode de traverse principale. Si cette option n'est pas disponible ou ne respecte pas les seuils de tolérance du projet, la méthode alternative doit être utilisée. Le dessin de conception préliminaire pour la méthode alternative de traverse en tranchée est inclus à l'annexe C.

### 5. Conclusion

Selon l'information dont Entec disposait au moment de la rédaction de ce rapport, la traverse par FDH projetée de la rivière des Mille Îles est considérée techniquement faisable. Les contraintes auxquelles seront assujetties les canalisations ont été examinées par Entec et le rayon de conception de 1 200 m a été confirmé. Les risques principaux comprennent des problèmes de guidage, le gonflement, la perte de fluide et les pertes par fracturation. Un rapport de faisabilité final et un dessin de conception final seront émis dans la phase d'ingénierie détaillée.



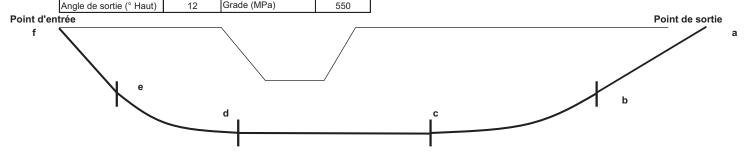


# Annexe A

# Sommaire des calculs

543-ENG-115 RIVIÈRE DES MILLE ÎLES

Données de conception		Données du t	Données d	e procédé	Critères de contrainte				
Longueur forée (m)	922,3	Dia ext. Tuyau (mm) 1067,0		PME (kPa)*	9248	Contrainte de cisaillement admissible			sible
Longueur horizontale (m)	906,3	Épais. Nominale (mm)	20,2	Pr. essai (kPa	11560	Exigence	s du client	Exigeno	es CSA
Rayon minimum (m)	530	Tolér. Corrosion (mm)	0	Cat.	II	PE (MPa)	275,0	PE (MPa)	275,0
Rayon de conception (m)	1200	Tolér. Épaisseur (%)	0	T2 (°C)	60	Essai (MPa)	302,5	Essai (MPa)	302,5
Angle d'entrée (° Bas)	18	Épaisseur d'essai (mm)	20,2	T1 (°C)	5				
	4.0	OI- (MD-)	==0			-			



	Construction			Contrainte d'essai (après tirage)		Post-assèchement pré-exploi. (PAPE)			Contrainte d'exploitation					
	Char	ge	Contra. Cisai	llement tang	gentiel max	Contrainte cisaillement tangentiel max C		Contrainte cisaillement tangentiel max		Contrainte cisaillement tangentiel max				
Lieu	(lb)	(N)	(psi)	(MPa)	(% SA)	(psi)	(MPa)	(% SA)	(psi)	(MPa)	(% SA)	(psi)	(MPa)	(% SA)
Point A	158 019	705 441	1535	10,58	3,85	30 608	211,0	69,76	15110	104,2	34,44	37 393	257,8	93,75
Point B	191 818	856 329	16179	111,55	40,56	30 471	210,1	69,45	15893	109,6	36,22	36 632	252,6	91,84
Point C	234 290	1 045 936	16448	113,40	41,24	30 409	209,7	69,31	16300	112,4	37,15	36 225	249,8	90,82
Point D	234 290	1 045 937	16448	113,40	41,24	30 409	209,7	69,31	16300	112,4	37,15	36 225	249,8	90,82
Point E	353 295	1 577 208	16886	116,43	42,34	30 548	210,6	69,63	15389	106,1	35,07	37 136	256,0	93,11
Point F	380 516	1 698 733	16976	117,05	42,56	30 591	210,9	69,72	15110	104,2	34,44	37 414	258,0	93,80

	Défor. Circo	nférentielle	Capacité de moment			
Lieu	Construction PAPE		Construction	PAPE	Test	
Point A						
Point B	OK	OK	OK	OK	OK	
Point C	OK	OK	1			
Point D	OK	OK	OK	OK	OK	
Point E	OK	OK	1			

Norme CSA Z662-11					
4.7.1 <b>OK</b>					
4.7.2.1 <b>OK</b>					
4.8.3	4.8.3 OK				
4.8.5	8.5 <b>OK</b>				
11.8.4.4<11.8.4.5 <b>OK</b>					

Norme CSA Z662-11 (essai)					
4.7.1	.7.1 <b>OK</b>				
4.7.2.1	OK				
11.8.4.4<11.8.4.5 <b>OK</b>					

REV.	DATE	DESCRIPTION	SCEAU/ÉTAMPE	
Α	11-avr-14	Conception préliminaire		
В	08-mai-14	Émis pour commentaires		
0	09-juin-14	Émis pour ingénierie de base		
				Engineering Technology Inc. Property of Engineering Technology Inc. (ETI) 24, 12110 - 40 Street SE Calgary, AB T22 4K6 P: (403) 319-0443  Property of Engineering Technology Inc. (ETI) Not to be copied, transmitted or redistributed Without written consent of ETI.
				Permis d'ingénierie de l'APEGA No. P8649

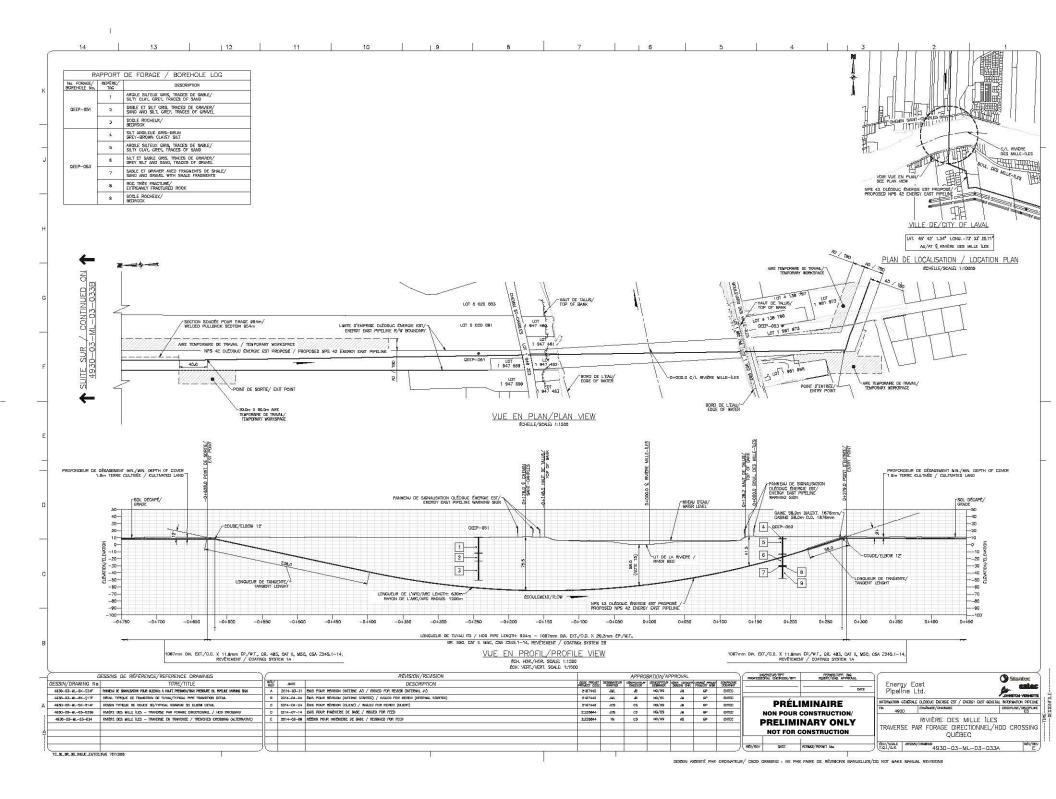
NNote:\*La pression maximale d'exploitation (PME) du projet est de 8450 kPa, survenant aux sorties des stations de pompage. Les calculs de FDH pour cette traverse, toutefois, sont basés sur la PME spécifique du site, qui a été déterminée par la différence d'élévation entre la station de pompage en amont et le point le plus bas de la traverse.





# Annexe B

# Dessin de conception



ALEMENDE DE LA CONDUTE ET INSTALLATION /
PER AURINNELL ROD. INSTALLATIONS.

A. L'EMPERSONIE DU FORMES GREAT DE L'A

S. L'EMPERSONIE DU FORMES GREAT DE L'A

S. L'EMPERSONIE DU FORMES GREAT DE L'A

S. L'EMPERSONIE DU FORMES GREAT DE L'A

DE L'EMPERSONIE DU FORMES DE L'A

DE L'EMPERSONIE DE L'A

DE L'EMPERSONIE DE L'A

DE L'EMPERSONIE DE L'A

DESTRUCTURE DE L'A

DESTRUCTURE DE L'A

DE L'EMPERSONIE DE L'EMPERSONIE DE L'A

DE L'EMPERSONIE DE L'A

DE L'EMPERSONIE NOTES: SPÉCIFICATIONS DE L'OLÉODUC / PIPELINE SPECIFICATIONS S. L'ENTREPRENEUR DU FORMSE DIRECTIONNEL DOTI VÉRIFIER L'EMPLACEMENT DES POINTS D'ENTRÉE/SORTE ET LE SENS DU PROME ES ES SEAVET SUR LES CONNITIONS D'UN PRÉSE REMONTIÈRE DE SEAVET SUR LES CONNITIONS D'UN FILLIPE PRÉSE PLU L'ERIT, PROPROSE DE RIFE/STE LOCATIONS AND DIRELLINE DIRECTION BISED ON THE SITE CONDITIONS DURING DOCRISTRACTION. 13. L'ENTREPRENEUR EN PIPELINE FOURNIRA L'ASSISTANCE À LA ARPENTAGE / SURVEYING: \_\_1087mm DBA EXT. / 0.0. (NPS 42) x 11.9mm EP./NCT. PRÉPARATION DU SITE ET À SON ACCÈS, À LA MISE EN PLACE DE L'ÉQUIPEMENT DE FORACE, À L'INSTALLATION DU TUTAU, AU 1. TOUTES LES MESURES SONT EN MÊTRES SAUF INDICATION DONTRAIRE. / ALL MEASUREMENTS ARE IN METERS UNLESS OTHERWISE SPECIFIED. DE L'EQUIPEMENT DE FORME, A L'INSTALLATION DU TUTAU, A RETPAIT DE L'ÉCUPPEMENT DE FORME, ET À LA REMISSE EN ÉTAT DU SITE / THE PIPELINE CONTRACTOR MILL PROMDE ASSISTANCE IN PREPARINO THE SUIPEMENT, INSTALLATION OF THE ACCESS, SETTING UP HOD EQUIPMENT, INSTALLATION OF THE TUYAU À PAROL ÉPAISSE / HW PIPE :\_\_\_\_\_\_1087mm DIA, EXT. / 0.0. (NPS 42) x 20.2mm ÉP./NCT. 2. TOUS LES CHATMAGES SONT HORIZONTAUX SAUF INDICATION CONTRAIRE. / ALL CHAINAGES ARE HORIZONTAL UNLESS-OTHERWISE SPECIFIED. PIPE, REMOVAL OF HOD EQUIPMENT, INSTALLATION OF THE SITE. THE LA SECTION OF THESE SHIPPINGS DOT FIRE SUPPOPTER 3. TEMPERATURE D'OPÉRATION MIN. / NIN. OPERATING TEMPERATURE : \_\_\_ 6. LES ALIGNEMENTS DE LA CONDUITE, TELS OU'INDIQUÉS SUR LE LA SECTION DI L'ITALIA SOLUICE DOIT ETRE SUPPORTION DE ADQUATEMENT EN TOUT TEMPO LORS DE L'OPERATION DE TRAGE, APIN DE S'ASSURER QUE LE TUTAU NE SURIESSE PAS DE CONTRAMITES EXCESSIVES. THE PRE PULL SECTION SAUL. BE ADQUATET SUPPORTIO AT ALL TIMES OURRING PULLBADIC TO DESURE THE PIPE IS NOT OVERSTRESSED. PLAN ET PROFIL INDIQUENT LES EXIGENCES MINIMALES REQUISES POUR L'OLÉDBLIC ÉNERGIE EST: L'ENTREPRENEUR 4. TYPE DE JOHNT / TYPE DE JOINT : CÉNÉRAL / CENERAL: 14. L'ENTREPRENEUR DOIT DISPOSER DES OUTILS DE SURVEILLANCE PECURES POUR "CALGOLIC GENERIC EST, "CETTEPPENDUM PECUTA SE OSSIGNALE ET A SES PRESCRICA LE PACETA DE LA DELL'ARCHITO LE FA SES PRESCRICA LE PROPERTIE DE L'ATEMATRE DANCE PER A SELVICIONI LES PROPOSITIONES AU L'ATEMATRE DANCE PEUT A SELVICIONI L'EL PROPOSITIONE PUÈ TOURNE PUÈ TOURNE PUÈ TOURNE PEUT A SERVICIONI L'EL PROPERTIE ALAMABERS, AS INDICATED OF THE PUEN AUX PROPILE PREFIEIT REPORT EST PREFIEIT DE MANNE POÈTE. EL PREFIEIT DE REPORTE PEUT L'EL PROPILE 3. LA TRAVERSE DEVRA ÊTRE CONSTRUITE ET ÉPROLVÉE EN RESPECTANT AU MINIMUM TOUS LES RÉGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROMNCIALIX, MUNICIPAUX ET RÉGIONAUX APPUCABLES. / AS A 5. REVETENENT CONDUITE / LINE PIPE COXTING :\_ LEMINAMENTAL DOTI DIRPOSEN DAS DO ILIS DE SONNELLONAC. POPUR ON SUM DOSTRATIF DE LA PRESIDION AMMADIANE ET DE LA TURBISITÉ DU COURS D'EUL. PENERGE LE DÉVIRSEMENT DE BOULE DE FORMEL DANS LE COURS D'EUL. PENERS SINLL BE A CONSTANT MONTRORING TOOL FOR PAUGLAN PRESSURE AND MATERIOLORIES L'URBISITÉ PI I'RE HOD CONTRAFOR TO DESIRE NO FRAC-DUT OF DRILLING FLUID INTO THE WITEROURISE. TUYALI FD / HOD PIPE : \_\_ 6. MÉTHODE DE TRAVERSE / CROSSING WETHOD : \_\_\_\_\_ MINIMUM, THE CROSSING SHALL BE CONSTRUCTED AND TESTED IN ACCORDANCE WITH ALL APPLICABLE FEDERAL, PROMINCIAL, MUNICIPAL AND REGIONAL REGULATIONS. 11. AFIN D'INSPECTER VISUELLEMENT TOUT DOMMAGE AU TUYAU OU MÉTHODE DE TRAVERSE ALTERNATIVE / ALTERNATE CROSSING METHOD : \_\_\_\_\_\_TRAVICHÉE / TRENCHED A PRIS DIRECTOR VISUALLEDIST TOUT DOMANGE, AN TUPN OF A SON RECEIVED. CHIEF AND AND RECEIVED AND A SON RECEIVED. CHIEF AND AND RECEIVED AND AND A SON RECEIVED AND AND A SON RECEIVED. CHIEF AND A SON RECEIVED. 7. Test de pressión nin. (section de traierse)/nin. Test pressure (crossins section) :\_\_\_\_\_\_11 560 kpg A LA CONSTRUCTION DE LA CONDUITE ET LE PROGRAMME 8. PRESSION D'OPÉRATION NAV. / WAX. OPERATING PRESSURE : LA CONSTRUCTION DE LA CONDUTTE ET LE PROGRAMME

O'ESSAIS DE PRESSION H'ROSCATRIQUE DOIRENT ÉTRE

DOMPORMES À LA NORME CSA 2882-11, AUX SPÉCIFICATIONS

DE CONSTRUCTION TES-PRO-L'POS ET TES-PROJ-HOD DE

TRANSCANADA ET AUX EXIGENCES DU PERMIS DE TRAVERSE, /

PIPELINE CONSTRUCTION AND HYDROSTATIC TESTING PROGRAM

SHALL DOMPLY WITH CSA 2882-11 STANIOPAG AND 15. LA PROFONDEUR DE RECOLUREMENT SERA DÉTERMINÉE À LA 9. PROTECTION CATHODIQUE / CATHODIC PROTECTION : \_\_\_\_\_\_ DOURNAT IMPOSÉ / IMPRESSED CURRENT PROPOSALS MUST BE APPROVED BY TRANSCANADA AND APPLICABLE REGULATORY AGENCIES. PHASE D'INGENIERIE DÉTAILÉE. / DEFTH OF COVER WILL BE FINALIZED DURING THE DETAILED ENGINEERING PHASE. 10. VOLTAGE DE PROTECTION DATHODIQUE MAY. / WAX. CATHODIC PROTECTION VOLTAGE : \_\_\_\_\_AD / THO 7. EN AUCUN CAS LA CONDUITE NE PEUT ÊTRE INSTALLÉE À 11. PRODUIT TRANSPORTÉ / PRODUCT CARRIED : ..... L'EXTÉRIEUR DE L'EMPRISE D'CLÉDOUC ÉMERGIE EST. / UNDER NO CIRCUMSTANCES SHALL THE PIPEUNE BE INSTALLED DUTSIDE DE THE ENERGY EAST R.D.W. ENVIRONNEMENT/ ENVIRONMENTAL: 18. VOIR LES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES DÉTAILLÉES (À ÉTRE COMPLÉTÉES À L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE) / SEE DETAILED ENVIRONMENTAL CONDITIONS (TO BE DEFINED IN DETAILED ENGINEERING) SHALL DUMPLY WITH CSA 2882—11 SIPPLOVED AND TRANSCANADA CONSTRUCTION SPECIFICATIONS TES-PROJ-POS,TES-PROJ-HOD AND MEET REQUIREMENTS IN THE CROSSING AGREEMENTS. 12 UN PLAN ET UN PROFIL «TEL-QUE-DONSTRUM» DOMENT ÉTRE LINY LEVEL OF THE PROFIL CTELL-QUE-CONSTRUTS DOMENT THE FOURNIS À DIEDDUC ÉNERGIE EST APRÈS L'ACHÈVEMENT DES TRANAUX, À RINAL ASS-BUILTS PLAN AND PROFILE SHALL BE PROVIDED TO ENERGY EAST PIPELINE AFTER THE COMPLETION OF THE WORK. LA CONDUITE DOTE THE MISE SHIP LE SOL NITUREL NON-REMAINE AVEC LA PROTECTION APPROPRIÉS. LES FEMILES LATEDIALS DOCUMENTAL TRANSPIRE EVANOR TEMPORTE L'ATRICT REPORTET LA TRANSPORTET LA TRANSPORTET LA TRANSPORTET LA TRANSPORTET LA TRANSPORTET LA TRANSPORTET L'ATRICTATION DOS LIMITA PROPRIORITE PROTECTION. TEMPORARY SIDE SLOFES SHALL MELT TRANSPORTET PROTECTION. TEMPORARY SIDE SLOFES SHALL MELT TRANSPORTET PROTECTION. TEMPORARY SIDE SLOFES SHALL MELT TRANSPORTET PROTECTION. IOT 1 947 534 CONTINUED ML-03-033A SECTION SOUDÉE POUR TIRAGE 954m/ WELDED PULLBACK SECTION 954m -0+628.0 POINT DE SORTIE/ SUITE SUR 4930-03 AIRE TEMPORAIRE DE TRAVAIL / TEMPORARY WORKSPACE NPS 42 OLEDDUC ENERGIE EST PROPOSE / PROPOSED NPS 42 ENERGY EAST PIPELINE 40.0 LINITE D'EMPRISE GLÉCOLIC ÉNERGIE EST/-AD / TBD AD / TBD IOT 1 947 536 VUE EN PLAN/PLAN VIEW ECHELLE/SDALE: 1:1500

DESSINS DE RÉFÉRENCE/REFERENCE DRAWINGS RÉVISION/REVISION APPROBATION/APPROVAL PROFESSIONAL DIGNEER/RPT Stantec COOK PROUT DESIGNATUR OFFICER SCHOOLS DESIGN ON PROUT CONNERS OFFICER SCHOOLS DESIGN ON PROUT OFFICER SCHOOLS TORE/TITLE Energy East Pipeline Ltd. OHESTON-VENETTE 4830-83-HL-SK-524F PHINEAU DE SHINLENTON POUR OLEGOUG À HAUTE PRESSINIVINN PRESSURE OL MPELINE WARRING SIEN A 2014-03-31 FINE POUR RÉVISION (INTERNE AN / ISSUED FOR REVIEW (INTERNAL AN 2187445 JML JB NG/8S JN GP ENTEC 2187445 JML JB NG/8S JM GP ENTED B 2014-04-04 Buis Pour Révision (Interne Stanted) / Issued for Revew (Internal Stant HEDRIATION GENERALE OLDSDUC ENERGIE EST / ENERGY EAST GENERAL REPRESSION PPELINE
FIX 4930 CHARMOT/CHARMOTE DISTRIBUTION COST. PRÉLIMINAIRE 4930-03-ML-SK-614F DESSN TYPIQUE DE COUDE 30/TYPICAL DRIWING 3D ELEDM DETAL C 2014-04-24 DHS POUR REVISION (CLIENT) / REGUED FOR REVIEW (CLIENT) JES CS NO/85 JN CP EMEC 493D 4830-03-ML-03-033A RIMÉRE DES MILLE ÎLES - TRAVERSE PAR FORADE DIRECTIONNEL / HOD DROSSING D 2014-07-14 ENIS POUR NGÉHIERIE DE BASE / ISSUED FOR FEED JDS CS NG/83 JN GP ENTED NON POUR CONSTRUCTION/ 4830-03-ML-03-034 RMBRE DES MILLE (LES - TRAVERSE EN TRAVICHEE / TRENCHED CROSSING (ALTERNATIVE) YN CS NO/8S AS GP ENTEC RIVIÈRE DES MILLE ÎLES **PRELIMINARY ONLY** TRAVERSE PAR FORAGE DIRECTIONNEL/HDD CROSSING NOT FOR CONSTRUCTION OHÉBEC DATE PERMS/PERMIT No. 4930-D3-ML-03-D33B TO BE BE IN THOSE PATECING 7872/1007

GR. 483, DAT I. MSC CSA Z245.1-14

SYSTEM / SYSTEM IA

\_ SYSTEME / SYSTEM 2B

9 248 kPa

FORMSE DIRECTIONMEL / HOD

PÉTROLE BRUT / CRUCE OL





# Annexe C

# Dessin de traverse alternative

1 12 NOTES: T EN AUCUN DAS LA CONDUITE NE PEUT ÊTRE INSTALLÉE À L'EVIÉRIEUR DE RESTICN HES DÉRILAIS ET RENGLAIS TENDORAIRES/ SOIL PLACEMENT\_TENDORARY . 17 SEPEDIUS LE PEMBLAI DANS LE TALLIS DOIT ÊTPE MIS EN PLACE AVEC LINE L'EMPRISE D'OLÉODUC ÉNERGIE EST. / UNDER NO CIRCUMSTANCES SHALL THE PIPELINE BE INSTALLED OUTSIDE OF THE ENERGY EAST R.O.W. PENTE MACIMALE DE 28:1V POUR COTTIMISER LA STABILITÉ DU TALUS. / IF REQUIRED, THE SOILS IN THE SAG BEND AND BANK AREA SHALL BE PLACED WITH A MAKIMUM SLOPE OF 24:1V TO OPTIMISE BANK STRAILTY. ARPENTAGE/ SURVEYING: 13 LES PENTES DU DÉRIAIS D'EXCAVATION DOIVENT ÉTRE CONFORMES AUX NORMES TES-DV31-2333 ET TES-PROJ-EXC DE TRANSCANDA ET AUX MORNES LOCALE, TEMPORARY SPOIL SLOPE FROM EXCAVATION SHALL CONFORM TO TRANSCANDA SPECIFICATIONS TES-POJ1-2333, TES-PROJ-EXC AND LOCAL REQUIREMENTS. 1. TOUTES LES MESURES SONT EN MÊTRES SAUF INDICATION CONTRAIRE. / 8. LES ALIGNEMENTS DE LA CONDUITE, TELS OU'NINOUÉS SUR LE PLAN ET PROFIL. ALL MEASUREMENTS ARE IN METERS UNLESS OTHERWISE SPECIFIED. LES AUDICIDIENTS DE LA CONDUITE, TELS OUPROUDES SUR LE PAUX ET PROFEI, INDICIDIENT LES DOCUMENTS MINIMALES REGUISES POUR L'ÉCOUDE CHEMICE EST L'ENTERPRIEUR PEUF À SU DESPÉTION ET À SES FRISS, PROPOSET IUN PROFIL CONDUIT ÉTER POUR L'EST PROFILISSE PAUX PROFILISSE PROFILISSE PAUX PROF 18. LORS DE TRAVAUX HIVERNAUX, DES TASSEMENTS CONSIDÉRABLES PEUVENT SE TOUS LES CHAMAGES SONT HORIZONTAUX SAUF INDICATION CONTRAIRE. / ALL CHAMAGES ARE HORIZONTAL UNLESS OTHERWISE SPECIFIED. 14. L'AIRE D'ENTREPOSAGE DES DÉBLAIS DOIT ÊTRE NIVELÉE POUR S'ASSURER QUE PRODURE DANS LES BERGES REMBIAYEES L'ÉTÉ SUIVANT LA CONSTRUCTION ET PRODURE CHANG LES BERGES REBILAVES L'ÉTÉ SUMAIT LA COINTRICTION ET LES BERGES POUMPAIGN MECASITEME UN REPORTUDA ETM, SELDIN LA PENTE. SPÉCIFIÉE UNE QUAIMITÉ DE REBILAV SUPPLÂNDITARE POUPPAIR TÊTRE REDUIS COUNTRICTURE CES ASSENCIAIS CHANGE L'ÉTAULS / FOR WARTER CONSTITUCTION, DANS DIES BERGES CONTRICT ÎTRE PROPRIÉES AVIN QUE L'ÉTAU NE S'ACCUMULE PAS DI HAUT DE TAULS / FOR WARTER FOR CONSTITUCTION, AUD THE BANK MAY REQUIRE FIAU, CAMADIN OT THE SPECIFIE SACRE ACCUMENT FIAU ME DE SCUEIRE TO COMPRESANT FOR THE MONTAL SETTEMENT DE MINES SHALL BE CHANGES SUCH THAT WARTER COINT THE MENTAL SHALL BY LE SCUEIRE TO COMPRESANT FOR THE MENTAL SHALL BY CONTRICT TO CONTRICT THE BENTAL THE TOP OF THE BANK FAUL BE CHANGES SUCH THAT WARTER DOISES. L'EAU NE S'ACCUMULE PAS À LA SURFACE ET QUE LES DÉBLAIS MIS EN TAS GÉNÉRAL/ GENERAL N'EMPÉCHENT PAS L'ÉCOULEMENT DE L'EAU. / SPOIL AREAS SHALL BE GRADED TO ENSURE THE WATER WILL NOT POND ON THE SURFACE OR BE TRAPPED BY THE 3 14 TRAVERSE DEVRA FIRE CONSTRUITE ET CRROINCE EN RESPECTANT DI MINIMI M LA IN-AMPICA LIGUYA ETRE CONSTRUITE ET PROLUTÉ EN RESPECTANT FAI MININ TOUS LES RÉGLEMENTS FEDERANCE, PROMICIOUX, D'ENGIGNAUX EN EGLOVAUX APPLEAUES, / AS A MINIMUM, THE CHOSSING SHALL BE CONSTRUCTED AND TESTED IN ADCORDANCE WITH ALL APPLICABLE FEDERAL, PROVINCIAL, MUNICIPAL AND REJORNAL REGULATIONS. SPOIL PILE GESTION DES DÉBLAIS ET REMBLAIS PERMANENTS/ SOIL PLACEMENT- PERMANENT : & CHEMIN ST. CHARLES LIFE BY TRANSCANADA AND APPLICABLE REQUILATORY AGENCIES. 15. LA TRANCHÉE DE LA CONDUITE TRAVERSANT LE COURS D'EAU DOIT ÊTRE B. LA CONDUITE DOIT ÊTRE MISE EN PLACE SUR LE SOL NATUREL NON-REMANIÉ REMBLAYÉE AVEC LES MATÉRIALIX EN PLACE JUSQU'ALI NIMEAU APPROXIMATIF DU 4. LA CONSTRUCTION DE LA CONDUITE ET LE PROCRAMME D'ESSAIS DE PRESSIONI IN CONTRIBUTION LE LA CONDITTÉ EL LE PROGRAMME D'ESSANS DE PRESSION INVINCIONATION DOOMET ÉTRE DOMENIMES À LA ROMME CAL 2882-11, AUX SPÉCIFICITIONS DE CONSTRUCTION TES-PROL-FOS ET AUX EXPERICES DU PENIX DE TRAVERSE / PRULIE CONSTRUCTION AUX INFORMATIC TESTIME PROGRAM DE TRAVERSE / PRULIE CONSTRUCTION AUX INFORMATIC TESTIME PROGRAMM SEPCEMENTS. AVEC LA PROTECTION APPROPRIÈE. LES PENTES LATÉRALES D'EXCAVATION TEMPORAIRE DEVRONT RESPECTER LA SPÉCIFICATION DE CONSTRUCTION LIT CRIGINAL DE LA RIVIÈRE. / PIPE DITCH ACROSS MUN CHANNEL SHALL BE BACKFILLED WITH NATIVE MATERIAL TO APPROXIMATELY THE ORIGINAL GRADE. CONTRÔLE DE LA FLOTTABILITÉ/ BUOYANCY GONTROL : TES-PROJ-PES DE TRANSCAMADA, / PIPELINE SHALL BE PLACED EN MATURAL UNDSTURBED SOIL WITH APPROPRIATE PROTECTION. TEMPORARY SIDE SLOPES SHALL MEET TRANSCAMADA CONSTRUCTION SPECIFICATION TES-PROJ-PCS. 19. LE CONTRÔLE DE LA FLOTTABILITÉ SERA DÉTERMINÉE À L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE. / BUCYANCY CONTROL WILL BE DETERMINED IN DETAILED ENGINEERING. 18. LES MATÉRIALIX DES BERGES DOIVENT ÊTRE REPLACÉS DE FAÇON PERMANENTE PAR COUCHES DE 300mm D'ÉPAISSEUR DOMENT COMPACTÉES, CES MATÉRIAUX DOIVENT ETRE EXEMPTS DE MATIÈRES ORGANIQUES ET DE DÉRRIS LIGNEUX, AVANT LE ENVIRONNEMENT/ ENVIRONMENTAL: 10. L'ANGLE DE COURBURE MAXIMALE DE LA CONDUITE SUR LE TERRAIN EST DE 1.0 EIRE. DEMM\*D DE MAINESS ORGANIDAS DE DE DES DEMENS LIGITUS, ARANT LE REMIGIAÇÃO ES DE SANCES CONTROLLA DE SANCES CALCE DORMA EIRE. SOURCES POUR PROMOSES CONTROLLA DE SANCES DE LE RESIDUA, POR CONTROLLA DE LA CONTROLLA DE LA CASTA DEL CASTA DEL CASTA DE LA CASTA DEL CASTA DE LA CASTA DE LA CASTA DE LA CASTA DEL CASTA DEL CASTA DEL CASTA DE LA CASTA DEL CAS 20. VDIR LES DLAUSES ENVIRONNEMENTALES OÉTAILLÉES (À ÊTRE COMPLÉTÉES À L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE). / SEE DETAILED ENVIRONNENTAL DOINDITIONS (TO BE DEFINED IN DETAILED ENGINEERING) & RIVIÈRE DES MILLE ÎLES B BONT DES WITTE L'ES DEGRÉ PAR DIAMÈTRE DE LONGUEUR. / THE MAXIMUM PIPE FIELD BEND ANGLE IS 1.0 DEGREE PER DAMETER LENGTH. S. LA MÉTHODE DE TRAVERSÉ ET D'INSTALLATION DU PIPELINE SERA CONFIRMÉE À L'INGENIERIE DÉTAILLÉE. / METHOU FOR RIMER CROSSING AND PIPE INSTALLATION TO BE CONFIRMED DURING DETAILED ENGINEEMING. 11. UN PLAN ET UN PROFIL «TEL-QUE-DONSTRUIT» DOMENT ÊTRE FOURNIS À DLEDDUC ENERGIE EST APRES L'ACHEMENT DES TRAVALIX. / A FINAL «AS-BUILT» PLAN AND PROFILE SHALL BE PROVIDED TO ENERGY EAST PIPELINE AFTER THE COMPLETION OF THE WORK. INSTALLATION DE LA CONDUITE ET ALIGNEMENT / PIPE ALIGNHENT AND INSTALLATION: 6. L'ENTREPRENEUR PIPEUNE DOIT VÉRIPIER LA PROFONDEUR ET L'EMPLACEMENT DES NPS 42 CLEDOLIC ENERGIE EST PROPOSE/ PROPOSED NPS 42 ENERGY EAST PIPELINE INSTALLATIONS SOUTERPAINES EXISTANTES AWANT LA CONSTRUCTION. /
THE PIPELINE CONTRACTOR SHALL VERIFY THE LOCATION AND DEPTH OF
EXISTING UNDERGROUND INSTALLATIONS PRIOR TO CONSTRUCTION. 12. LA PROFONDEUR DE RECOUVREMENT SERA DÉTERMINÉE À LA PHASE D'INGÉNIÈRIE DE DÉTAIL / DEPTIH OF COMER WILL BE FINALIZED DURING THE DETAILED VILLE DE / CITY OF TERREBONNE ET/AND LAVAL IAT AS A2" 1 34" LONG -75 35" 25 71" AU/AT & RIVIÈRE DES MILLE ÎLES AIRE TEMPORAIRE DE TRAVAIL/
TEMPORARY WORKSPACE LOT 1 947 884 PLAN DE LOCALISATION / LOCATION PLAN LOT 1 982 928 INT 1 047 534 TOP OF BANK ECH./SCALE: 1:10000 40.0mX80.0m AIRE-LOT 1 981 951 SPÉCIFICATIONS DE L'DIÉDDIIC / PIPELINE SPECIFICATIONS HAUT DE TALLIS/ FROM DE L'EAU . DONBUTE / LINE PIPE: 1067mm DA EXT. / 0.D. (NPS 42) x 11.9mm 6P./HJ DR. 483, CAT II, MEC DSA 2245.1-1-TUYAU A PAROI ÉPASSE / HW PIPE : 1087mm DIA EXT. / O.D. (NPS 42) x 18.1mm ÉP./W.T. 3 OR. 433, CAT II, MSC CSA 2243.1—14

TEMPÉRATURE D'OPÉRATION NAV. / MAX. OPERATING TEMPERATURE : TIT 4 138 79 3. TEMPÉRATURE D'OPÉRATION WILL / WIN. OPERATING TEMPERATURE : ... 4. TYPE DE JOINT / TYPE OF JOINT : \_\_\_ SOLDE / WELDER LOF 1 94 S. REVÊTEMENT CONDUITE / UNE PIPE COATING :\_ SYSTÈME / SYSTEM 1A AIRE TEMPORARE DE TRAVAIL/ TEMPORARY WORKSPACE TUTALI À PARTI ÉPASSE / HW PIPE : .... SYSTÈNE / SYSTEM 28 & AVENUE TOURVALLE 3. WETHODE DE TRAVERSE / CROSSING METHOD : . TRANCHÉE / TRENCHED 7. TEST DE PRESSION WIN. (SECTION DE TRAJERSE)/WIN. TEST PRESSURE (CROSSING SECTION) : \_\_\_\_\_\_11 560 kpa QEEP-053 B. Pression d'opération wax. / Mac. dperating pressure : ... 9 248 kPr 42 OLÉODUC ÉNERGIE EST PROPOSÉ/PROPOSED NPS 42 ENERGY EAST PIPELINE 9. PROTECTION DATHORISME / CATHORIS PROTECTION : COLUMN HAPPIS / IMPRESSED CLIRICALE LIMITE D'EMPRISE DLÉDOUC ÉNERGIE EST/ ENERGY EAST PIPELINE R/W BOLINDAPY O. VOLTAGE DE PROTECTION CATHODIQUE MAX. / MAX. CXTHODIC PROTECTION VOLTAGE :\_\_\_ AD/ TBO PRODUIT TRANSPORTÉ / PRODUCT GARRED : PÉTROLE BRUT / CRUDE DIL 148 323 LOT 1 947 463 LOT 1 947 559 0+000.0 © RIVIÈRE DES MILLE (LES RAPPORT DE FORAGE / BOREHOLE LOG LDT 2 575 359 DESCRIPTION LOT 1 950 638 ARGILE SILTEUX GRIS, TRACES DE SABLE/ SILTY CLAY, GREY, TRACES OF SAND VUE EN PLAN/PLAN VIEW ECH. / SCALE: 1:1000 CEEP-051 2 EB SDCLE ROCHEUX/ BEDROCK 3 BAPIK BAPIK ARGILE SILTEUX GRIS, TRACES DE SABLE/ SILTY CLAY, GREY, TRACES OF SAND 5 PANNEAU DE SIGNALISATIONOLÉODUC ÉNERGIE EST/ ENERGY EAST PIPELINE WARNING FICEN SILT ET SABLE GRIS, TRACES DE GRAVIER/ GREY SILT AND SAND, TRACES OF GRAVEL QEEP-053 PROFONDEUR DE DÉGAGEMENT MIN. / MIN. DEPTH OF COVER. PROFONDEUR DE DÉGAGEMENT MIN. / MIN. DEPTH OF COVER SABLE ET GRAVIER AVEC FRAGMENTS DE SHALE/ SAND AND GRAVEL WITH SHALE FRAGMENTS 7 PANNEAU DE SIGNALISATIONOLÉODUC ÉNERGIE EST/ ENERGY EAST PIPELINE WARNING SIGN 0P 0F ROC TRES FRACTURE/ EXTREAMLY FRACTURED ROCK SOL DECAPE/ SRADE SDL DECAPE/ В SOCLE ROCHEUX/ 9 - 30 20 20-4 - QEEP-053 5 0 1 COOL II ENERGY (EL CIV Б - 8 RAGE/FIELD BEND (NOTE 10) 3 -7 9 ELBOW 30" NPS 42 OLÉODUC ÉNERGIE EST PROPOSÉ/ PROPOSED NPS 42 ENERGY EAST PIPELINE -30 -D+340 -D+320 -D+301 -D+260 -D+260 -D+240 -D+220 -D+200 -0+180 -0+180 -0+140 -0+120 -0+120 -0+050 -0+050 -0+050 -0+040 -0+020 0+020 0+020 0+080 0+080 0+100 0+120 0+140 0+180 0+180 0+200 0+220 0+240 0+260 0+260 0+260 0+300 331 LONGUEUR MINIMUM DE TUYAU À PARGIS ÉPAISSE/MINIMUM LENGTH HEAVY WALL PIPE 1067mm DW. EXT./O.D. X 11.8mm EP./W.T., GR. 493, DAT II, MSC, CSA Z245.1-14, REVETEMENT / COATING: SYSTEM 1A 1067mm DIA, EXT./O.D. X 11.8mm ÉP./W.T., GR. 483, DAT II, MSC, CSA Z245.1-14, REVÊTEMENT / COATING: SYSTEM 1A 1067mm DIA EXT./O.D. x 19.1mm ÉP./W.T., CR. 483, CAT II, M5C, CSA 2245.1-14 REVETEMENT / CDATING: SYSTEM 28 VUE EN PROFIL/PROFILE VIEW ÉCH. HOR. / HOR. SCALE: 1:1000 ÉCH. VERT. / VERT. SCALE: 1:1000 RÉVISION/REVISION DESSINS DE RÉFÉRENCE/REFERENCE DRAWINGS APPROBATION/APPROVAL INGÉMEUR/APT PROFESSIONAL ENGINEER/APT PERMIS/APP. INC. PERMIT/ENG. APPROVAL Stantec | 707RE/TITLE CODE PROUET DESIGNATUR OFFICERY DESIGNATION DESIGN CHE PROJECT NOR CONNOCHE PROJECT NOR CONNO Energy East Pipeline Ltd. 4830-93-HL-SK-524F PHINEAU DE SHIVLISATION POUR OLDONG A HAUTE PRESIDIN/THAT PRESIDE OL MPEURE WARRING SIEN A 2014-03-31 THIS POUR REVISION (INTERNE AN / ISSUED FOR REVIEW ONTERNAL AN 2187445 CS/3/3 JB NG JN GP JMSTH-198ETE 2187445 JCS JB N2 JN GP JMSTH-198ETE 4836-83-ML-9K-S17F DÉTAL TYRIQUE DE TRANSITION DE TUYAU/TYPICAL PIPE TRANSITION DETAL B 2014-04-04 Buts Pour REVISION (INTERNE STATTED) / ISSUED FOR RENEW (INTERNAL STATT HFDRWATON GENERALE CLEODUC ENERGE EST / ENERGY EKST GENERAL REDRIMETON PPEUME FM 4930 CHARMOT/OHNRUME DESCRIPTION OF SECURITIES PRÉLIMINAIRE 48XD-05-MI-5K-814F DESSEN TYPIDLE DE COLOE XD/TYPICAL DRIMING ZO FLEDM DETAL C 2014-04-14 DHS POUR RÉVISION (CLIENT) / REGUED FOR REJIEN (CLIENT) JCS JB NC JN CP JORGON-VOICE STOS-43-MIL-G3-608F PENBLY TRANSPILE DE RIVÊRE, PROTECTION CONTRE L'ÉRONGIN/ WYTERCRONNING BANK EXCISION PROTECTION D 2014-05-14 ÉNIS POUR NGÉHIERIE DE BASE / ISSUED FOR FEED 2.225544 JÚS ÚS NG JN GP ZHIGHTH-1919ETT NON POUR CONSTRUCTION JU CS NG AB GP JONGTH-109ETH STDS-03-NL-05-103\_FR PORCEAU TEMPORARE W/ED BUSE / TEMPORARY FLIME DULVERT CROSSING RIMÈRE DES MILLE ÎLES **PRELIMINARY ONLY** STES-03-NL-06-111\_FR THAVERSE DE COURS D'EAU AVEC BUSE / FILIME WATERCOURSE DROSSING TRAVERSE EN TRANCHÉE / TRENCHED CROSSING (ALTERNATIVE) NOT FOR CONSTRUCTION STED-D3-NL-D5-112\_FR TRAVERSE DE COURS (ÉEU) PAR BARBASE ET POWEME / DAN JRID PURP MATERIOUISSE CROSSINS OUÉBEC 4930-03-ML-93-033A RMERE DES MILLE ILES - TRAVERSE PAR PORAGE DRECTIONNEL / HDD CROSSING DATE ACRIMS/PERNIT No. +830-83-HL-63-0338 RMÈRE DES WILLE ILES - TRAVERSE PAR FORAGE DIRECTIONNEL / HDD CROSSING 4930-03-MI -03-034 TO BE BE BE THE INCLUSIONS 707X1000 DESSIN ASSISTÉ PAR DRDINATEUR/ CADD DRAWING : NE PAS FAIRE DE RÉVISIONS MANUELLES/DD NOT NAKE MANUAL REVISIONS





# Annexe D

# Information géotechnique

# Annexe G – Rivière des Milles Îles



# **G1.** Rapports de forage





### Géotechnique et environnement

#### Notes explicatives sur les rapports de sondage

Les rapports de forages et/ou sondage, placés en annexe, contiennent une description des sols et du roc rencontrés, incluant la profondeur et l'élévation de chacune des couches et le type, la profondeur et la récupération de chacun des échantillons prélevés lors des travaux sur le terrain.

#### **DESCRIPTION**

La description des sols est basée sur la classification selon la dimension des particules, l'importance relative de chacun des constituants et les résultats des divers essais réalisés sur le terrain ou en laboratoire.

#### Classification et dimension des particules (ASTM D2487)

<u>Terminologie</u>	Dimensions (mm)
Blocs	> 300
Cailloux	80 à 300
Gravier	5,0 à 80
Sable	0,080 à 5,0
Silt	0,002 à 0,080
Argile	< 0,002
	Proportion (en poids)
Traces	< 10 %
Un peu	10 % à 20 %
Adjectif (ex. : sableux)	20 % à 35 %
Nom (ex. : et sable)	> 35 %

Un matériau décrit comme un « till » ou « moraine » est susceptible de contenir des cailloux et/ou des blocs de façon erratique. La proportion de cailloux et de blocs est donc évaluée de façon distincte.

#### Sols pulvérulents

Dans le cas des sols pulvérulents (silt, sable et gravier), l'état de densité du sol, ou compacité, est qualifié d'après l'indice « N » de l'essai de pénétration standard

<u>Compacité</u>	Indice « N »
Très lâche	< 4
Lâche	4 à 10
Compact ou moyenne	10 à 30
Dense	30 à 50
Très dense	> 50

#### Sols cohérents

Pour les sols cohérents (silt argileux à argile), la consistance du sol est évaluée à partir des essais de résistance au cisaillement  $(C_u)$  ou, à défaut, de l'indice « N ». La sensibilité au remaniement  $(S_l)$  est définie par le rapport de la résistance au cisaillement du matériau intact  $(C_u)$  sur celle du matériau remanié  $(C_{ur}).$ 

Consistance	Résistance (Cu, kPa)	Indice « N »
Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure	< 12 12 à 25 25 à 50 50 à 100 100 à 200 > 200	4 à 8 8 à 15 15 à 30 > 30
Sensibilité (S <sub>1</sub> ) Faible Moyenne Sensible Très sensible Liquide		C <sub>u</sub> / C <sub>ur</sub> < 2 2 à 4 4 à 8 8 à 16 > 16
<u>Plasticité</u>	Limite de liquidité (w <sub>I</sub> )	Indice de plasticité (Ip)
Faible Moyenne Élevée	< 30 30 à 50 > 50	< 10 % 10 % à 25 % > 25 %

#### Socle rocheux

La description du roc est le résultat de l'examen pétrographique des échantillons recueillis. Le degré de fracturation du roc est exprimé par l'indice de qualité du roc (RQD), qui est le résultat du rapport de la sommation des longueurs des échantillons de plus de 100 millimètres de longueur sur la longueur totale de la course

<u>Terminologie</u>	Indice RQD
Très mauvaise	0 % à 25 %
Mauvaise	25 % à 50 %
Moyenne	50 % à 75 %
Bonne	75 % à 90 %
Excellente	90 % à 100 %

#### **STRATIGRAPHIE**

Les symboles suivants sont utilisés, seuls ou associés, pour illustrer la stratigraphie; un X indique qu'il s'agit de matériaux de remblai.

Argile	∈ ⊆ ≇ ⊑ ∈	Gravier
Silt		Sols organiques
Sable		Calcaire ou dolomie
Roche ignée		Shale ou ardoise
Grès	<del>33</del>	Roche métamorphique

#### **ESSAIS**

Dans cette colonne sont indiqués les résultats des essais réalisés sur le terrain et en laboratoire, aux profondeurs correspondantes. Les symboles suivants indiquent les essais couramment réalisés.

:	Essai de pénétration standard
:	Résistance au cisaillement
:	Résistance au cisaillement (remanié)
:	Sensibilité au remaniement
:	Indice de qualité du roc en laboratoire
:	Injection d'eau sous pression
:	Teneur en eau naturelle
:	Limites d'Atterberg
:	Perméabilité
:	Analyse granulométrique (tamisage)
:	Analyse chimique
:	Résistance en compression (roc)
:	Dosage par lavage au tamis de 80 μm
:	Consolidation oedométrique
:	Sédimentométrie .

#### **COLONNE QUADRILLÉE**

La colonne quadrillée de l'extrême droite du rapport de forage permet l'expression graphique des résultats de terrain ou de laboratoire tels que le profil de résistance au cisaillement ou l'essai de pénétration dynamique. Les valeurs de terrain sont généralement représentées par un cercle et les résultats de laboratoire par un triangle renversé. Le quadrillage peut être remplacé par un croquis d'installation de piézomètre et/ou de tube d'observation.



#### RAPPORT DE FORAGE

État de l'échantillon

Remanié

Intact

Perdu

Forage No: QEEP-051

Dossier: PLUS-00026280-045500 Coordonnées géographiques

Page 1 de 3

Projet : Oléoduc Énergie Est - Exploration géotechnique Traverses de rivières majeures

Endroit : Rivières des Mille Îles

Foreur : Forages S.L. Date du forage : 2014-03-03

CF: Cuillère fendue

ET: Tarière

TM: Tube à paroi mince

Type d'échantillon

CR: Carotte (forage au diamant)

Compilé par : M. Létourneau Technicien: V. Lhémery

Approuvé par : V. Boivin

 $\nabla$ 

Latitude : 45.7025° Longitude : -73.5570°

Niveau de référence

Date du rapport : 2014-04-16

Géodésique

Graphique Niveau d'eau : Cu (scissomètre au chantier) (kPa) Prof.: m Date:

: Cu (cône suédois) (kPa) Prof.: m Date:

: Absorption (essai d'eau) (Lugeon) Tubage: NW : Teneur en eau (w) Carottier: NQ

		: Manuel		Forage au diamant			<ul><li>□</li></ul>	H ::	Limites					Carottier : Marteau :		e : 63	.5 ka	Chu	ite :	0.76 m
Pi	of.		Coupe s	tratigraphique			Éch	antil	lons		_	leur	Essa					hique		
	m	Élév. Prof.		Description	Strat.	Eau	tat	- ed	Réc. %	N / RQD				Cu Cur						
-		10.79	Niveau actuel du sol	es en destruction dans glace et	S		ш	Ė	ž.	HQD	FA	8 5		Nc	2	20	10 E	8 0	0	100
-	┨		eau jusqu'à 1,4 mètr																	
-																				
-	1																			
	1 =	9.42 1.37	A !! !! !	Avenue de cable	47	,	Н													
	2		Argile silteuse grise,	traces de sable.			IXI	CF-1	100	8										
	2						Н													
1_	▋▋					1														
-	3					1														
10	3						М						In = 39.7%			28		67.7		
-							M	CF-2	100	1			Ip = 39,7% IL = 0,892					⊙ <b> </b> 33.4		
-	┪╡					1														
-	4																			
15							Н													
	] [					1	IXI	CF-3	100	1										
1_	5						Н													
_	╛																			
-	Ę					1														
20	6						M	CF-4	100	3										
-	┨						Δ	GF-4	100	3										
-	7					1														
-	1 -																			
25	8						Н													
	8						XI	CF-5	100	3										
1_	Ē					1	Н													
-	9					}														
-	9=																			
30	1							TM-6												
-								1101 0												
3.sty	10																			
SP_ v3	ı					1														
e 35	] =					1	H										$\vdash$			
forage	11						X	CF-7	100	2						E	E			
ada\Log	日						H													
ansCan B4	∐ ∃ emar	ques :			ľИ		Ш				Ш									

Remarques :

NOTE : CE RAPPORT DE FORAGE EST UNE REPRÉSENTATION DES CONDITIONS DE SOLS ET D'EAU SOUTERRAINE, INTERPRÉTÉE SELON LA PRATIQUE COURANTE, ET NE S'APPLIQUE QU'À L'EMPLACEMENT DE CE SONDAGE ET AU MOMENT DE SON EXÉCUTION. CE RAPPORT NE DOIT PAS ÉTRE REPRODUIT, SINON EN ENTIER, SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU L'ABORATOIRE.

Page 2 de 3



### RAPPORT DE FORAGE

Forage No : QEEP-051

Dossier : PLUS-00026280-045500

Pro	f.		Coupe stratigraphique			Écl	nantil			Ode						Gra	ohiq	ue	
pi i		Élév. Prof.	Description	Strat.	Eau	État	Type - No	Réc. %	N / RQD	VIBLE	ORTE	Essais	Cu <i>Cur</i> Nc	2	n 4	40	60	80	100
	#						•			Æ.	≦ IĽ		NC						
40	2					7													
$\dashv$						X	CF-8	100	4										
-	3																		
1	$\exists$																		=
45						7													=
1	4					X	CF-9	100	4									F	
$\dashv$																			
_	5																		
50	$\neg$	-4.45				7												ŧ	
$\perp$		15.24	Silt et sable grise, un peu de gravier. Compact à dense.			X	CF-10	58	22										
	6_																		
$\dashv$	7			0															
55	$\exists$					-												+	=
1						X	CF-11	67	16			AG		<u>0</u> 10.1					
+						<u> </u>													
+				a															
60	8																		=
						X	CF-12	63	35										
1	9			0															
-	∃																		
65																			
	0					X	CF-13	75	29										
I				q		$\vdash$													#
$\perp$																			
-	1																		
70				i b		X	CF-14	79	51										#
_2	2					$\vdash$													
4	$\neg$																	ŧ	
$\pm$		-11 99																	
75 2	3	-11.99 22.78	Socle rocheux : Roc argileux fracturé, silt et argile			Ĭ		67	R										
			dans les fractures. Longs intervalles de shale argileux gris foncé à noir avec laminations	==:			CR-16	95	0										
			millimétriques de siltstone. Litage horizontal. Fracture naturelle à 165° de l'axe avec silt et argile				CR-17	100	39									ŧ	#
$\dashv$	4		à 23,72 mètres de profondeur.				J11-17	100	33										
80			Nombreux joints et diaclases obliques entrecroisés provoquant une fracture mécanique.										>	=				Ŧ	
-	5		Joint à 70° à 24,66 mètres de profondeur.																
			Joint à 20° à 24,70 mètres de profondeur.											0.00				#	
$\Box$			Joint à 145° à 25,26 mètres de profondeur. Joint à 150° à 25,40 mètres de profondeur.				CR-18	100	69					<del></del>			F	Ŧ	
85 2	6=		·																
$\dashv$	$\exists$																		
							ı				-		<del></del>	<del></del>					

Page 3 de 3



### RAPPORT DE FORAGE

Forage Nº : QEEP-051

Dossier : PLUS-00026280-045500

Pı	of.		Coupe stratigraphique			Écl	hantill	ons		Ode		Essais				Grap	hiqu	е	
pi	m	Élév. Prof.	Description	Strat.	Eau	État	Type - No	Réc. %	N / RQD	AIBLE	ORTE	Essais	Cu Cur Nc	2	0 4	10 6	60 8	30	100
90	28-		À 27,08 mètres de profondeur : Shale noir fracturé. Présence possible de silt et argile, ou matrice de roc broyé. À partir de 27,31 mètres de profondeur : Alternance de shale argileux et de shale silteux (moindre quantité) gris foncé à noir avec laminations millimétriques de siltstone gris-brun. Lithologie constante jusqu'à la fin du forage.				CR-19	100	72				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	0.00					
100	30						CR-20	100	100					0.00					
105 —	32		Joint à 15° avec l'axe à 31,78 mètres de profondeur.  Joint à 50° avec l'axe à 31,95 mètres de profondeur.  Entre 32,46 et 32,56 mètres de profondeur : 3 joints successifs à 60° recoupés d'un joint à 20°.				CR-21	100	81				>	<					
	35		À 32,61 et 32,64 mètres de profondeur : Deux directions de joints entrecoupés à 160° et 35°. À 32,81 mètres de profondeur : Joint à 160°. À 32,90 mètres de profondeur : Lentille ou nodule aplatie de pyrite massive de 1 cm d'épaisseur. De 32,90 à 33,11 mètres de profondeur : Joint avec placage de calcite à 170°. À 33,60 mètres de profondeur : Joint à 160°. À 34,55 mètres de profondeur : Joint à 135°. À 35,30 mètres de profondeur : Joint à 140°. De 35,65 à 35,78 mètres de profondeur : Joint à 170°.				CR-23	100	92					0.00					
120 	37		De 36,35 à 36,55 mètres de profondeur : Joint à 10°.  À 37,30 mètres de profondeur : Joint à 50°.  Quelques horizons plus silteux de 37,40 à 39,90 mètres de profondeur.				CR-25	100	100				>						
130	39		Lithologie de shale gris foncé noir argileux à silteux constante.				-							0.00					
	41	-30.15 40.94	Séquence de shale argileux noir de 39,90 à 40,94 mètres de profondeur.  Joint à 140° de l'axe à 40,50 mètres de profondeur.  Fin du forage à 40,9 mètre de profondeur.				CR-26	100	93				>	<					



#### RAPPORT DE FORAGE

État de l'échantillon

Remanié

Intact

Perdu

Forage au diamant

Forage Nº: QEEP-053

Dossier: PLUS-00026280-045500

Page 1 de 4

Projet : Oléoduc Énergie Est - Exploration géotechnique Traverses de rivières majeures

Endroit : Rivière des Mille lles

Foreur : Forages S.L.

Date du forage : 2014-02-18

CF: Cuillère fendue

ET: Tarière

EM: Manuel

TM: Tube à paroi mince

Type d'échantillon

CR: Carotte (forage au diamant)

Compilé par : M. Létourneau Technicien: V. Lhémery

Approuvé par : V. Boivin

 $\nabla$ 

Date du rapport : 2014-04-16

Coordonnées géographiques

Latitude: 45.6987º Longitude: -73.5569°

Niveau de référence

Géodésique

Graphique Niveau d'eau

: Cu (scissomètre au chantier) (kPa) Prof.: m Date: : Cu (cône suédois) (kPa) Prof.: m Date:

: Absorption (essai d'eau) (Lugeon) Tubage: NW : Teneur en eau (w) Carottier: NQ

: Limites (wp et wl) Marteau: Masse: 63.5 kg Chute: 0.76 m

L	EM	: Manue	1	· trage are training				<del>- </del> :		(wp e	t wl)			Marteau :	Masse :	63	1.5 kg	Chı	ute :	0.76 m
Р	rof.		Coupe s	stratigraphique			Éch	nantill	ons		Ode		Essais	<b>;</b>			Grap	hiqu	е	
	П	Élév.	г	Description	نيا		ı	- 0	%	N / RQD	\	¥		Cu						
pi	m	Prof.		Description	Strat.	Eau	Éta	Type - No	Réc.	RQD	IBL		Essais	Cur Nc	20		40 6	io 8	٤n	100
		11.76 0.00	Niveau actuel du sol		1121			_	<u>—</u>		A N	ĮΕ		INC	20		+0 0	_	<del>-</del>	100
۱_	] =	0.00	Silt argileux gris-brui	n.	KI														▤	=
	=				Ш										=			=	=	_
-	1 =				ШИ	1	\ /												E	
-	1=				ИШ		Х	CF-1	75	5									Ħ	
-	<del> </del> ∃				Ш		$\triangle$												E	
_ !	5 =				ШИ	1												_	Ħ	=
	=				ΥIJ														$\equiv$	
-	2	9.63			Ш														=	_
-	1 =	2.13	Argile silteuse grise,	traces de sable.	17														E	
-			,		W	1	Х	CF-2	100	2									=	
-	J ∃				1/4	1	$\triangle$												$\equiv$	
10	3_					1													⊨	_
	2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3					1													$\equiv$	
-	1 =					1													⊨	_
-	┨ 🗄					1													三	
-	4				M	1	Х	CF-3	100	2									⊨	_
1_	] =					1	$/ \setminus$												E	
15	5 =				И	1														_
Г	1 =				M	1													Ħ	_
-	5				M														₣	
-						1													=	
-	J ∃				И	]		TM-4	100											
	=				И														Ħ	
20	6					1													$\equiv$	
-	1 =				И														=	
-	ΗΞ				И														E	
1_	↓ =					1													⊨	_
	7				M	1	V	CF-5	100	2									亖	
	] =				И		Λ	GF-5	100										Ħ	_
1-	1 =				W	1													$\equiv$	
2	-				И	1														
-	8_					1													亖	
١_						1														
	=				1/1	1	M												F	
-	1 =					1	M	CF-6	100	3			AG, Sed					0	E	
-	9_				$\mathcal{M}$	1	-												=	_
30	1				M	1													$\equiv$	
	] =					1											+	$\vdash$	=	#
9	=				W	1													$\equiv$	
-	10						$\backslash /$											$\vdash$	=	#
-	Ť					1	Х	CF-7	100	5								$\equiv$	$\equiv$	
- age	=					1	'											$\vdash$	Ħ	=
3	5 =					1													$\equiv$	$\pm$
allaga	=					1												E	Ħ	$\pm \overline{}$
R	_	ques :			P*	T .								_						
	ul	-,000.																		

NOTE : CE RAPPORT DE FORAGE EST UNE REPRÉSENTATION DES CONDITIONS DE SOLS ET D'EAU SOUTERRAINE, INTERPRÉTÉE SELON LA PRATIQUE COURANTE, ET NE S'APPLIQUE QU'À L'EMPLACEMENT DE CE SONDAGE ET AU MOMENT DE SON EXÉCUTION. CE RAPPORT DOIT ÉTRE LU AVEC LE TEXTE QUIL ACCOMPAGNE. CE RAPPORT NE DOIT PAS ÉTRE REPRODUIT, SINON EN ENTIER, SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU L'ABORATOIRE.

Page 2 de 4



### RAPPORT DE FORAGE

Forage No : QEEP-053

Dossier : PLUS-00026280-045500

Pro	$\rightarrow$		Coupe stratigraphique				nantil	lons		Ode						Grap	hique	
pi	m	Élév. Prof.	Description 5	oll at.	Eau	État	Type - No	Réc. %	N / RQD	AIBLE	ORTE	Essais	Cu <i>Cur</i> Nc	20	) 4	10 6	0 80	100
	2					X	CF-8	100	3		- 11							
	3					X	CF-9	100	3									
	4-					V	CF-10	100	5									
50	6																	
	7	-5.00 16.76	Silt et sable gris, traces de gravier.  Présence de cailloux de 17,4 à 18,0 mètres de profondeur.			X	CF-11	8	42									
65	9			· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			CF-12	58	38			k = 5,5 x 10-8 m/s		(•)				
	111111111111111111111111111111111111111											AG		13.4				
75	2					X	CF-13	100	11									
	4			0		<i>y</i> \												
2	= - - -																	

Page 3 de 4



### RAPPORT DE FORAGE

Forage Nº : QEEP-053 Dossier : PLUS-00026280-045500

Pı	of.		Coupe stratigraphique			Éc	hantil	lons			leur	Essais				Grap	hiqu	ıe	
pi	m	Élév. Prof.	Description	Strat.	Eau	État	Type -	Réc. %	N / RQD	FAIBLE	MOYENNE FORTE	Essais	Cu Cur Nc	2	0 4	ю 6	0	80	100
85	-26 -			a		X	CF-14		41										
90	27	-15.49 27.25	Sable et gravier avec fragments de shale et de grès gris (till).	0. D			-												
95	29	-16.28 28.04 -17.02 28.78	Roc très fracturé, possiblement disloqué, mélangé au till.  Socle rocheux : Shale gris foncé à noir avec fines laminations de siltstone, très faiblement calcareux.				CR-15	59	0					X					
100	30		Quelques fractures naturelles dans les premières courses entre 28,78 et 29,80 m jusqu'à envrion 31,50 mètres de profondeur. Roc très fissile, se délite facilement au contact de l'eau. Fractures mécaniques fréquentes à la sortie du carottier.				CR-16	99	57										
105	32						CR-17	84	54					10	2.63				
	33		Lits de siltstone entre 32,00 et 32,13 m, 32,92 à 32,95 m, 34,11 à 34,14 m, 34,22 à 34,36 m, 34,80 à 34,88 m, 35,50 à 35,55 m 35,85 à 36 mètres de profondeur, et autres intervalles réguliers.				CR-18	100	79				>	*					
	36						CR-19	100	92					2.00	)				
6.1ranscanada.uog_brage_exp_1CPL_v3.sty	38	-25.99 37.75	Lit de grès fin de 37,64 à 37,75 mètres de profondeur.  Alternance de shale noir fissile avec minces laminations (0,1-3 mm) grès fin et siltstone.				CR-20	98	85				>						
C:\GEOTEC\Style					I		1	1	ı							1	1	-	

Page 4 de 4



### RAPPORT DE FORAGE

Forage No : QEEP-053

Dossier : PLUS-00026280-045500

Prof		Coupe stratigraphique		1	Écł	nantil	lons		00	deur	Essais				Grap	hique	9	
pi n	Élév. Prof.	Description	Strat.	Eau	État	Type - No	Réc. %	N / RQD	AIBLE	ORTE	Essais	Cu Cur Nc	20	) 4	10 6	0 8	<b>1</b> 0 1	100
	39.65	Fin du forage à 39,7 mètres de profondeur.	_	8	-		_		IL.	Σŭ		140						
40 41 42 40 43 44 45 45 46 48 48 48		, ,																
-																		
-												1						
41												1						
35																		
-3																		
_8	1											1						
42												3						
																		100
40												8						
												0 0						
43	1												$\models$					
-																		
-2	1																	
44												8 8	H					
45																		
												100						
45												3						
50	1											1						
20												3						
46																		
-8																		
4												8						
47												3						
55																		
	1											3						
												9				(6)		
48																		
-	1											1						
-8												8						
60												3						
49																		
_												33						
	1																	
50 65 51 70 52 53																		
55													H					
	1											0,000						
7	1																	
51																		
+																		
-	]																	
70												1						
52																	H	
												6						
												0.000						
53																		
75																		
/5	1																	3
-												10000						
70 52 53 75			-	-		_	_		Ц	-20								T.

# G2. Photographies des carottes de roc



#### Photographies des carottes de roc (sec) : Rivière des Milles Îles - Forage QEEP-051



Photo 1. Forage QEEP-051: boîtes 1 à 3 / 5 (22,78 m à 35,50 m)



Photo 2. Forage QEEP-051: boîtes 4 à 5 / 5 (35,50 m à 40,94 m)



#### Photographies des carottes de roc (humide) : Rivière des Milles Îles - Forage QEEP-051



Photo 1. Forage QEEP-051: boîtes 1 à 3 / 5 (22,78 m à 35,50 m)



Photo 2. Forage QEEP-051: boîtes 4 à 5 / 5 (35,50 m à 40,94 m)



#### Photographies des carottes de roc (sec) : Rivière des Milles Îles - Forage QEEP-053



Photo 1. Forage QEEP-053: boîtes 1 à 3 / 3 (27,25 m à 39,65 m)

#### Photographies des carottes de roc (humide) : Rivière des Milles Îles - Forage QEEP-053



Photo 1. Forage QEEP-053: boîtes 1 à 3 / 3 (27,25 m à 39,65 m)



# G3. Résultats d'essais in situ



Tableau G3.1. Synthèse des résultats d'essais de perméabilité dans les sols (Riv. des Milles Îles)

Forage	Profondeur de l'essai (m)	Élévation de l'essai (m)	Perméabilité (m/s)
QEEP-053	19,8	-8,0	5,5E-8

Tableau G3.2. Synthèse des résultats d'essais d'eau sous pression en rocher (riv. des Milles Îles)

Forego	Profondeur d	e l'essai (m)	Élévation de	l'essai (m)	RQD Absorpt		ption <sup>1</sup>
Forage	Haut	Bas	Haut	Bas	(%)	(l/min-m)	(Lugeon) <sup>2</sup>
	24,3	29,3	-13,5	-18,5	69 à 89	0,06	0
QEEP-051	27,3	32,4	-16,5	-21,6	72 à 100	0,00	0
QEEP-051	31,8	36,9	-21,0	-26,1	44 à 100	0,00	0
	36,4	40,9	-25,6	-30,1	93 à 100	0,00	0
	28,7	33,8	-16,9	-22,0	54 à 79	1,65	11
QEEP-053	33,1	38,1	-21,3	-26,3	79 à 92	0,01	0
	35,5	36,7	-23,7	-24,9	85 à 92	0,50	2

Note 1. Les résultats d'essais dans le roc ne fournissent qu'une valeur indicative de l'absorptivité du roc puisqu'un seul palier de pression est appliqué, au lieu des neuf paliers de pression de l'essai Lugeon complet.

Note 2. Les valeurs exprimées en Lugeon permettent de normaliser les résultats par rapport à la pression d'injection utilisée. Toutefois, la pression d'injection étant mesurée seulement en surface dans cet essai, les valeurs fournies en Lugeon ne sont pas corrigées pour la pression nette d'injection au niveau testé et sont donc approximatives.



# G4. Résultats d'essais en laboratoire





2555, rue Saint-Pierre Drummondville (QC) J2C 7Y2 Téléphone: 819-477-3775 www.exp.com

Certifié: ISO 9001:2008

# ESSAIS SUR SOLS FORAGE ET SONDAGE

Client: Johnston-Vermette Dossier n°: PLUS-26280-045500

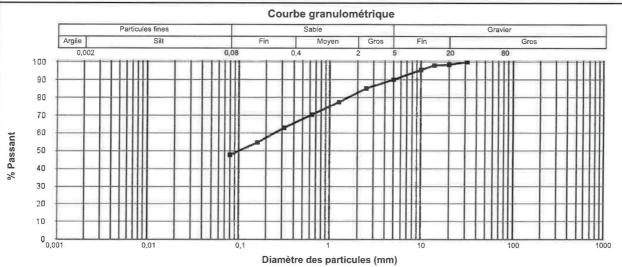
Projet: Oléoduc Énergie Est Échantillon n° : DR-3662

Réf. client :

Sondage n°: QEEP-051 Prélevé le : 2014-03-04 par EXP

Échantillon: CF-11 Reçu le: 2014-03-24

Profondeur: 16,6 à 17,2 m Localisation : Rivière des Mille-îles



Analyse granulométrique LC 21-040		Description		Autres essais			
Tamis (mm)	Tamisat %passant mesuré	D <sub>10</sub> :		Teneur en eau	LC 21-201	10,1%	
112 80		D <sub>30</sub> :					
56		D <sub>60</sub> : Coefficient d'uniformi	0,260 mm				
40 31,5	100	Coefficient de courbu					
20	99						
14	98	Gravier:	10 %				
10	96	Sable:	42 %				
5	90	Silt et argile:	48 %				
2,5 1,25	85 78	Description: Silt et s	able, un peu de gravier				
0,630 0,315	70 63	Classification unifiée	: SM				
0,160	55						
0,080	47,6						

Remarques:

Vérifié par : Simon Tessier

Technicien, coordonnateur

Approuvé par : N

Michelle L'étourneau, ing., M.Sc.A.

Date: 2014-03-26



2555, rue Saint-Pierre Drummondville (QC) J2C 7Y2 Téléphone: 819-477-3775 www.exp.com

Certifié ISO 9001:2008

#### **ESSAIS SUR SOLS FORAGE ET SONDAGE**

Client: Johnston-Vermette Dossier n°: PLUS-26280-045500

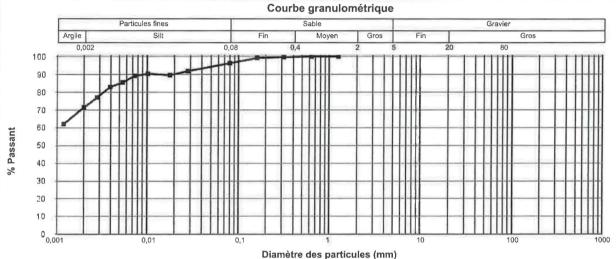
Échantillon n°: DR-3617 Projet: Oléoduc Énergie Est

Réf. client :

Sondage n°: **QEEP-053** Prélevé le : 2014-02-18 par EXP

Échantillon: CF-6 Reçu le : 2014-03-06 Rivière des Mille-Îles

Profondeur: 8,2 à 8,8 m Localisation:



Analyse granulométrique LC 21-040			Description	
Tamis (mm)	Tamisat %passant mesuré	Tamis (mm)	Tamisat %passant mesuré	D <sub>10</sub> : D <sub>30</sub> :
112 80 56 40		0.0278 0.0177 0.0103 0.0073	92,0 89,7 90,3 89,2	D <sub>60</sub> : Coefficient d'uniformité (Cu):
31,5 20 14 10 5 2,5 1,25 0,630	100	0.0054 0.0039 0.0028 0.0020 0.0012	85,5 83,0 77,1 71,3 62,0	Gravier: 0 % Sable: 4 % Silt: 25 % Argile: 71 % Description: Argile silteux, traces de sable  Classification unifiée:
0,315 0,160 0,080	100 99 96,5			Teneur en eau LC 21-201 61,4 %

Remarques:

Vérifié par :

Simon Tessier

Technicien, coordonnateur

Approuvé par :

Date: 2014-03-11

Michelle Létourneau, ing., M.Sc.A.



Client:

2555, rue Saint-Pierre Drummondville (QC) J2C 7Y2 Téléphone: 819-477-3775 www.exp.com

Certifié: ISO 9001:2008

#### **ESSAIS SUR SOLS FORAGE ET SONDAGE**

Johnston-Vermette Dossier n°: PLUS-26280-045500

Échantillon n°: DR-3618 Projet: Oléoduc Énergie Est

Réf. client :

Sondage n°: **QEEP-053** Prélevé le : 2014-02-18 par EXP

Échantillon: CF-12 Reçu le : 2014-03-06 Profondeur: 19,7 à 20,3 m Localisation: Rivière des Mille-Îles

Courbe granulométrique Particules fines Sable Gros Argile Fin 100 90 80 70 60 50 40 30 20 10 0.001

Diamètre des particules (mm)

Analyse granulométrique LC 21-040	Description		Autres essais		
Tamis (mm) Tamisat %passant mesuré  112 80 56 40 31,5 20 14 10 10 100 5 97 2,5 94 1,25 88 0,630 81 0,315 74 0,160 66 0,080 58,0	D <sub>10</sub> : D <sub>30</sub> : D <sub>60</sub> : Coefficient d'uniform Coefficient de courbi Gravier: Sable: Silt et argile:	0,101 mm ité (Cu) (	Teneur en eau	LC 21-201	13,4%

Remarques:

Vérifié par :

Simon Tessier

Technicien, coordonnateur

Approuvé par :

Michelle Létourneau, ing., M.Sc.A.

Date: 2014-03-10

# Annexe 4-80

Étude de faisabilité préliminaire de traverse par FDH Rivière des Prairies



# TransCanada Projet Oléoduc Énergie Est Étude de faisabilité préliminaire de traverse par FDH

**Québec : Rivière des Prairies** 

Préparé par :

**ENGINEERING TECHNOLOGY INC.** 

#24, 12110 - 40 Street SE Calgary, AB T2Z 4K6

Numéro de projet :

543

Date:

9 juin 2014





# Déclaration des limitations et qualifications

Le rapport ci-joint (le « Rapport ») a été préparé par Engineering Technology Inc. (le « Consultant ») au bénéfice du client (le « Client »), selon l'entente signée par le Consultant et le Client, incluant l'étendue des travaux détaillée dans celle-ci (« l'Entente »).

Les renseignements, les données, les recommandations et les conclusions contenus dans le rapport :

- sont limités à l'étendue, au calendrier et aux autres contraintes et limitations de l'entente ainsi qu'aux qualifications contenues dans le rapport (les « Limitations »);
- représentent le jugement professionnel du Consultant en fonction des limitations et des normes de l'industrie pour la préparation de rapports similaires;
- peuvent être fondés sur des renseignements fournis au Consultant qui n'ont pas été vérifiés de façon indépendante;
- n'ont pas été mis à jour depuis la date de délivrance du rapport et leur exactitude est limitée à la période et aux circonstances dans le cadre desquels ils ont été recueillis, traités, effectués ou émis;
- doivent être lus comme un tout et les sections ne devraient pas être considérées à l'extérieur de leur contexte:
- ont été préparés aux seules fins décrites dans le Rapport et l'Entente;
- pour ce qui est des conditions souterraines, environnementales ou géotechniques, elles peuvent être fondées sur des tests limités en supposant que ces conditions sont uniformes et ne varient pas géographiquement ou en fonction du temps.

Sauf dispositions expressément contraires dans le Rapport ou l'Entente, le Consultant :

- ne sera pas tenu responsable de tout événement ou circonstance qui puisse être survenu depuis la date de préparation du Rapport ou pour toute inexactitude contenue dans les renseignements fournis au consultant;
- reconnaît que le Rapport représente son jugement professionnel tel que décrit ci-dessus aux seules fins décrites dans le Rapport et l'Entente, mais le Consultant n'émet aucune autre représentation quant au Rapport ou toute partie le composant;
- en ce qui a trait aux conditions souterraines, environnementales ou géotechniques, n'est pas responsable de la variabilité de ces conditions géographiquement ou en fonction du temps.

Le Rapport doit être traité de facon confidentielle et ne peut être utilisé ou invoqué par des tierces parties, sauf :

- comme convenu par le Consultant et le Client;
- comme l'exige la loi;
- pour l'usage des agences d'examen gouvernementales.

Tout usage de ce Rapport est assujetti à cette Déclaration des limitations et qualifications. Tout dommage causé par l'usage abusif de ce Rapport ou des sections le composant sera la responsabilité de la partie qui en fait cet usage.

Cette Déclaration des limitations et qualifications est jointe au rapport et en fait partie intégrante.





### Liste de diffusion

Nombre de copies papier	PDF requis	Nom de la compagnie / association
	1	Johnston-Vermette

### Journal de révision

Révision n° Révisé par Date		Date	Description de la version / révision				
А	BS	17 avril 2014	Émis pour commentaires du client				
В	BS	29 avril 2014	Commentaires de Stantec/JV incorporés, émis pour commentaires du client				
С	BS	2 mai 2014	Émis pour commentaires				
0	BS	9 juin 2014	Émis pour ingénierie de base				

# Signatures Entec Inc.

Rapport préparé par :

Bruce Skibsted, ing. jr

Directeur de projets, installations sans

tranchée

Rapport révisé par :

Dale Larison, ing. V.-P. Ingénierie





### 1. Introduction

Engineering Technology Inc. (Entec) a évalué un projet de traverse par forage dirigé horizontal (FDH) de la rivière des Prairies au Québec pour le Projet Oléoduc Énergie Est. L'oléoduc proposé est en acier avec un diamètre extérieur de 1 067 mm (42 po). L'information géotechnique a été fournie par « Exp. Geotechnical ». Les considérations de conception et de faisabilité sont discutées dans ce rapport.

### 2. Caractéristiques de l'emplacement

### 2.1 Topographie

La traverse est située approximativement 7 km à l'est de Terrebonne, au Québec, juste en amont de la confluence avec la rivière des Mille Îles. La rivière en fourche mesure plus de 1100 m de largeur à cet emplacement. Le sol autour des points d'entrée et de sortie est un terrain agricole généralement plat avec une différence d'élévation très faible entre l'entrée (à l'est) et la sortie (à l'ouest). À environ 600 m derrière le point de sortie, il y a une propriété résidentielle au bord de la rivière des Mille Îles, qui est presque perpendiculaire à la traverse. Reportez-vous au dessin de conception préliminaire de l'annexe B pour des renseignements topographiques supplémentaires.

#### 2.2 Conditions souterraines

La stratigraphie de trois trous de forage était disponible au moment de la rédaction du rapport; elle est présentée dans les tableaux ci-dessous. Un trou de forage supplémentaire est prévu à cet emplacement. La détermination finale de la faisabilité de la traverse ainsi que la configuration seront basées sur les conclusions du rapport géotechnique final. Une information géotechnique plus détaillée est fournie à l'annexe D.

Tableau 1. Trou de forage QEEP-054

Mètres sous la surface du sol (msss)	Description du sous-sol
0	
	Limon et argile, traces de sable, haute plasticité
19,9	
	Sable et limon, graveleux
25,6	
	Schiste, fracturé
26,6	
	Argile-schiste, fracturé
45,8	





Tableau 2. Trou de forage QEEP-055

Mètres sous la surface du sol (msss)	Description du sous-sol
0	
	Aucun recouvrement
4,0	
	Limon et argile, traces de sable
18,0	
	Sable et limon, traces de gravier
21,4	
	Sable graveleux, traces de limon et till argileux, blocs
24,1	
	Schiste, stratification horizontale, fractures
31,2	
	Schiste, limoneux, fractures
50,5	

Tableau 3. Trou de forage QEEP-058

Mètres sous la surface du sol (msss)	Description du sous-sol
0	
	Aucun recouvrement
3,0	
	Couche arable
3,1	
	Limon et argile, traces de sable
16,3	
	Limon et sable
19,2	
	Schiste, fracturé
45,0	

### 3. Considérations sur la conception des FDH

#### 3.1 Contraintes exercées sur la canalisation

Les conditions d'exploitation de l'oléoduc ont été spécifiées par TransCanada. La pression maximale d'exploitation (PME) du projet est de 8 450 kPa aux sorties des stations de pompage. Les calculs de FDH pour cette traverse sont cependant basés sur la PME spécifique à cet emplacement, qui est de 9 263 kPa et qui a été déterminée par la différence d'élévation entre la station de pompage en amont de la traverse et le point le plus bas de la traverse. La canalisation sera soumise à des températures comprises entre 5 et 60°C. Une pression d'essai de 11 579 kPa (1,25 x la PME) a aussi été spécifiée pour la canalisation. L'épaisseur de paroi minimale requise pour cette installation, sur la base des conditions d'exploitation fournies, a été déterminée par Entec à 20,2 mm, avec l'utilisation d'un acier de grade 550 MPa. Un rayon de courbure minimum admissible pour l'installation de la canalisation a été déterminé sur la base de la contrainte maximale admissible combinant les effets de pression, de température et de cintrage.





Tableau 4. Spécifications de l'oléoduc et conditions de procédé

Propriété	Valeur	Unités
Diamètre extérieur	1 067	mm
Tolérance d'épaisseur (TÉ)	0	% de l'ÉPN
Épaisseur de paroi nominale	20,2	mm
Grade/Limite élastique minimale spécifiée (LEMS)	550	MPa
Catégorie	II	S. O.
T1 (température de conception minimale)	5	°C
T2 (température d'exploitation maximale)	60	°C
Pression maximale d'exploitation (PME) du projet	8 450	kPa
Pression maximale d'exploitation (PME) spécifique du site	9 263	kPa
Pression d'essai (PE)	11 579	kPa
Rayon minimal	530	m
Rayon de conception	1 200	m

Puisqu'un forage dirigé horizontal utilise une section de tuyau préassemblée tirée dans un trou de forage courbé, la technique FDH utilise la déformation élastique admissible de la canalisation pour permettre l'installation de l'oléoduc. Pour accommoder cette contrainte de déformation, les matériaux utilisés pour la portion de FDH de l'oléoduc possèdent généralement une paroi plus épaisse ou un grade d'acier plus élevé que le reste de l'oléoduc.

Un rayon minimal de 530 mètres a été déterminé en fonction des déviations de guidage enregistrées lors de projets précédents de FDH à grand diamètre. Un rayon de conception de 1 200 m a été choisi pour accommoder une géométrie de tracé de forage et des tolérances de guidage de FDH pratiques. La contrainte maximale attendue pendant l'exploitation correspond à environ 93,85 % de la contrainte de cisaillement admissible. Selon la norme CSA Z662-11, la contrainte de cisaillement admissible est égale à 50 % de la limite élastique minimale spécifiée (LEMS). Cette contrainte maximale serait observée à n'importe quel emplacement le long du tracé de forage où le tuyau est assujetti au rayon minimal de 530 m. La canalisation choisie satisfait à toutes les exigences de la norme CSA Z662-11 sous les conditions spécifiées. La détermination finale des conditions d'exploitation de l'oléoduc et des matériaux des canalisations sera effectuée lors de la conception détaillée.

La limite du rayon minimal spécifiée ne doit pas être dépassée, car les contraintes d'exploitation de la tuyauterie pourraient excéder les limites du matériau, provoquant la rupture de l'oléoduc. Toutes les déviations mesurées dans la géométrie du trou de forage pendant la construction et qui excèdent cette limite devraient être immédiatement corrigées.

La géométrie de l'oléoduc devrait être calculée à l'aide de la méthode de courbure minimale, qui est une norme acceptée de l'industrie pour le forage dirigé horizontal. Les mesures d'inclinaison à la verticale du trou de forage et de la direction (azimut) sont généralement prises au minimum tous les 10 mètres et mises en moyenne avec les trois dernières mesures prises. Ceci procure une valeur de mesure de la courbe du trou de forage légèrement lissée; ceci est devenu une spécification généralement utilisée pour les forages dirigés horizontaux.

#### 3.2 Géométrie

Selon les informations de spécifications de la canalisation, de géométrie spécifique à l'emplacement et l'information géotechnique, un forage dirigé horizontal semble faisable à cet emplacement. La trajectoire de forage utilise le rayon





de conception de 1 200 m qui a été déterminé à la section 3.1. L'angle d'entrée a été conçu à 18° pour minimiser la longueur de la gaine de forage. L'angle de sortie a été conçu à 12° pour équilibrer la longueur de la traverse avec le levage de canalisation nécessaire au point de sortie. Il en résulte une trajectoire de forage d'une longueur de 1 736 m avec une profondeur de recouvrement de 77 m sous la rivière des Prairies. Approximativement 600 m derrière le point de sortie, il y a une propriété résidentielle au bord de la rivière des Mille Îles, qui est presque perpendiculaire à la traverse. Il sera donc nécessaire de courber la canalisation pour procéder au tirage tout en demeurant dans les limites de l'aire disponible. Reportez-vous au dessin de conception préliminaire de l'annexe B pour la géométrie détaillée de la trajectoire de forage.

### 3.3 Gaine de forage

Pour atténuer les effets négatifs, les matériaux faibles ou non consolidés sont généralement isolés du trou de forage à l'aide d'une gaine de forage en acier préinstallée, qui permet le passage des outils de forage vers les matériaux plus convenables, comme l'argile raide ou le sous-sol rocheux. Le trou de forage QEEP-058, situé le plus près du point d'entrée, contient du limon, de l'argile et du sable très meubles, avec des valeurs SPT variant de 1 à 12. Près de 65 m de gaine de forage seront reguis pour atteindre le sous-sol rocheux à une profondeur de 19,2 m. La taille minimale nécessaire de la gaine est de 1 676 mm (66 po) (dia. ext.) pour permettre le passage du trépan aléseur final de 1 372 mm (54 po). Il est improbable qu'une gaine de plus de 40 m de longueur puisse être installée en une seule longueur, en raison du frottement superficiel entre la surface de la gaine et les sols environnants. Par conséquent, il est souvent nécessaire de « télescoper » la gaine jusqu'au sous-sol rocheux, méthode dans laquelle une section de grande largeur est d'abord installée jusqu'à une profondeur maximale, avant d'être vidée à la tarière. La prochaine gaine de diamètre plus petit est ensuite installée à la base à travers la plus large et enfoncée sur la distance restante jusqu'au fond rocheux. Pour les gaines de plus de 75 m, il est recommandé qu'une gaine initiale de 1 981 mm (78 po) (dia. ext.) soit installée jusqu'au refus et vidée à la tarière, qu'une gaine de 1 829 mm (72 po) (dia. ext.) soit installée jusqu'au refus et vidée à la tarière, et que le reste soit complété avec une gaine de 1 767 mm (66 po) (dia. ext.) installée jusqu'au sous-sol rocheux. Du sable graveleux et du limon ont été observés dans le trou de forage QEEP-054, situé le plus près du point de sortie, jusqu'à une profondeur de 25,6 m sous la surface, recouverts par du limon et de l'argile meubles. Ces matériaux meubles non consolidés sont de nature à favoriser l'effondrement du trou de forage, la perte de fluide et la fracturation. Malgré ces risques plus élevés, le forage à travers ces matériaux sans gaine est néanmoins considéré faisable. Isoler ces matériaux demanderait approximativement 85 m de gaine de forage à un angle d'entrée de 18°. En raison du risque plus élevé et des coûts liés à l'installation d'une gaine de cette taille, l'exécution d'un forage à intersection et celles d'un tirage à angle élevé dans la phase finale, il n'est pas recommandé d'utiliser une gaine de forage du côté de la sortie.

### 3.4 Dimensions de l'équipement

Les traverses de ce diamètre et d'une telle distance sont considérées de gros projets de FDH. Plusieurs traverses par FDH de diamètre et de longueur similaires ont été réalisées en Amérique du Nord. Considérant la friction et la traînée qui s'exerceront sur l'oléoduc, la force de tirage maximale pendant l'installation est estimée à 701 546 lb. En raison du diamètre du trou de forage nécessaire pour cet oléoduc, un appareil de forage possédant un couple de rotation suffisant pour faire tourner l'outillage de forage est nécessaire. La capacité minimale suggérée pour l'appareil de forage qui sera utilisé pour ce projet est : 750 000 lb de force de tirage-poussée et 80 000 pi-lb de couple de rotation. Plusieurs entrepreneurs en FDH nord-américains possèdent l'équipement et l'expertise nécessaires pour installer de façon sécuritaire des traverses d'oléoduc de cette taille.

### 3.5 Diamètre du trou de forage

Le trou de forage pour une traverse par FDH doit être plus large que la canalisation à installer. Ceci permet d'allouer un jeu pour le déplacement des déblais qui pourraient ne pas avoir été délogés du trou, ainsi que pour permettre aux liquides de forage de circuler jusqu'à l'entrée ou la sortie, selon les progrès du tirage. Un trou de forage plus grand permet aussi de tolérer quelques petites déviations dans la géométrie du trou de forage, même si ceci n'est pas, en général, explicitement calculé ou prévu pendant la conception. La norme de l'industrie prévoit l'utilisation d'un trou de forage d'au moins 1,5 fois le diamètre de la canalisation pour les tuyaux de 0,61 m de diamètre ou





moins et 0,3 m de plus que le diamètre de la canalisation pour les tuyaux de plus de 0,61 m. Dans plusieurs cas, il est nécessaire d'augmenter le diamètre du trou de forage au-delà de ces minimums pour contrebalancer les conditions de trou défavorables, comme la présence de pierres, de roches ou de roches fracturées, ou pour permettre plus d'espace pour les déviations attendues dans le trou de forage.

Pour cette canalisation de 1 067 mm (42 po), un diamètre de trou de forage minimal de 1 372 mm (54 po) est requis. Ultimement, l'entrepreneur en FDH sera responsable de l'évaluation des conditions de forage et des conditions du trou de forage pendant les opérations de forage, afin de déterminer si un format de trépan aléseur plus gros est nécessaire pour installer l'oléoduc de façon sécuritaire. Si des problèmes sont redoutés avec le trou de forage, il est recommandé de procéder, avant le tirage de l'oléoduc, au tirage d'une section de canalisation d'essai de 30 m de long, possédant les mêmes spécifications et le même revêtement que l'oléoduc à installer, et que celle-ci soit vérifiée pour y déceler d'éventuels dommages au revêtement et à la section de tuyau. Ceci peut aider à déterminer si un trépan aléseur plus gros ou un autre conditionnement du trou est nécessaire avant de tirer la section entière de la canalisation.

### 3.6 Soulèvement de la canalisation et rupture

Avant d'être tirée sous la rivière, la section d'oléoduc sera habituellement étendue en une section continue. Une aire de travail d'une largeur approximative de 20 mètres sera requise pour une longueur équivalente à la longueur totale du forage (incluant un espace additionnel pour les mouvements de l'équipement), à partir du bord de l'aire de travail du point de sortie. En raison de l'aire de travail limitée, on devra procéder au tirage de l'oléoduc en deux sections ou plus. Ceci signifie que le processus de tirage devrait être interrompu pour souder les sections ensemble. Cette situation n'est pas souhaitable, car elle augmente les chances que l'oléoduc se coince pendant le tirage. Pour réduire la friction et éviter les dommages à la canalisation, celle-ci devra être tirée à un angle égal à celui du trou de forage. Pour cela, la section principale devra être soulevée sous forme de courbe à l'aide de tracteurs à flèches latérales et de grues équipées de berceaux de levage de tuyau. Les points de levage doivent être espacés de manière à ce que la canalisation ne subisse pas de contraintes excessives. Un plan de levage détaillé (charge du point de levage, hauteur et espacement) devra être développé pour cette traverse pendant la phase de conception détaillée. Idéalement, toute courbe horizontale imposée au tuyau se fera après la courbe verticale requise pour le tirage en angle, et ce, une fois que le tuyau reposera complètement sur des rouleaux au sol.

#### 3.7 Contrôle de la flottabilité

Puisqu'il s'agit d'une canalisation de grand diamètre, les forces de flottabilité (poussée hydrostatique) sont significatives. L'utilisation d'un programme de contrôle de la flottabilité visant à minimiser les forces de tirage et les contraintes d'installation sur la canalisation et le revêtement est nécessaire. Le programme de contrôle de la flottabilité devrait consister à remplir complètement la canalisation avec de l'eau ou à remplir une doublure avec de l'eau pour créer une condition de flottabilité neutre.

### 4. Faisabilité du FDH, risques associés et mesures d'atténuation

### 4.1 Perte de contrôle du guidage

Les formations de sol meuble ou des changements majeurs dans les propriétés des formations peuvent engendrer des problèmes de guidage. Ces problèmes surviennent lorsque la formation n'offre pas assez de résistance au trépan pour lui permettre d'effectuer un changement de direction. L'argile et le limon étaient très meubles (valeur SPT inférieure à 5) jusqu'à environ 20 msss dans le trou de forage QEEP-054 et 18 msss dans le trou de forage QEEP-050. À l'intersection de formations plus dures, comme le sous-sol rocheux, une géologie plus dure, des laminations ou des inclusions peuvent empêcher le trépan de répondre aux commandes de direction à un angle d'incidence peu élevé ou le faire dévier hors limite à un angle d'incidence plus élevé. Si des déviations dépassant les tolérances sont mesurées, une petite portion du trou de forage est habituellement forée à nouveau pour





permettre d'effectuer des réglages à la trajectoire du trou de forage. Dans les cas extrêmes, il peut être nécessaire de forer à nouveau en élargissant le trou et, si nécessaire, de cimenter une partie du forage. Le déplacement de la foreuse à un autre endroit pour reprendre le forage, habituellement dans le même espace de travail, est aussi une possibilité. Réduire le diamètre du trépan et utiliser un angle de cintrage plus élevé sur le moteur à boue peuvent aider à pénétrer des formations plus dures, mais cela peut aussi mener à des déviations importantes lors du forage d'une formation géologique inattendue. Il est possible que plusieurs tailles de trépan aléseur et plusieurs configurations d'angle de cintrage soient nécessaires pour compléter le trou pilote dans le respect des tolérances.

La longueur de ce FDH rendra plus difficiles les corrections de guidage en raison de la grande distance entre l'appareil de forage et le trépan. Un forage de cette longueur s'approche des limites de faisabilité pour les forages effectués d'un côté seulement. L'entrepreneur responsable du forage pourrait proposer un forage à intersection pour faciliter le guidage dans le cadre de cette traverse.

#### 4.2 Perte de circulation et fuites de fluide

Le risque de perte de fluide est à son niveau le plus élevé lors du forage du trou pilote, alors que la petite taille du trou de forage entraîne une pression circulatoire plus élevée et que les déblais peuvent plus facilement boucher le trou. Le fluide peut se propager dans des failles du sous-sol rocheux, des matériaux meubles déplacés ou le vide entre les matériaux non consolidés. Des matériaux mobiles et non consolidés comme du limon, du sable et du gravier ont été observés dans les trois trous de forage, ainsi qu'un sous-sol rocheux fissuré. Un système de fluide de forage adéquatement entretenu et planifié par un technicien en fluides de forage expérimenté est essentiel. La perte de circulation peut affecter les coûts et les échéanciers en augmentant les additifs pour fluide de forage nécessaires, le temps requis pour mélanger le nouveau fluide de forage, la quantité d'eau nécessaire et la fréquence des va-etvient et des nettoyages du trou pour réduire la pression annulaire. Dans certains cas, une perte de circulation incontrôlée requiert qu'une partie du trou de forage soit cimentée et forée à nouveau. Dans d'autres cas, la perte de circulation dans le trou de forage ne peut être prévenue et entraîne des fuites dans la surface du sol ou une masse d'eau. C'est ce qu'on appelle communément une perte par fracturation (frac-out). L'entrepreneur en FDH doit avoir de l'équipement de surveillance en place pour détecter toute fracturation ainsi que de l'équipement, des matériaux et des procédures prêts pour contenir et nettoyer les pertes de fluide par fracturation. Le risque de fracturation peut être réduit en gardant la pression du fluide de forage basse, en gardant le trou de forage propre, en utilisant un fluide de forage aux propriétés adéquates, en permettant un temps de circulation et un volume adéquats pour éliminer les déblais et en procédant à des va-et-vient pour nettoyer mécaniquement le trou de forage. Le contrôle vigilant du fluide de retour et une gestion active des formations avec des additifs pour fluide de forage sont essentiels au succès d'un FDH.

### 4.3 Instabilité du trou de forage

Pour diminuer les risques d'effondrement du trou de forage en sol faible ou non consolidé, la circulation d'équipements au-dessus de la trajectoire de forage devrait être limitée le plus possible. Ceci vaut surtout pour la région directement au-dessus de l'extrémité de toute gaine. Utiliser un fluide de forage aux propriétés adéquates réduit les chances d'effondrement du trou de forage. Une attention particulière doit être portée afin de ne pas enlever un excès de matériel à l'extrémité de la gaine de forage en évitant d'effectuer des va-et-vient trop fréquents et en limitant le plus possible la circulation à cet endroit. Les endroits pouvant contenir du sable, du gravier ou des galets peuvent aussi s'avérer problématiques. L'effondrement du trou de forage peut aussi coincer l'équipement et en causer la perte, ainsi que l'abandon du trou. Cimenter la transition aidera à atténuer les chances d'effondrement du trou de forage.

#### 4.4 Infiltration d'eau

En cas d'écoulement artésien important, l'apport d'eau peut être stoppé ou réduit à l'aide de coulis d'injection. Si l'écoulement ne peut être arrêté, des têtes de circulation peuvent être utilisées pour rediriger l'eau ainsi produite vers l'équipement de nettoyage et d'évacuation. Si la quantité d'eau est importante, le trou de forage et le FDH pourraient être cimentés et abandonnés. L'infiltration d'eau augmente l'instabilité du trou de forage et ses risques associés.





### 4.5 Dommages au revêtement ou à la canalisation

Pendant le tirage du tuyau, des déformations ou des objets comme des galets ou des morceaux du sous-sol rocheux fissuré, comme on ne retrouve dans cet emplacement, peuvent causer des dommages au revêtement de la canalisation. Un travail soigné doit être accompli pour s'assurer que le trou de forage est bien nettoyé, ce qui est important pour minimiser les risques d'endommagement du revêtement. Des contrôles techniques comme un programme de contrôle de la flottabilité (discuté ci-dessus) et l'installation d'une gaine de forage aident à atténuer ces risques. Même si le trou de forage est bien nettoyé, des zones d'abrasion élevée pourraient toujours être présentes dans le trou de forage. Il est recommandé que des mesures d'atténuation des dommages au revêtement, comme une protection cathodique, soient prises en considération.

#### 4.6 Canalisation coincée

Le gonflement de matériaux comme l'argile et le schiste, qui sont tous deux présents à l'emplacement de cette traverse, peut rétrécir le diamètre du trou de forage et mener à des problèmes de nettoyage du trou ainsi qu'à une canalisation coincée à la procédure de tirage. Les problèmes de gonflement deviendront de plus en plus sévères au fur et à mesure que le trou de forage sera exposé au fluide de forage et que les matériaux y seront exposés. Puisque cette canalisation nécessitera un trou très large et plusieurs alésages, on peut s'attendre à ce que le gonflement potentiel de la géologie devienne réalité. Des additifs pour fluide de forage peuvent être utilisés pour contrôler le gonflement de l'argile, si celui-ci devient problématique. Le taux de pénétration doit être contrôlé pour permettre à une quantité suffisante de fluide de forage d'être injectée pour transporter les déblais créés à l'avant. Une agitation régulière des déblais pour permettre leur retour en suspension dans le fluide de forage en effectuant des allers-retours avec les trépans aléseurs jusqu'au point d'entrée est essentielle pour le maintien d'un trou de forage ouvert. Du sable, du limon ou du gravier qui se détachent de la paroi sont aussi des causes de coincement de la canalisation. Le trou de forage QEEP-055 a révélé du gravier et des blocs rocheux à une profondeur de 18 à 24 msss et le trou de forage QEEP-054 révélé du sable graveleux et du limon entre 20 à 26 msss. Cette zone, située juste au-dessus du sous-sol rocheux du côté de la sortie, sera favorable à l'effondrement du trou de forage et au coincement de la canalisation. Utiliser un fluide de forage aux propriétés adéquates au maintien d'un trou de forage ouvert et effectuer des passes de nettoyage adéquates avant le déplacement de la canalisation aideront à réduire le risque d'obstruction du trou de forage par la chute de matériaux.

Les zones où la géométrie du trou de forage peut devenir inadéquate pour le tirage de la canalisation sont les zones de transition d'un matériau plus dur à un matériau meuble, comme les transitions du sous-sol rocheux au terrain de couverture, ou les zones où l'on trouve des obstacles solides comme des blocs rocheux. La cause la plus commune de canalisation coincée est le contact entre l'aléseur et l'extrémité de la gaine de forage. Ce problème est souvent causé par une surexcavation à l'extrémité de la gaine de forage ou un trou non centré. Ce risque peut être atténué lors de la conception en choisissant une gaine de forage plus grande. Un entrepreneur expérimenté est capable de choisir les bons outils de forage et de suivre les procédures adéquates pour minimiser la surexcavation des zones critiques. Si le trépan aléseur se coince à l'extrémité de la gaine de forage, l'entrepreneur peut tenter de faire tourner l'aléseur dans la gaine ou de retirer la gaine en conjonction avec le tirage de la canalisation. Exercer une force trop grande sur un trépan aléseur coincé peut mener au bris de la canalisation de forage.

### 4.7 Usure et défaillance des outils de forage

Les outils de FDH à diamètre important, comme ceux requis pour ce projet, exercent des charges élevées sur le train de forage, qui peuvent s'accumuler et causer des défaillances d'usure. Une attention particulière doit être portée dans les trous de forage de grande taille et dans les formations meubles pour ne pas exercer une compression axiale trop forte sur le train de forage, car celui-ci est alors courbé et poussé hors de la ligne, causant une défaillance par flexion ou flexion répétée. Le moyen le plus commun d'atténuer ce risque est de réduire les contraintes sur le train de forage en exerçant une tension du côté de la sortie de la traverse afin de fournir la force nécessaire au forage de la formation tandis que l'appareil de forage ne fournit que la torsion de l'autre côté. Cette pratique diminue la pression exercée par la flexion cyclique du train de forage. Il est aussi essentiel d'avoir recours à





un train de forage continu du point de pénétration jusqu'au point de sortie, car si un bris survient d'un côté de la traverse, il peut être récupéré sans avoir recours à une opération de repêchage.

Une autre considération majeure pour la faisabilité de ce projet est la durée du forage. Le sous-sol rocheux principalement composé de schiste que l'on s'attend à rencontrer dans certaines sections du forage fournira probablement une bonne stabilité au trou de forage et permettra un nettoyage efficace des déblais. Cependant, avec un forage d'une longueur de 1 736 m, la dureté de ce sous-sol rocheux pourrait contribuer à l'usure de l'outillage de forage dans les zones plus dures, ce qui aura un impact sur les coûts et les échéanciers globaux, en raison du temps passé à effectuer des opérations de va-et-vient pour remplacer les trépans et aléseurs, en plus des taux de progression généralement bas pour la durée principale du forage. Un choix d'outillage judicieux et adapté à la géologie sera essentiel de la part de l'entrepreneur pour que l'ensemble du projet se fasse dans un échéancier minimal.

### 4.8 Risques environnementaux

Le risque environnemental principal d'un FDH est la fuite du fluide de forage dans le sol ou dans une masse d'eau (section 4.2). Ceci entraîne habituellement l'adoption de mesures de confinement pendant le forage et de correction après l'installation de la canalisation. Dans les cas graves, le FDH doit être abandonné pour prévenir des dommages environnementaux plus importants.

Les autres risques principaux associés à une traverse par FDH sont liés au déversement d'hydrocarbures, à la sédimentation et à la pollution sonore.

Les machines de FDH sont généralement alimentées par des moteurs au diesel et des systèmes hydrauliques. Tous deux présentent le risque de déversements d'hydrocarbures. Ces déversements sont habituellement contenus et nettoyés par le personnel sur place à l'aide de trousses antidéversements disponibles. Reportez-vous au plan de protection environnementale pour les considérations détaillées sur les hydrocarbures.

La libération de sédiments pourrait survenir si les mesures adéquates ne sont pas prises pour contrôler le ruissellement de surface à partir des aires de travail et des routes d'accès. Une planification du confinement des ruissellements de surface aide à atténuer et à contrôler ce risque.

Les opérations de forage dirigé horizontal se poursuivent habituellement 24 heures par jour pour les traverses de grande taille. Des moteurs au diesel, de l'équipement mobile et de l'équipement de martelage pneumatique de grande taille sont souvent utilisés. S'il n'est pas atténué adéquatement, le bruit qui en découle peut entraîner des plaintes de la part des résidants du voisinage. Les mesures d'atténuation peuvent comprendre des écrans acoustiques, de meilleurs silencieux ou des horaires restreints pour certains équipements.

### 4.9 Autres risques à considérer

L'échec de la méthode principale de traverse est toujours une possibilité. Une méthode de traverse alternative est nécessaire si la méthode principale est abandonnée. Selon les étapes menant à l'abandon de la première tentative de traverse, la première option pourrait être d'essayer à nouveau la méthode de traverse principale. Si cette option n'est pas disponible ou ne respecte pas les seuils de tolérance du projet, la méthode alternative doit être utilisée. Le dessin de conception préliminaire pour la méthode alternative de traverse en tranchée est inclus dans l'annexe C.

#### 5. Conclusion

Selon l'information dont Entec disposait au moment de la rédaction de ce rapport, la traverse par FDH proposée de la rivière des Prairies est considérée techniquement faisable. Les contraintes auxquelles seront assujetties les canalisations ont été examinées par Entec et le rayon de conception de 1 200 m a été confirmé. Les risques





pourraient comprendre l'installation d'une gaine de forage très profonde, des difficultés de guidage, l'effondrement du trou de forage, la perte de fluide et la fracturation. La conception et la faisabilité de la traverse seront réévaluées une fois le dernier trou de forage terminé et après réception du rapport géotechnique final. Un rapport de faisabilité final et un dessin de conception final seront émis dans la phase d'ingénierie détaillée.



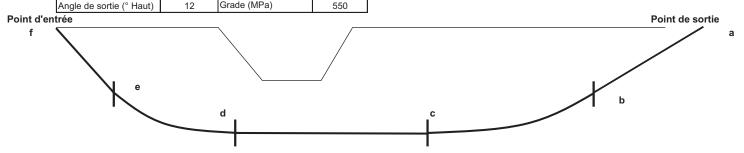


# Annexe A

### Sommaire des calculs

543-ENG-114 RIVIÈRE DES PRAIRIES

Données de conception		Données du tuyau		Données de procédé		Critères de contrainte			
Longueur forée (m)	1736,0	Dia ext. Tuyau (mm)	1067,0	PME (kPa)*	9263	Con	trainte de cisa	illement admis	sible
Longueur horizontale (m)	1716,6	Épais. Nominale (mm)	20,2	Pr. essai (kPa	11579	Exigence	es du client	Exigeno	es CSA
Rayon minimum (m)	530	Tolér. Corrosion (mm)	0	Cat.	II	PE (MPa)	275,0	PE (MPa)	275,0
Rayon de conception (m)	1200	Tolér. Épaisseur (%)	0	T2 (°C)	60	Essai (MPa)	302,5	Essai (MPa)	302,5
Angle d'entrée (° Bas)	18	Épaisseur d'essai (mm)	20,2	T1 (°C)	5				
	4.0	OI- (MD-)	==0			-			



		(	Construction			Contrain	te d'essai (apr	ès tirage)	Post-assè	chement pré-ex	ploi. (PAPE)	Contr	ainte d'explo	itation
	Chai	Charge Contra. Cisaillement tangentiel max		Contrainte	Contrainte cisaillement tangentiel max Co		Contrainte cisaillement tangentiel max		Contrainte cisaillement tangentiel max					
Lieu	(lb)	(N)	(psi)	(MPa)	(% SA)	(psi)	(MPa)	(% SA)	(psi)	(MPa)	(% SA)	(psi)	(MPa)	(% SA)
Point A	297 428	1 327 802	2889	19,92	7,24	30 634	211,2	69,82	15110	104,2	34,44	37 416	258,0	93,81
Point B	340 278	1 519 098	16928	116,72	42,44	30 469	210,1	69,45	16094	111,0	36,68	36 451	251,3	91,39
Point C	371 629	1 659 056	17143	118,19	42,98	30 407	209,6	69,30	16501	113,8	37,61	36 045	248,5	90,37
Point D	570 519	2 546 962	18108	124,85	45,40	30 407	209,6	69,30	16501	113,8	37,61	36 045	248,5	90,37
Point E	654 659	2 922 583	18378	126,71	46,08	30 545	210,6	69,62	15589	107,5	35,53	36 955	254,8	92,65
Point F	701 546	3 131 900	18533	127,78	46,46	30 619	211,1	69,79	15110	104,2	34,44	37 434	258,1	93,85

	Défor. Circo	nférentielle	Capacité de moment		
Lieu	Construction	PAPE	Construction	PAPE	Test
Point A					
Point B	OK	OK	OK	OK	OK
Point C	OK	OK	1		
Point D	OK	OK	OK	OK	OK
Point E	OK	OK	1		

Norn	ne CSA Z662-11	
4.7.1	OK	
4.7.2.1	OK	
4.8.3	OK	
4.8.5 <b>OK</b>		
11.8.4.4<11.8.4.5 <b>OK</b>		

Norme	Norme CSA Z662-11 (essai)			
4.7.1	OK			
4.7.2.1	OK			
11.8.4.4<11.8.4.5 <b>OK</b>				

REV.	DATE	DESCRIPTION	SCEAU/ÉTAMPE	
Α	11-avr-14	Conception préliminaire		
В	29-avr-14	Géométrie révisée		
С	08-mai-14	Émis pour commentaire		
0	30-mai-14	Émis pour ingénierie de base		
				Engineering Technology Inc. Property of Engineering Technology Inc. (ETI) 24, 12110 - 40 Street SE Not to be copied, transmitted or redistributed Calagny, AB TZZ 4K6 Without written consent of ETI. P: (403) 319-0443
				Permis d'ingénierie de l'APEGA No. P8649

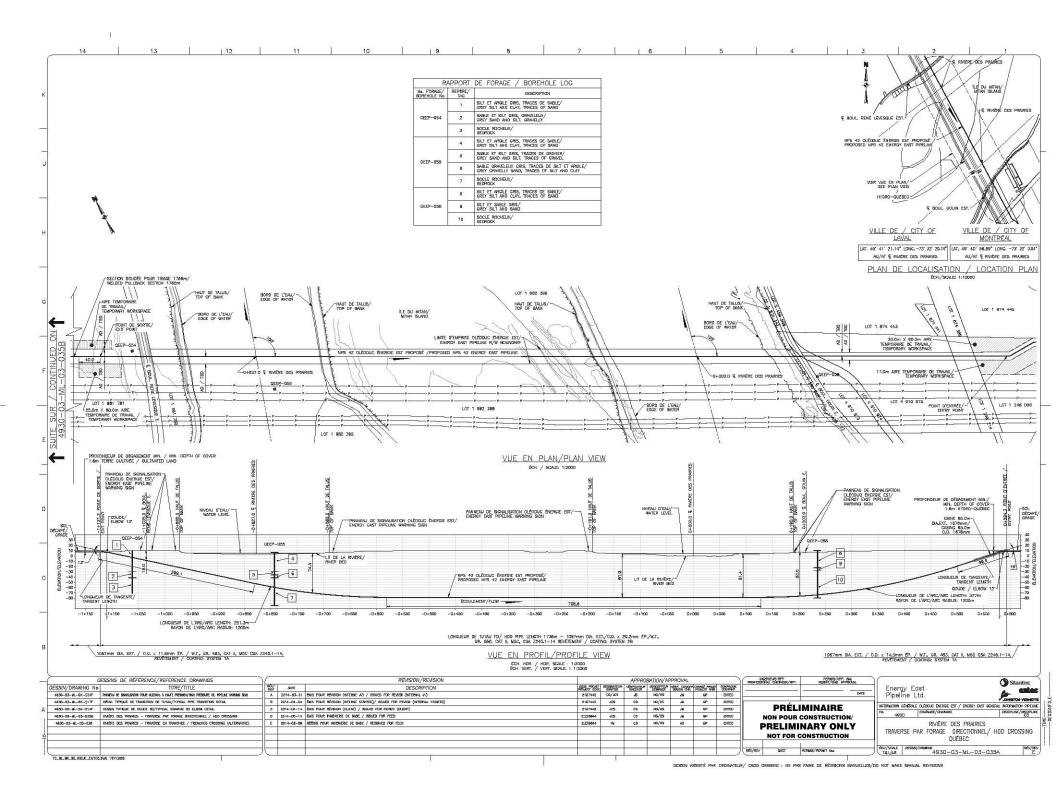
Note:\*La pression maximale d'exploitation (PME) du projet est de 8450 kPa, survenant aux sorties des stations de pompage. Les calculs de FDH pour cette traverse, toutefois, sont basés sur la PME spécifique du site, déterminée par la différence d'élévation entre la station de pompage en amont et le point le plus bas de la traverse.

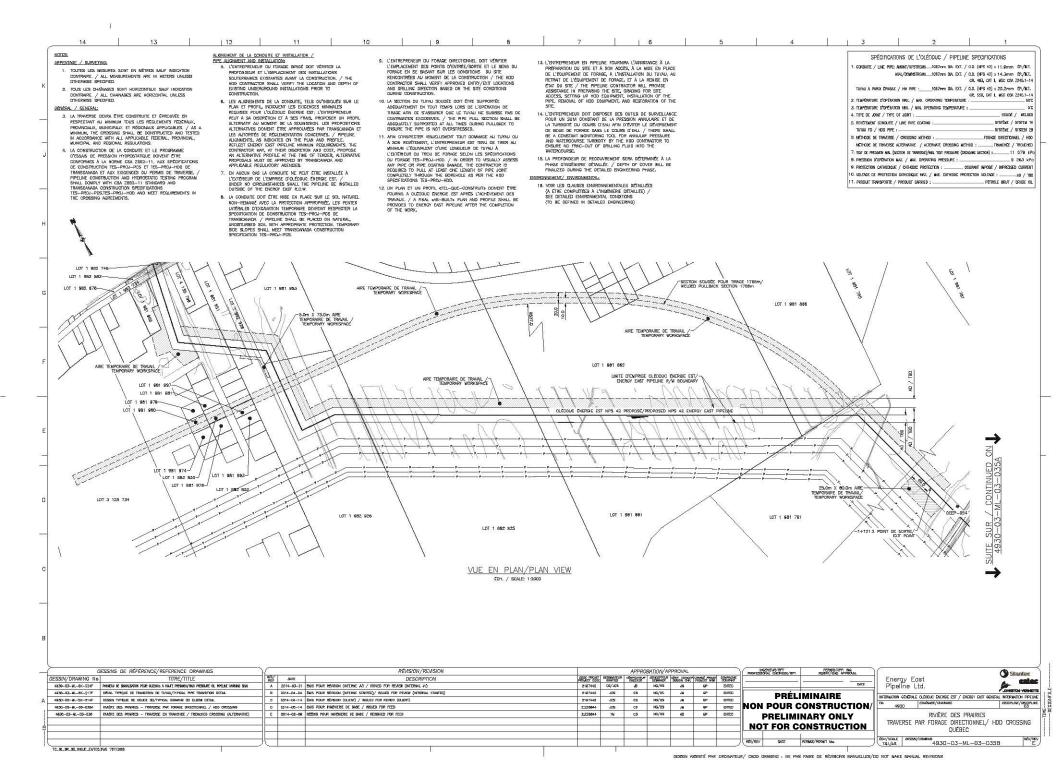




# Annexe B

## Dessin de conception



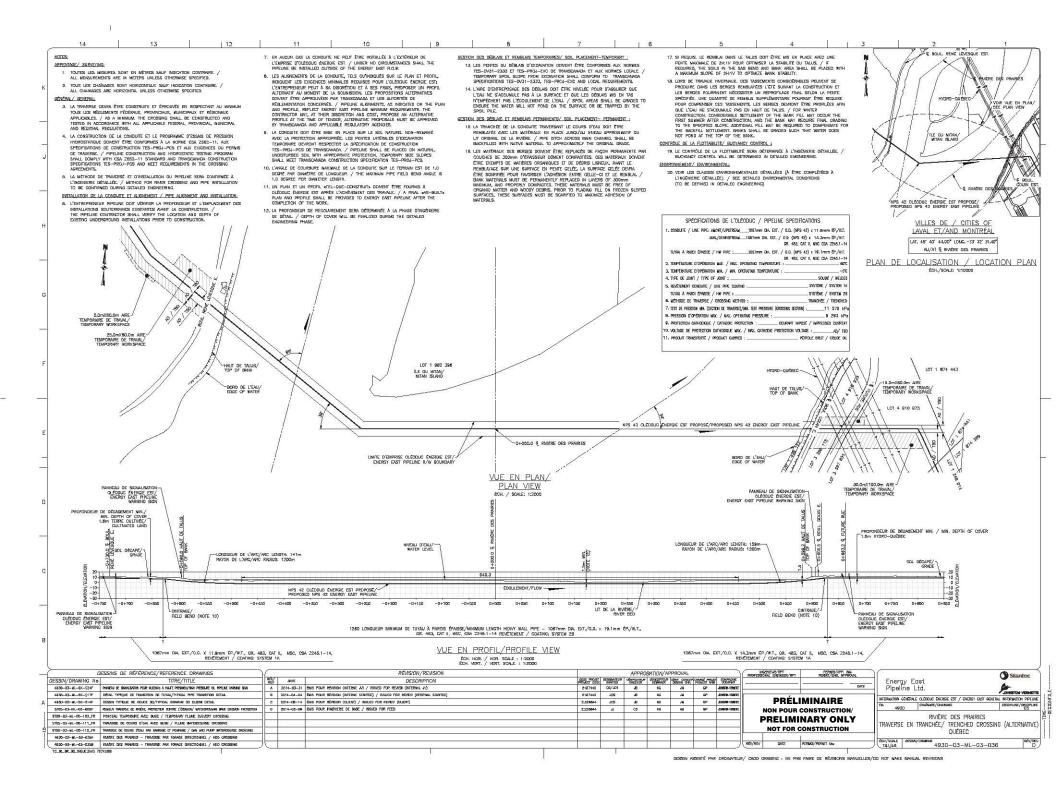






# Annexe C

## Dessin de traverse alternative







# Annexe D

## Information géotechnique

# Annexe H – Rivière des Prairies



# H1. Rapports de forage





## Géotechnique et environnement

## Notes explicatives sur les rapports de sondage

Les rapports de forages et/ou sondage, placés en annexe, contiennent une description des sols et du roc rencontrés, incluant la profondeur et l'élévation de chacune des couches et le type, la profondeur et la récupération de chacun des échantillons prélevés lors des travaux sur le terrain.

#### **DESCRIPTION**

La description des sols est basée sur la classification selon la dimension des particules, l'importance relative de chacun des constituants et les résultats des divers essais réalisés sur le terrain ou en laboratoire.

#### Classification et dimension des particules (ASTM D2487)

<u>Terminologie</u>	Dimensions (mm)
Blocs	> 300
Cailloux	80 à 300
Gravier	5,0 à 80
Sable	0,080 à 5,0
Silt	0,002 à 0,080
Argile	< 0,002
	Proportion (en poids)
Traces	< 10 %
Un peu	10 % à 20 %
Adjectif (ex. : sableux)	20 % à 35 %
Nom (ex. : et sable)	> 35 %

Un matériau décrit comme un « till » ou « moraine » est susceptible de contenir des cailloux et/ou des blocs de façon erratique. La proportion de cailloux et de blocs est donc évaluée de façon distincte.

#### Sols pulvérulents

Dans le cas des sols pulvérulents (silt, sable et gravier), l'état de densité du sol, ou compacité, est qualifié d'après l'indice « N » de l'essai de pénétration standard

<u>Compacité</u>	Indice « N »
Très lâche	< 4
Lâche	4 à 10
Compact ou moyenne	10 à 30
Dense	30 à 50
Très dense	> 50

#### Sols cohérents

Pour les sols cohérents (silt argileux à argile), la consistance du sol est évaluée à partir des essais de résistance au cisaillement  $(C_u)$  ou, à défaut, de l'indice « N ». La sensibilité au remaniement  $(S_l)$  est définie par le rapport de la résistance au cisaillement du matériau intact  $(C_u)$  sur celle du matériau remanié  $(C_{ur}).$ 

Consistance	Résistance (Cu, kPa)	Indice « N »
Très molle Molle Ferme Raide Très raide Dure	< 12 12 à 25 25 à 50 50 à 100 100 à 200 > 200	4 à 8 8 à 15 15 à 30 > 30
Sensibilité (S <sub>1</sub> ) Faible Moyenne Sensible Très sensible Liquide		Cu / Cur < 2 2 à 4 4 à 8 8 à 16 > 16
<u>Plasticité</u>	Limite de liquidité (w <sub>I</sub> )	Indice de plasticité (Ip)
Faible Moyenne Élevée	< 30 30 à 50 > 50	< 10 % 10 % à 25 % > 25 %

#### Socle rocheux

La description du roc est le résultat de l'examen pétrographique des échantillons recueillis. Le degré de fracturation du roc est exprimé par l'indice de qualité du roc (RQD), qui est le résultat du rapport de la sommation des longueurs des échantillons de plus de 100 millimètres de longueur sur la longueur totale de la course

<u>Terminologie</u>	Indice RQD
Très mauvaise	0 % à 25 %
Mauvaise	25 % à 50 %
Moyenne	50 % à 75 %
Bonne	75 % à 90 %
Excellente	90 % à 100 %

#### **STRATIGRAPHIE**

Les symboles suivants sont utilisés, seuls ou associés, pour illustrer la stratigraphie; un X indique qu'il s'agit de matériaux de remblai.

Argile	∈ ⊆ ≇ ⊑ ∈	Gravier
Silt		Sols organiques
Sable		Calcaire ou dolomie
Roche ignée		Shale ou ardoise
Grès	<del>33</del>	Roche métamorphique

#### **ESSAIS**

Dans cette colonne sont indiqués les résultats des essais réalisés sur le terrain et en laboratoire, aux profondeurs correspondantes. Les symboles suivants indiquent les essais couramment réalisés.

:	Essai de pénétration standard
:	Résistance au cisaillement
:	Résistance au cisaillement (remanié)
:	Sensibilité au remaniement
:	Indice de qualité du roc en laboratoire
:	Injection d'eau sous pression
:	Teneur en eau naturelle
:	Limites d'Atterberg
:	Perméabilité
:	Analyse granulométrique (tamisage)
:	Analyse chimique
:	Résistance en compression (roc)
:	Dosage par lavage au tamis de 80 μm
:	Consolidation oedométrique
:	Sédimentométrie .

#### **COLONNE QUADRILLÉE**

La colonne quadrillée de l'extrême droite du rapport de forage permet l'expression graphique des résultats de terrain ou de laboratoire tels que le profil de résistance au cisaillement ou l'essai de pénétration dynamique. Les valeurs de terrain sont généralement représentées par un cercle et les résultats de laboratoire par un triangle renversé. Le quadrillage peut être remplacé par un croquis d'installation de piézomètre et/ou de tube d'observation.



### RAPPORT DE FORAGE

Forage No: QEEP-054

Page 1 de 4

Dossier: PLUS-00026280-045500 Coordonnées géographiques

Projet : Oléoduc Énergie Est - Exploration géotechnique

Traverses de rivières majeures Endroit : Rivière des Prairies

Foreur : Forages S.L.

Date du forage : 2014-02-27

Compilé par : M. Létourneau Technicien: V. Lhémery

Graphique

: Cu (scissomètre au chantier) (kPa)

: Absorption (essai d'eau) (Lugeon)

: Cu (cône suédois) (kPa)

: Teneur en eau (w)

: Limites (wp et wl)

Approuvé par : V. Boivin Date du rapport : 2014-03-25

 $\nabla$ 

Latitude : 45.6912º Longitude: -73.5403°

Niveau de référence

Géodésique

Niveau d'eau

Prof.: m Date: Prof.: m Date:

Tubage: NW Carottier: NQ

Marteau: Masse: 63.5 kg Chute: 0.76 m

#### Type d'échantillon

CF: Cuillère fendue TM: Tube à paroi mince CR: Carotte (forage au diamant)

ET: Tarière EM: Manuel

Intact Perdu Forage au diamant

Remanié

État de l'échantillon

Prof. Coupe stratigraphique Échantillons Odeur **Essais** Graphique Cu Élév. HAD FAIBLE MOYENN Description Type No État pi m Eau Réc. Essais Cur Prof. 20 40 60 80 100 Nc Niveau actuel du sol Silt et argile gris, traces de sable. Plasticité élevée. 1 CF-1 100 3 2 3 10 CF-2 100 2 4 15 TM-3 5 6 20 7 CF-4 100 2 25 Ip = 41,9% IL = 0,84 CF-5 100 2 8-9 30 TM-6 10 35 CF-7 100 2

Remarques:

Page 2 de 4



## RAPPORT DE FORAGE

Forage Nº : QEEP-054

Pi	of.		Coupe stratigraphique			Écł	hantil	lons		Ode		Essais				Grap	ohio	que		$\dashv$
ni	m	Élév.	Description	Strat.	Eau	_		%	N / RQD			Essais	Cu Cur							
þi		Prof.		Str	Lau	Ψ	ξz	Réc.	RQD	FAIB	FOR	Essais	Nc					80	100	
-	13		Harinan hwar da 10.0 à 10.7 màtrica da mafandaire			M	CF-8	100	3											$\equiv$
-	1 ∄		Horizon brun de 12,3 à 12,7 mètres de profondeur.			$ ule{}$	4										ŧ	#	=	$\equiv$
																				$\equiv$
1_																		#		
45	ΙĒ					$\nabla$	1													$\equiv$
-	14					X	CF-9	100	4								+	#	=	=
-																				$\equiv$
-	1 🗄																	=		
50	15																	#		$\equiv$
	16						TM-10												=	=
_							1										F			$\equiv$
_																		#		$\equiv$
-																		#	=	$\equiv$
55	17					$\nabla$	CF-11	100	5			AG, Sed			<u> </u>			=		$\equiv$
-						$\triangle$	101-11	100	٦			Ad, Sed			32.	3		=	=	$\equiv$
-																				$\equiv$
-	18																		=	
60						$\vdash$	1													Ξ
_						X	CF-12	100	4								ŧ	=	=	=
-	19																	#		$\equiv$
-	- 3																			
-																	F	#	=	$\equiv$
65	20		Devient sableuse vers 19,7 mètres de profondeur.			N	CF-13	88	48									=		
-	1∃		Sable et silt gris, graveleux.	Ø.		$\sim$												#	=	=
	╛			o o																
	21																	=	=	$\equiv$
70	4∃					7	1													$\equiv$
-	┤╡			Ġ.		X	CF-14	63	37			AG		<u></u> 9			E	=		=
-	22			0														=		$\equiv$
-				à.														#	=	$\equiv$
75	E 1																			$\equiv$
	23_			3		IX	CF-15	58	47								ŧ		=	=
						$\vdash$	4													$\equiv$
_				ò														#	=	=
-	24			¢.														=		$\equiv$
80	1 1			á.														=	=	=
-	1 🗆			P														_	=	$\equiv$
-	25			o . D														=		$\equiv$
- h	1∃	-15.97					CF-16	86	R			K = 5,7 x 10-8 m/s						#	=	$\equiv$
85	26	25.63	Socle rocheux : Shale noir fracturé (fissile). Litage			Î			0								E			$\equiv$
- dva	20		horizontal jusqu'à 26,57 mètres de profondeur.				CR-17	67	١								E	Ŧ		$\equiv$
- Maga	‡	-16.91															Ė	#	#	∄
_ a	27	26.57	Shale argileux, peu ou non calcareux, brun foncé à				CR-18	89	62									1	$\equiv$	$\equiv$
- scalac	f		noir, fissile. Litage horizontal avec rares laminations silteuses très fines (0,1 à 1 mm). Très										>	0.00			ŧ	#	=	$\equiv$
) Alexandra	┨		peu résistant au contact de l'eau (se délite ou se			H								<i>\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ </i>			E			$\equiv$
2													/	`						
5																				

Page 3 de 4



## RAPPORT DE FORAGE

Forage Nº : QEEP-054 Dossier : PLUS-00026280-045500

Р	rof.		Coupe stratigraphique			Écl	hantill	ons		Od						Grap	hiq	lue		٦
p	m	Élév. Prof.	Description	Strat.	Eau	État	Type - No	Réc. %	N / RQD	FAIBLE	ORTE	Essais	Cu Cur Nc	2	0 4	io (	50	80	100	
- - 9:	28		désintègre facilement). Séquence un peu plus silteuse et brune de 27,45 à 28,70 mètres de profondeur.  Lithologie de shale argileux constante jusqu'à la fin du forage.				CR-19		86					0.00						
-  -  -	31		Présence de nodules aplatis de pyrite (1 à 7 mm) aux profondeurs suivantes : 27,10 m, 32,55 m, 39,65 m, 41,74 m et 44,49 m entre autres.				CR-20	100	94				>							
111 - - - 111:	34		Joint à 10° de l'axe avec mince veine de calcite de 33,70 à 34,05 mètres de profondeur.  Joint à 140° de l'axe à 34,10 mètres de profondeur.  Joint à 140° de l'axe à 35,25 mètres de profondeur.				CR-21	100	94					0.00						
	37		Shale argileux brun foncé à noir, très fissile, avec fines laminations millimétriques de silstone. Les zones silteuses augmentent sous 38,00 mètres de profondeur, rendant le roc un peu plus résistant à l'eau.				CR-22	100	98				>	0.00						
130	39		À 40,95 mètres de profondeur : 2 mm d'argile (ou boue de forage).				CR-23	100	95				>	0.00						
- 144							CR-24	100	92				· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·							

Page 4 de 4



## RAPPORT DE FORAGE

Forage No : QEEP-054

L		ı								_								+5500
Р	rof.		Coupe stratigraphique			Écl	nantil	lons		Od						Grap	hique	
_		Élév.	Description	Strat.	Fa	at	e o	Réc. %	N / RQD	إ		Faccia	Cu Cur					
P	m	Prof.	•	Str	Eau	Ţ	Type -	Réc	RQD	AIBI	ORT OF	Essais	Nc	2	0 4	0 6	0 80	100
F	╅═			+=							-							
-	]		Joint à 165° à 43,43 mètres de profondeur.	F														
-	44-		À 43,76 mètres de profondeur : 3 cm de sédiment	E														
14	5 =		gris (roc broyé ou bentonite).															
-	45		Joint à 140° de l'axe à 43,86 mètres de profondeur. À 43,94 mètres de profondeur : 1 cm de sédiment											0.00				
-	45		gris ou roc broyé (mécanique?).	E														
-	45			E			CR-25	100	97									
-																		
15	9 =	-36.19		==														
-	46	45.85	Fin du forage à 45,9 mètres de profondeur.			_							>					
-	J ∃																	
-																		
-	47																	
15	5 =																	
-	-  ∃ 																	
-	48																	
-																		
-																		
16	<u> </u>																	
_	49																	
-	JΞ																	
_																		
١.	50																	
16	5 =																	
l_	JΞ																	
_	51																	
_	J.=																	
_	52																	
17	<u> </u>																	
1_	52_																	
	53																	
-	] Ξ																	
-	53																	
17	5 =																	
	5																	
-	54																	
-	-																	
-	7 E																	
18	J =																	
	33																	
-	1 E																	
-	1Ξ																	
-	56																	
18	5 =																	
	1Ξ																	
-	57-																	
1-	Ţ <u>.</u>																	
-	1 =																	
19	J =																	
,,,,	58_																	
-	1 =																	
-	1 =																	
;				1		1						1						1
2																		
į.																		



#### RAPPORT DE FORAGE

Forage Nº: QEEP-055

Dossier: PLUS-00026280-045500 Coordonnées géographiques

Niveau de référence

Géodésique

Page 1 de 4

Projet : Oléoduc Énergie Est - Exploration géotechnique Traverses de rivières majeures Endroit : Rivière des Prairies

Foreur : Forages S.L.

Compilé par : M. Létourneau Technicien : J. Auger

Date du rapport : 2014-04-16

Graphique

Latitude : 45.6893°

Approuvé par : V. Boivin

Longitude: -73.5389°

Date du forage : 2014-03-06

Type d'échantillon

État de l'échantillon Remanié Intact Perdu

Forage au diamant

: Cu (scissomètre au chantier) (kPa) : Cu (cône suédois) (kPa) : Absorption (essai d'eau) (Lugeon)

Niveau d'eau Prof.: m Date: Prof.: m Date:

: Limites (wp et wl)

 $\nabla$ 

 $\blacksquare$ 

Tubage: NW ⊙ : Teneur en eau (w) Carottier : NQ

Marteau: Masse: 63.5 kg Chute: 0.76 m

CF: Cuillère fendue TM: Tube à paroi mince CR: Carotte (forage au diamant)

ET: Tarière EM: Manuel

D.	of.		Coupe stratigraphique	$\dashv$			nantil			Od			icau .				arap			. 0.7	
F	01.	<b>4.</b> /		_				UIIS					Cu			_	пар	IIIC	lue		
pi	m	Élév. Prof.	Description  Niveau actuel du sol	Strat.	Eau	État	Type - No	Réc. %	N / RQD	FAIBLE	FORTE	Essais	Cur Nc	20	)	40	) 6	0	80	10	0
	2		Niveau actuel du sol  Descente des tubages en destruction jusqu'à 3,96 mètres de profondeur.  1,1 mètre d'épaisseur de galce en surface du forage.	37				<u>«</u>		FA	MM PO		NC	20		40					
	5	3.96	Silt et argile grise, traces de sable. Présence de matières organiques en surface.			X	CF-1	100	1												
	8					X	CF-2	100	2												
30	10						TM-3	75													

Remarques :

NOTE : CE RAPPORT DE FORAGE EST UNE REPRÉSENTATION DES CONDITIONS DE SOLS ET D'EAU SOUTERRAINE, INTERPRÉTÉE SELON LA PRATIQUE COURANTE, ET NE S'APPLIQUE QU'À L'EMPLACEMENT DE CE SONDAGE ET AU MOMENT DE SON EXÉCUTION. CE RAPPORT DOIT ÉTRE LU AVEC LE TEXTE QUIL ACCOMPAGNE. CE RAPPORT NE DOIT PAS ÉTRE REPRODUIT, SINON EN ENTIER, SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU L'ABORATOIRE.

Page 2 de 4



## RAPPORT DE FORAGE

Forage Nº : QEEP-055

Prof.   Coupe stratigraphique   Echantillos   Odor   Essais   Cur   Responsibility   Prof.   Description   Essais   Cur   Responsibility   Responsibility   Essais   Cur   Responsibility   Res	40 60 80 100
12 40	40 60 80 100
13.  140  151  152  45  153  154  155  177  188  1798  Sable et sitt gris, traces de gravier. Présence d'un bloc de 18,3 à 18,6 mètres de profondeur.  CF-6 75 113  AG  CF-6 75 113	
19	
19	
45   CF-4   100   4   CF-5   100   5   CF-6   75   113   AG   AG   AG   AG   AG   AG   AG   A	
13	
13	
13	
16   Devient sableux vers 16,2 mètres de profondeur.   CF-5   100   5    17   17     17	
16   Devient sableux vers 16,2 mètres de profondeur.   CF-5   100   5    17   17     17	
16   Devient sableux vers 16,2 mètres de profondeur.   CF-5   100   5    17   17     17	
15 50	
15 50	
15 50	
15 50	
Devient sableux vers 16,2 mètres de profondeur.    17	
Devient sableux vers 16,2 mètres de profondeur.    17	
Devient sableux vers 16,2 mètres de profondeur.    17	
Devient sableux vers 16,2 mètres de profondeur.    17	
17	
17	
18 -11.25 60	
18 - 11.25 60 - 17.98 Sable et silt gris, traces de gravier. Présence d'un bloc de 18,3 à 18,6 mètres de profondeur.  19	
18 - 11.25 60 - 17.98 Sable et silt gris, traces de gravier. Présence d'un bloc de 18,3 à 18,6 mètres de profondeur.  19	
18 - 11.25 60 - 17.98 Sable et silt gris, traces de gravier. Présence d'un bloc de 18,3 à 18,6 mètres de profondeur.  19	
Solution and State of State	
CF-6 75 113 AG OF	
CF-6 75 113 AG OF	
CF-6 75 113 AG OF	
20 	
20 	
21-	
<b>70</b>	
☐ 21.36 Sable graveleux gris, traces de silt, traces d'argile	
(till). Présence de blocs, de shale silteux et de shale silteux et de shale argileux.	
23   CR-8   63	
寸	
<b>24</b> 17.35 ■	
-17.35 Socie rocheux · Shale arrileux et shale sitteux noir	
80	
- <del> </del>	
Début du roc sain à 24,92 mètres de profondeur.	++++

Page 3 de 4



## RAPPORT DE FORAGE

Forage Nº : QEEP-055

Pı	rof.		Coupe stratigraphique			Écl	hantill			Ode						Gra	phi	que		
•	Ī.,	Élév.	Description	at.		at	- o	%:	N / RQD	ų ų	ш	Foods	Cu							
pi	m	Prof.		Strat.	Eau	Ϋ́	Type -	Réc. %	RQD	FAIBL	FORT	Essais	Cur Nc	2	0	40	60	80	100	ı
	Ī		Séquence très homogène de shale argileux à shale silteux brun foncé à noir avec laminations	E							П					$\equiv$	İ			=
85		1 1	millimétriques régulières de siltstone. litage													Ŧ				=
_	26		horizontal.				CR-10	100	98					X		圭				=
-																#	+			_
-	┨															王				
_						t	1									圭				_
_	27			$\equiv$												#	#			_
90				==												$\pm$				
	ΙΞ			==			CR-11	100	91							圭				_
_	28		Joint à 45° avec l'axe à 27,67 mètres de profondeur.	==												#	+			_
-			Petites masses, laminations et grains disséminées	==										2.43		丰	#			_
-			de pyrite distribuées aléatoirement le long de tout	==												圭				=
-	- ⊦		le forage.													#	+			_
95	29						CR-12	100	99							丰	#			
_																丰	ŧ			=
_				=											_	Ŧ	Ŧ	7		Ξ
	ΙΞ		Lits de siltstone/grès à grains fins (1-3 cm	E			1									丰		$\exists$		=
_	30_		d'épaisseur) à 29,00 m, 29,35 m, 29,97 m,	E												#	$\pm$	$\equiv$		=
_			30,02 m et 30,12 m de profondeur.	E												丰	f	Ŧ		=
100	ΉΞ						CR-13	100	100							$\equiv$				=
-	1			=												圭				_
_	31_	-24.49												0.78		$\equiv$				=
l _	ļΞ	31.22	Roc généralement sain. Shale argileux à silteux	==		T	1									丰				_
_			noir. Roc généralement sain, fractures mécaniques	==												圭				_
105	32		causées par impact ou carottage au contact d'un lit	==			OD 44	400								#	+			_
			plus silteux ou gréseux ou au contact d'un nodule ou lit pyriteux.	==			CR-14	100	88							$\equiv$				$\equiv$
-																丰				=
-	1 =		Lits de siltstone/grès à grains fins (1-3 cm													#				
-	33		d'épaisseur) à 32,53 m, 32,63 m, 34,08 m et 34,34 m de profondeur.													ᆍ				=
-			m do profondour.										>			$\equiv$				
110	의 <u>=</u>			=			CR-15	100	98				)	<b>K</b>		圭				
_				==												丰	#			_
_	34			==												#		_		_
_																≢				=
	ΙΞ															丰				
115	35						CR-16	100	82							#				_
	Έ															Ŧ				=
-	1 =													0.16		丰				_
-	┨		Lithologie de shale noir très constante. Odeur	=		H	-									圭				_
-	36		d'hydrocarbures en cassure fraîche du roc tout au	==												#		_		_
_	↓ Ξ		long du forage.	==												≢				=
120	<u> </u>			==			CR-17	100	92							圭				_
_	_=			==												#				
	37															=	Ŧ	$\exists$		=
	1Ξ			E												丰	Ŧ	$\exists$		=
-	1Ξ			E												$\pm$		$\equiv$		=
_	38			E			CR-18	100	88				}			Ŧ		Ŧ		
125	T			E												丰	Ŧ	$\exists$		=
-	ΗΞ			E			1									丰				_
_	1 =			=										0.00		上	ŧ			=
_	39			E			CR-19	100	89							丰	Ŧ	#		=
_	┦Ξ			E												$\mp$	Ŧ	$\dashv$		=
	=			E												丰		$\equiv$		=
													7	`						-

Page 4 de 4



## RAPPORT DE FORAGE

Forage Nº : QEEP-055

F	rof.		Coupe stratigraphique			Écl	hantill	ons		Ode						Gra	phi	que		$\dashv$
F	i m	Élév.	Description	Strat.	Eau		Type -	Réc. %	N / RQD	VIBLE	)RTE	Essais	Cur	2	0	40	60		100	
F	+						-	<u>«</u>		F A	FC		Nc	<u> </u>	0	+0	00	- 00	100	$\equiv$
-	40	1 1					1											=		Ξ
																				$\equiv$
			Deux joints parallèles à 70° avec l'axe à 40,60				CR-20	100	95											Ξ
13	41 5		mètres de profondeur. À 40,95 mètres de profondeur : Joint fissuré,											0.00						Ξ
-	5 -		altéré. Présence d'une veine blanche très mince et																	Ξ
-			roc broyé sur 5 cm. Minces lits de siltstone à 41,04 m, 41,10 m, 41,18															-		Ξ
-	42		m et 42,94 m de profondeur.																	▤
	0 =						CR-21	100	100				>	$\leftarrow$				1		Ξ
12																				Ξ
1	_43		À 40 10 m->			$\blacksquare$	-											=		Ξ
			À 43,19 mètres de profondeur : Lit de 3 mm de sédiments gris clair.				CR-22	100	100					0.23						$\equiv$
Ι.	44		À 43,52 mètres de profondeur : Joint (fine veine blanche) à 35° avec l'axe.													F		Ŧ		∄
14			À 44,12 mètres de profondeur : Joint à 115° avec													F				∄
.	5 -		l'axe.																	▤
-	45						CR-23	100	97											Ξ
1																				蒷
15	0 46					$\blacksquare$	CR-24	100	100					,				#		Ⅎ
ľ	46												>							∃
	] =		Shale argileux à silteux noir jusqu'à la fin du forage.																	=
١.							CR-25	100	86									#		Ξ
	47	1																		▤
15	5 -																	-		╡
-	48													0.10						Ξ
-														0.16						=
1	0 49		Minces lits de siltstone à 48,03 mètres de profondeur.				CR-26	100	100											∃
16	0 =																	=		Ⅎ
Γ.						+	-													Ⅎ
١.	] =																			$\equiv$
-							CR-27	100	100											Ξ
-	50												>							Ξ
16	5 -	-43.80																#		Ξ
-	1 3	50.53	Fin du forage à 50,5 mètres de profondeur.				1										F			∄
	51																	+		Ξ
																				Ξ
17																F	Ė	#		╡
vo.oty	52															E	Ė			$\exists$
	┨ =															F	F	Ŧ		$\exists$
aga_av	-															E	Ė	$\pm$		$\exists$
601.	<u>53</u>															E		7		$\exists$
17	= =															F	ŧ	+	#	$\exists$
yayınan.	1																			$\exists$
2																				
5																				



#### RAPPORT DE FORAGE

Forage Nº: QEEP-058

Dossier: PLUS-00026280-045500

Page 1 de 4

Projet : Oléoduc Énergie Est - Exploration géotechnique Traverses de rivières majeures

Endroit : Rivière des Prairies

Foreur : Forages S.L. Date du forage : 2014-03-14 Compilé par : M. Létourneau Technicien: V. Lhémery

Approuvé par : V. Boivin Date du rapport : 2014-04-16

Graphique

: Cu (cône suédois) (kPa)

: Absorption (essai d'eau) (Lugeon)

: Cu (scissomètre au chantier) (kPa)

Coordonnées géographiques Latitude : 45.6804°

Longitude: -73.5330°

Niveau de référence

Géodésique Niveau d'eau

Prof.: m Date:

Prof.: m Date:

Tubage: NW Carottier: NQ

Marteau: Masse: 63.5 kg

Type d'échantillon

CF: Cuillère fendue TM: Tube à paroi mince CR: Carotte (forage au diamant)

ET: Tarière EM: Manuel

Intact Perdu Forage au diamant

Remanié

État de l'échantillon

: Teneur en eau (w)

 $\nabla$ 

: Limites (wp et wl)

Chute: 0.76 m

P	rof.		Coupe stratigraphique		- 1	Éch	antil	ons		Od	eur	Essais				Gı	aph	ique		
		Élév.	Description	Strat.	Eau	at	Type - No	Réc. %	N / RQD	щ	H H	Essais	Cu Cur							
P	i m	<b>Prof.</b> 10.10	Niveau actuel du sol	챬	Eau	Éţ	ĔΖ	Réc	RQD	FAIBI	FORT	ESSAIS	Nc	20	)	40	60	8(	) 1	00
	1 =		Descente des tubages en destruction jusqu'à 2,95													#				
-	- 1	1	mètres de profondeur.																	
-	=	†														+				
-	1-	1														Ŧ				
-	┨ =	1														ŧ				
-	5 -	1																		
-	5 2	1														+				
-		1														ŧ				
١.	] =	1														ŧ				
	=	1														ŧ				
1	3	7.15					05.4	100												
ľ	4-	2.95 7.05	Sols organiques.	77		×	CF-1	100	1							Ŧ	7			
-	1 =	3.05	Silt et argile grise, traces de sable.	$\mathcal{H}$												Ŧ				
-	1 3	1		1												ŧ				
-	4	1		H												ŧ				
-		:		1												+				
1	5 -	1		H												Ŧ				
-	5	1														ŧ				
-		1		X												ŧ				
	0 6	1		11												ŧ				
	=	1		A												+				
2	6	1		∄												Ŧ				
Г	7 =	1		A		M	CF-2	100	1							ŧ				
-	7 =	1		11		Δ										Ŧ				
-	ا -	1														ŧ				
-	+′-	1	ł	11												+				
-	5	1		$\mathbb{Z}$												Ŧ				
2	5 -	1		Ж												ŧ				
-	8	1 1		4			TM-3	100								ŧ				
-		1		11												+				
-	<u> </u>			4												#				
١.				11												ŧ				
3	9 -	1		1,1		Ц										ŧ				
Γ	7 =	1		$\mathbb{H}$		M	CF-4	100	3							#				
v3.5ty	0 -	‡		1		$\triangle$										Ŧ	7	=		$\vdash =$
- [	10			$\mathcal{H}$												Ŧ				
- axp				1												#				
- age	=	<u> </u>	H	H												$\pm$				
3	5 -			1												Ŧ				
Scana	_			W												$\pm$				
E	ema	rques :																		

NOTE : CE RAPPORT DE FORAGE EST UNE REPRÉSENTATION DES CONDITIONS DE SOLS ET D'EAU SOUTERRAINE, INTERPRÉTÉE SELON LA PRATIQUE COURANTE, ET NE S'APPLIQUE QU'À L'EMPLACEMENT DE CE SONDAGE ET AU MOMENT DE SON EXÉCUTION. CE RAPPORT NE DOIT PAS ÉTRE REPRODUIT, SINON EN ENTIER, SANS L'AUTORISATION ÉCRITE DU L'ABORATOIRE.

Page 2 de 4



## RAPPORT DE FORAGE

Forage Nº : QEEP-058

Р	rof.		Coupe stratigraphique			Écł	nantill	ons		Ode		Essais				Grap	ohio	que		٦
pi	m	Élév. Prof.	Description	Strat.	Eau	État	Type - No	Réc. %	N / RQD	-AIBLE	ORTE	Essais	Cu Cur Nc	2	0 4	40	60	80	100	
40	12					X	CF-5	100	3											
 45    50	14																			
-  -	16	-6.21 16.31	Devient sableux vers 15,2 mètres de profondeur.			X	CF-6	100	11											
55	17	10.31	Silt et sable gris.			X	CF-7	88	12			AG		9.5						
	19	-9.13 19.23	Socle rocheux : Shale argileux fracturé. Présence de sédiments argileux et silteux dans des fractures			×	CF-8	100	R			K = 1,3 x 10-7 m/s								
-	20		naturelles et de surface.  Roc plus sain, lité horizontalement vers 20,03 mètres de profondeur.				CR-9	93	41				>	<u> </u>						
- - - - - - 75	22		Alternance de shale argileux et de shale plus silteux gris foncé à noir, très fissile. Joints obliques fréquents pouvant provoquer une fracture mécanique au carottage. Quelques minces lits (1 à 4 cm d'épaisseur) de grès fin gris à texture entrecroisée à travers la séquence parfois altéré (15 cm à 20,96 m). Quelques horizons de 4 à 20 cm de siltstone gris laminé. Présence de pyrite disséminée ou nodulaire dans				CR-10	100	60				>	0.08						
80	23		les shales jusqu'à 3 cm de diamètre.  Odeur d'hydrocarbures en cassure fraîche dans le shale.  À 20,90 mètres de profondeur : Lit de siltstone gris (10 cm d'épaisseur) suivi de shale silteux et fissuré (à 30°).  Shale argileux noir fissuré (fissures cristalllisées				CR-11	100	55					0.14						
Code O E Constituent de la Code la Cod	25		blanches - calcite ou sulfates) de 21,40 à 21,70 m et de 21,80 à 22,20 mètres de profondeur. Les shales sont altérés, possiblement sulfatés de				CR-12	100	66				>							

Page 3 de 4



## RAPPORT DE FORAGE

Forage No : QEEP-058

ŀ	Pro	f		Coupe stratigraphique			É۰	chantill	One		Оч	eur	Essais				Gran	nique		$\dashv$
ŀ	1	_	lév.				Т	т						Cu			Спар	iique		$\dashv$
ŀ	i		Prof.	Description	Strat.	Eau	État	Type -	Réc.	N / RQD	BLE	RTE	Essais	Cur	0.0				400	
F	-	_		22,10 à 23,60 mètres de profondeur.	0)			-	Œ	ab	FA	FO		Nc -	<b>20</b> √∪.∪8	1 4	0 6	0 80	100	
	4	6	ļ	Fissure subverticale avec veines blanches de	F			$\sqcup$						>				$\exists$		
Ŀ	35	_		22,66 à 23,12 mètres de profondeur.	==															
l	ŕ	_		Shale fracturé mécaniquement sur joint à 20° entre	==										0.14					=
		3		23,33 et 23,64 m et 23,69 à 23,80 mètres de	==															$\equiv$
	1			profondeur. Roc fracturé mécaniquement de 24,20 à 24,43	==									,						=
		7		mètres de profondeur.										,						=
	-	3		Joint à 140° de 24,60 à 24,70 mètres de				CR-13	100	90				>						$\equiv$
Ŀ	90	8		profondeur.	==:									·	Ì					=
		=		Joint à 30° à 25,15 mètres de profondeur. Joints croisés à 70° et 130° à une profondeur de														_		=
	2	8		25,24 mètres de profondeur.	==															$\equiv$
	95 2	$\exists$		Joint à 30° à 27,68 mètres de profondeur.																=
		$\exists$		De 28,0 à 28,1 mètres de profondeur : Zone de																=
I.	_	3		shale altéré, sulfaté.			Н	H												$\equiv$
F	95 2	9		De 28,10 à 28,15 mètres de profondeur : Abondance de pyrite finement disséminées et en	==										1.82					=
	-	$\exists$		petites masses à 28,17 mètres de profondeur.	===			00.44	400						1.04					=
	$\dashv$		ļ		==			CR-14	100	92								$\exists$	1	$\equiv$
	_,	0			E															=
			ļ		E			$\sqcup$												$\equiv$
ŀ	00	1	ļ		E													=		=
Γ		=			==															$\equiv$
	3	1		Lit de 4 cm de grès fin gris entrecroisé à 30,92																
	05 3	=		mètres de profondeur.																=
	-	=		Joint à 30° à 31,15 mètres de profondeur.																$\equiv$
	-	$\exists$						CR-15	100	87				,						
1	05 3	2		Alternance de shale argileux et shale silteux gris	==									,						=
		3		foncé à noir, généralement très sain de 32 à 42	==															$\equiv$
				mètres de profondeur. Rares joints ou fissures.	==															$\equiv$
																				$\equiv$
	3	3					Ц	L I										_		=
ļ,	10	Ξ.																		$\equiv$
ľ															8.8	9				$\equiv$
	3	4													0.0					=
	-	=		Lit de pyrite massive de 2 cm d'épaisseur à 34,12	==															
	$\dashv$			mètres de profondeur.	==															$\equiv$
	4	$\exists$			==			CR-16	100	100										=
1	15	5	- 1		E															
		$\exists$	ļ		E										H			=	$\equiv$	$\exists$
		$\exists$		Petites masses crystallines ou nodules de pyrite à	E															$\equiv$
	,	6		35,56 m, 41,47 m, 43,85 m et 44,53 mètres de	E									>						
	1	_		profondeur.	E		$\ $	$\parallel$												$\equiv$
		=	ļ	Long joint à 10° entre 35,96 et 36,50 mètres de	E										*			=	Ŧ	=
ľ	20	$\exists$		profondeur.	F															$\equiv$
	3	7																		=
	$\dashv$	$\exists$			E															
	4	$\exists$			E										0.00			=	$\equiv$	=
		$\exists$			E			CR-17	100	100					0.00					$\equiv$
1	25	8			E															$\equiv$
		#			E															$\exists$
		$\exists$																		=
	٦,		ļ		E															
	7	9	- 1		E		Ц	L I							H			=	Ŧ	
	$\dashv$	$\exists$			F															$\equiv$
1		_	1				П				Ц			$\longrightarrow$	$\leftarrow$					=
5																				

Page 4 de 4



## RAPPORT DE FORAGE

Forage Nº : QEEP-058

Prof.   Coupe stratigraphique   Echantillon   Odeur   Essais   Graphique   Essais   Cour   Coupe stratigraphique   Essais   Cour   Coupe stratigraphique   Essais   Cour   Coupe stratigraphique   Essais   Cour   Coupe stratigraphique   Essais   Coupe stratigraphi
42
485 485 495 495 500 165 

# H2. Photographies des carottes de roc



## Photographies des carottes de roc (sec) : Rivière des Prairies - Forage QEEP-054



Photo 1. Forage QEEP-054: boîtes 1 à 3 / 5 (25,63 m à 38,94 m)



Photo 2. Forage QEEP-054: boîtes 4 à 5 / 5 (38,94 m à 45,85 m)

## Photographies des carottes de roc (humide) : Rivière des Prairies - Forage QEEP-054



Photo 1. Forage QEEP-054: boîtes 1 à 3 / 5 (25,63 m à 38,94 m)



Photo 2. Forage QEEP-054: boîtes 4 à 5 / 5 (38,94 m à 45,85 m)



## Photographies des carottes de roc (sec) : Rivière des Prairies - Forage QEEP-055



Photo 1. Forage QEEP-055: boîtes 1 à 4 / 7 (21,36 m à 38,96 m)



Photo 2. Forage QEEP-055: boîtes 5 à 7 / 7 (38,96 m à 50,53 m)



## Photographies des carottes de roc (humide) : Rivière des Prairies - Forage QEEP-055



Photo 1. Forage QEEP-055: boîtes 1 à 4 / 7 (21,36 m à 38,96 m)



Photo 2. Forage QEEP-055: boîtes 5 à 7 / 7 (38,96 m à 50,53 m)



## Photographies des carottes de roc (sec) : Rivière des Prairies - Forage QEEP-058



Photo 1. Forage QEEP-058: boîtes 1 à 3 / 6 (19,23 m à 32,20 m)



Photo 2. Forage QEEP-058: boîtes 4 à 6 / 6 (32,20 m à 45,02 m)



## Photographies des carottes de roc (humide) : Rivière des Prairies - Forage QEEP-058



Photo 1. Forage QEEP-058: boîtes 1 à 3 / 6 (19,23 m à 32,20 m)



Photo 2. Forage QEEP-058: boîtes 4 à 6 / 6 (32,20 m à 45,02 m)



## H3. Résultats d'essais in situ



Tableau H3.1. Synthèse des résultats d'essais de perméabilité dans les sols (Riv. des Prairies)

Forage	Profondeur de l'essai (m)	Élévation de l'essai (m)	Perméabilité (m/s)
QEEP-054	25,4	-15,7	5,7E-8
QEEP-058	18,9	-8,8	1,3E-7

Tableau H3.2. Synthèse des résultats d'essais d'eau sous pression en rocher (riv. des Prairies)

Farana	Profondeur d	e l'essai (m)	Élévation de	l'essai (m)	RQD	Absor	ption <sup>1</sup>
Forage	Haut	Bas	Haut	Bas	(%)	(l/min-m)	(Lugeon) <sup>2</sup>
	27,1	32,2	-17,4	-22,5	62 à 94	0,00	0
QEEP-054	31,5	36,6	-21,8	-26,9	94	0,00	0
QEEF-034	36,1	41,1	-26,4	-31,4	95 à 98	0,00	0
	40,7	45,9	-31,0	-36,2	92 à 97	0,00	0
	25,9	30,6	-19,2	-23,9	91 à 99	0,36	2
	28,7	33,4	-22,0	-26,7	88 à 100	0,15	1
QEEP-055	33,2	37,9	-26,5	-31,2	82 à 98	0,04	0
QEEP-055	37,8	42,5	-31,1	-35,8	88 à 100	0,00	0
	41,2	45,9	-34,5	-39,2	97 à 100	0,09	0
QEEP-058	45,7	50,0	-39,0	-43,3	86 à 100	0,07	0
	20,5	25,6	-10,4	-15,5	41 à 66	0,01	0
	22,1	27,2	-12,0	-17,1	55 à 90	0,02	0
	26,7	31,8	-16,6	-21,7	87 à 92	0,38	2
	31,3	36,3	-21,2	-26,2	87 à 100	2,40	9
	35,8	40,9	-25,7	-30,8	100	0,00	0
	40,4	45,4	-30,3	-35,3	100	0,00	0

Note 1. Les résultats d'essais dans le roc ne fournissent qu'une valeur indicative de l'absorptivité du roc puisqu'un seul palier de pression est appliqué, au lieu des neuf paliers de pression de l'essai Lugeon complet.

Note 2. Les valeurs exprimées en Lugeon permettent de normaliser les résultats par rapport à la pression d'injection utilisée. Toutefois, la pression d'injection étant mesurée seulement en surface dans cet essai, les valeurs fournies en Lugeon ne sont pas corrigées pour la pression nette d'injection au niveau testé et sont donc approximatives.



## H4. Résultats d'essais en laboratoire



Tableau H4.1. Synthèse des résultats d'essais de compression sur carottes de roc (rivière des Prairies)

Forage	Profondeur de l'échantillon (m)		Élévation de l'échantillon (m)		Masse volumique	Résistance en compression	
	Haut	Bas	Haut	Bas	(kg/m³)	(MPa)	
QEEP-054	27,47	27,59	-17,81	-17,93	2 584	37,2	
QEEP-058	35,25	35,35	-25,15	-25,25	2 855	25,2	





2555, rue Saint-Pierre Drummondville (QC) J2C 7Y2 Téléphone: 819-477-3775 www.exp.com

Certifié ISO 9001:2008

## **ESSAIS SUR SOLS FORAGE ET SONDAGE**

Client: Johnston-Vermette

Dossier n°: PLUS-26280-045500

Projet:

Oléoduc Énergie Est

Échantillon n°: DR-3637

Réf. client :

Sondage n°:

QEEP-054

Prélevé le :

2014-02-27 par EXP

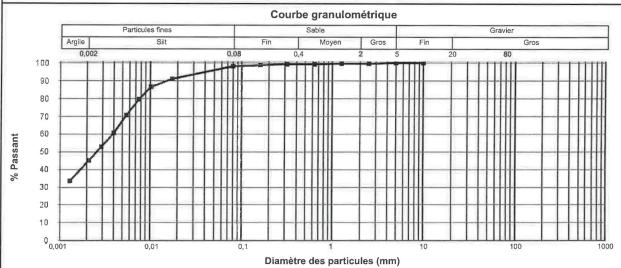
Échantillon: CF-11

Reçu le:

2014-03-13

Profondeur: 16,6 à 17,2 m Localisation:

Rivière des Prairies



F			Analyse granulométrique LC 21-040			Description		
Tamis (mm)  112 80 56 40 31,5 20 14 10 5 2,5 1,25 0,630 0,315	Tamisat %passant mesuré 100 100 100 100 99 99	Tamis (mm)  0.0175 0.0103 0.0075 0.0055 0.0040 0.0029 0.0021 0.0013	Tamisat %passant mesuré 91,1 86,6 79,8 70,8 60,7 52,8 45,1 33,7	D <sub>10</sub> : D <sub>30</sub> : D <sub>60</sub> : Coefficient d'ul Coefficient de Gravier: Sable: Silt: Argile: Description: Classification u	courbure (Cc 0 % 2 % 55 % 44 % Silt et argile, t		32,8%	
0,160 0,080	99 98,3			relieur dir eau		LO 21-201	32,0 70	

Vérifié par :

Simon Tessier

Technicien, coordonnateur

Approuvé par : Mutavmage

Michelle Létourneau, ing., M.Sc.A.

Date: 2014-03-18



2555, rue Saint-Pierre Drummondville (QC) J2C 7Y2 Téléphone: 819-477-3775 www.exp.com

Certifié: ISO 9001:2008

## **ESSAIS SUR SOLS** FORAGE ET SONDAGE

Dossier n°: PLUS-26280-045500

Échantillon n°: DR-3638

Réf. client :

Sondage n°: QEEP-054

Johnston-Vermette

Oléoduc Énergie Est

Prélevé le :

2014-02-27 par EXP

Échantillon: CF-14

Client:

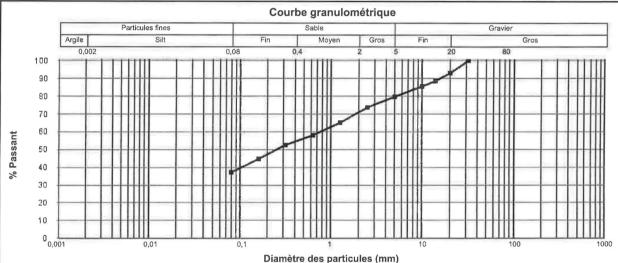
Projet:

Reçu le:

2014-03-13

Profondeur: 21,2 à 21,8 m

Localisation: Rivière des Prairies



Analyse granulométrique LC 21-040		Description		Autres essais		
Tamis (mm)	Tamisat %passant mesuré	D <sub>10</sub> :		Teneur en eau	LC 21-201	9,0%
112						
80		D <sub>30</sub> :				
56		D <sub>60</sub> :	0,787 mm			
40		Coefficient d'uniformité	é (Cu) :			
31,5	100	Coefficient de courbur	e (Cc):			
20	93					
14	88	Gravier:	20 %			
10	86	Sable:	43 %			
5	80	Silt et argile:	37 %			
2,5	74	_				
1,25	65	Description : Sable et	silt graveleux			
0,630	58	Classification unifiée :	SM			
0,315	53	Classification unifiee.	OW			
0,160	45					
0,080	37,4					

Remarques:

Vérifié par : <

Simon Tessier

Technicien, coordonnateur

Approuvé par : Michelle Létourneau, ing., M.Sc.A.

Date: 2014-03-14



2555, rue Saint-Pierre Drummondville (QC) J2C 7Y2 Téléphone: 819-477-3775 www.exp.com

Certifié: ISO 9001:2008

### **ESSAIS SUR SOLS FORAGE ET SONDAGE**

Client:

Johnston-Vermette

Dossier n°: PLUS-26280-045500

Projet:

Oléoduc Énergie Est

Échantillon n°: DR-3661

Réf. client :

Sondage n°:

QEEP-055

Prélevé le :

2014-03-06 par EXP

Échantillon:

CF-6

Reçu le :

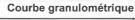
2014-03-24

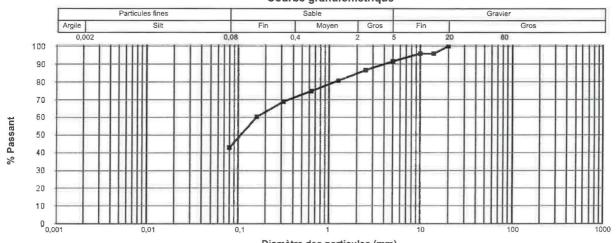
Profondeur:

19,2 à 19,5 m

Localisation:

Rivière des Prairies





Diamètre	des	particules	(mm	١

Analyse granulométrique LC 21-040		Description		Autres essais		
Tamis (mm)	Tamisat %passant mesuré	D <sub>10</sub> :		Teneur en eau	LC 21-201	9,9%
80		D <sub>30</sub> :				
56		D <sub>60</sub> :	0,159 mm			
40 31,5		Coefficient d'uniformité Coefficient de courbure				
20	100					
14	96	Gravier:	9 %			
10	96	Sable:	48 %			
5	91	Silt et argile:	43 %			
2,5 1,25	87 81	Description : Sable et				
0,630 0,315	75 69	Classification unifiée :	SM			
0,160	60					
0,080	42,8					

Remarques:

Vérifié par :

Simon Tessier

Technicien, coordonnateur

Approuvé par : M

Michelle Létourneau, ing., M.Sc.A.

Date: 2014-03-26



2555, rue Saint-Pierre Drummondville (QC) J2C 7Y2 Téléphone: 819-477-3775 www.exp.com

Certifié: ISO 9001:2008

#### **ESSAIS SUR SOLS FORAGE ET SONDAGE**

Dossier n°: PLUS-26280-045500

Échantillon n°: DR-3663

Réf. client :

Sondage n°: QEEP-058

Échantillon: CF-7

Client:

Projet:

Profondeur:

16,7 à 17,3 m

Johnston-Vermette

Oléoduc Énergie Est

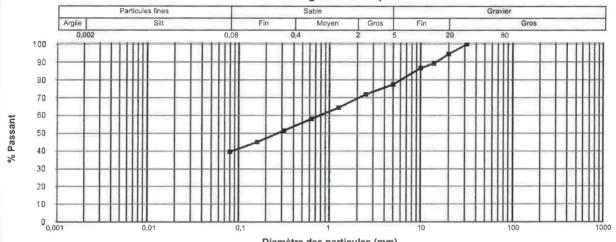
Prélevé le :

2014-03-14 par EXP

Reçu le : Localisation:

2014-03-24 Rivière des Prairies

#### Courbe granulométrique



Diamètre des particules (mm)

Analyse granulométrique LC 21-040		Desc	ription	Autres essais				
Tamis (mm)	Tamisat %passant mesuré	D <sub>10</sub> :		Teneur en eau	LC 21-201	9,5%		
112		D <sub>30</sub> :						
80			0,816 mm					
56		D <sub>60</sub> :	A DOMESTIC OF THE PARTY OF THE					
40		Coefficient d'uniformit	é (Cu) :					
31,5	100	Coefficient de courbui	re (Cc):					
20	95							
14	89	Gravier:	23 %	,				
10	87	Sable:	37 %					
5	77	Silt et argile:	40 %					
2,5	72							
1,25	64	Description: Silt et sa	able graveleux					
0,630	58	Classification unifiée :	CM					
0,315	52	Classification unlifee :	SIVI					
0,160	45							
0,080	39,7							

Remarques:

Vérifié par :

Simon Tessier

Technicien, coordonnateur

Approuvé par ;

tarreal

Date: 2014-03-26

Michelle Létourneau, ing., M.Sc.A.

#### Annexe 4-82

Étude de faisabilité préliminaire de traverse par FDH Rivière Etchemin Valero



# TransCanada Projet Oléoduc Énergie Est Étude de faisabilité préliminaire de traverse par FDH

**Québec: Rivière Etchemin Valero** 

Préparé par :

**ENGINEERING TECHNOLOGY INC.** 

#24, 12110 - 40 Street SE Calgary, AB T2Z 4K6

Numéro de projet :

543

Date:

9 juin 2014





# Déclaration des limitations et qualifications

Le rapport ci-joint (le « Rapport ») a été préparé par Engineering Technology Inc. (le « Consultant ») au bénéfice du client (le « Client »), selon l'entente signée par le Consultant et le Client, incluant l'étendue des travaux détaillée dans celle-ci (« l'Entente »).

Les renseignements, les données, les recommandations et les conclusions contenus dans le rapport :

- sont limités à l'étendue, au calendrier et aux autres contraintes et limitations de l'entente ainsi qu'aux qualifications contenues dans le rapport (les « Limitations »);
- représentent le jugement professionnel du Consultant en fonction des limitations et des normes de l'industrie pour la préparation de rapports similaires;
- peuvent être fondés sur des renseignements fournis au Consultant qui n'ont pas été vérifiés de façon indépendante;
- n'ont pas été mis à jour depuis la date de délivrance du rapport et leur exactitude est limitée à la période et aux circonstances dans le cadre desquels ils ont été recueillis, traités, effectués ou émis;
- doivent être lus comme un tout et les sections ne devraient pas être considérées à l'extérieur de leur contexte:
- ont été préparés aux seules fins décrites dans le Rapport et l'Entente;
- pour ce qui est des conditions souterraines, environnementales ou géotechniques, elles peuvent être fondées sur des tests limités en supposant que ces conditions sont uniformes et ne varient pas géographiquement ou en fonction du temps.

Sauf dispositions expressément contraires dans le Rapport ou l'Entente, le Consultant :

- ne sera pas tenu responsable de tout événement ou circonstance qui puisse être survenu depuis la date de préparation du Rapport ou pour toute inexactitude contenue dans les renseignements fournis au consultant;
- reconnaît que le Rapport représente son jugement professionnel tel que décrit ci-dessus aux seules fins décrites dans le Rapport et l'Entente, mais le Consultant n'émet aucune autre représentation quant au Rapport ou toute partie le composant;
- en ce qui a trait aux conditions souterraines, environnementales ou géotechniques, n'est pas responsable de la variabilité de ces conditions géographiquement ou en fonction du temps.

Le Rapport doit être traité de facon confidentielle et ne peut être utilisé ou invoqué par des tierces parties, sauf :

- comme convenu par le Consultant et le Client;
- comme l'exige la loi;
- pour l'usage des agences d'examen gouvernementales.

Tout usage de ce Rapport est assujetti à cette Déclaration des limitations et qualifications. Tout dommage causé par l'usage abusif de ce Rapport ou des sections le composant sera la responsabilité de la partie qui en fait cet usage.

Cette Déclaration des limitations et qualifications est jointe au rapport et en fait partie intégrante.





### Liste de diffusion

Nombre de copies papier	PDF requis	Nom de la compagnie / association
	1	Johnston-Vermette

# Journal de révision

Révision n°	Révisé par	Date	Description de la version / révision
Α	BS	23 mai 2014	Émis pour commentaires du client
0	BS	9 juin 2014	Émis pour ingénierie de base

# Signatures Entec Inc.

Rapport préparé par :

Bruce Skibsted, ing. jr

Directeur de projets, installations sans

tranchée

Rapport révisé par :

Dale Larison, ing. V.-P. Ingénierie





#### 1. Introduction

Engineering Technology Inc. (Entec) a évalué un projet de traverse par forage dirigé horizontal (FDH) de la rivière Etchemin (Valero) au Québec pour le Projet Oléoduc Énergie Est. L'oléoduc projeté est en acier avec un diamètre extérieur de 1 067 mm (42 po). Selon la géométrie et l'expérience d'Entec avec la géologie près de cet emplacement, Entec ne considère pas une traverse par FDH de cette rivière faisable à l'emplacement projeté. La logique menant à cette conclusion est expliquée dans ce rapport.

## 2. Caractéristiques de l'emplacement

### 2.1 Topographie

La traverse projetée est située approximativement 1,8 km au nord-est de Les Chutes-de-la-Chaudière-Est, au Québec, et est parallèle à la route Transcanadienne, qui est au nord de la traverse. La rivière mesure approximativement 20 m de largeur à l'emplacement de la traverse et est entourée par un terrain densément boisé. Au nord, le terrain s'élève approximativement de 50 m sur la distance de 370 m séparant la rivière et l'autoroute. Au sud, le terrain s'élève approximativement de 25 m avant une inflexion dans l'emprise.

#### 2.2 Conditions souterraines

Aucune information géotechnique n'était disponible pour l'emplacement de cette traverse au moment de la rédaction de ce rapport. Cependant, Entec a déjà étudié la faisabilité d'une traverse à moins de 1 km de cet emplacement. Le sous-sol rocheux observé dans les environs était peu profond et très fracturé. Deux trous de forage sont prévus à cet emplacement.

### 3. Considérations sur la conception des FDH

#### 3.1 Contraintes exercées sur la canalisation

Aux fins de ce rapport, les spécifications préliminaires de la canalisation pour le forage par FDH ont été utilisées pour aider à évaluer la faisabilité géométrique de la traverse. Les conditions d'exploitation de l'oléoduc ont été spécifiées par TransCanada. La pression maximale d'exploitation (PME) du projet est de 8 450 kPa, aux sorties des stations de pompage. Les calculs de FDH pour cette traverse sont cependant basés sur la PME spécifique de cet emplacement, qui est de 9 123 kPa et qui a été déterminée par la différence d'élévation entre la station de pompage en amont de la traverse et le point le plus bas de la traverse. La canalisation sera soumise à des températures comprises entre 5 et 60 °C. Une pression d'essai de 11 404 kPa (1,25 x la PME) a aussi été spécifiée pour la canalisation. L'épaisseur de paroi minimale requise pour cette installation, sur la base des conditions d'exploitation fournies, a été déterminée par Entec à 20,2 mm, avec l'utilisation d'un acier de grade 550 MPa. Un rayon de courbure minimum admissible pour l'installation de la canalisation a été déterminé sur la base de la contrainte maximale admissible combinant les effets de pression, de température et de cintrage.





Tableau 1. Spécifications de l'oléoduc et conditions de procédé

Propriété	Valeur	Unités
Diamètre extérieur	1 067	mm
Tolérance d'épaisseur (TÉ)	0	% de l'ÉPN
Épaisseur de paroi nominale	20,2	mm
Grade/Limite élastique minimale spécifiée (LEMS)	550	MPa
Catégorie	II	S. O.
T1 (température de conception minimale)	5	°C
T2 (température d'exploitation maximale)	60	°C
Pression maximale d'exploitation (PME) du projet	8 450	kPa
Pression maximale d'exploitation (PME) spécifique du site	9 123	kPa
Pression d'essai (PE)	11 404	kPa
Rayon minimal	530	m
Rayon de conception	1200	m

Puisqu'un forage dirigé horizontal utilise une section de tuyau préassemblée tirée dans un trou de forage courbé, la technique FDH utilise la déformation élastique admissible de la canalisation pour permettre l'installation de l'oléoduc. Pour accommoder cette contrainte de déformation, les matériaux utilisés pour la portion de FDH de l'oléoduc possèdent généralement une paroi plus épaisse ou un grade d'acier plus élevé que le reste de l'oléoduc.

Un rayon minimal de 530 mètres a été déterminé en fonction des déviations de guidage enregistrées lors de projets précédents de FDH à grand diamètre. Un rayon de conception de 1200 m a été choisi pour accommoder une géométrie de tracé de forage et des tolérances de guidage de FDH pratiques. La contrainte maximale attendue pendant l'exploitation correspond à environ 93,38 % de la contrainte de cisaillement admissible. Selon la norme CSA Z662-11, la contrainte de cisaillement admissible est égale à 50 % de la limite élastique minimale spécifiée (LEMS). Cette contrainte maximale serait observée à n'importe quel emplacement le long du tracé de forage où le tuyau est assujetti au rayon minimal de 530 m. La canalisation choisie satisfait à toutes les exigences de la norme CSA Z662-11 sous les conditions spécifiées. La détermination finale des conditions d'exploitation de l'oléoduc et des matériaux des canalisations sera effectuée lors de la conception détaillée.

Les calculs ci-dessus des contraintes exercées sur la canalisation sont inclus pour montrer le rayon de conception calculé selon les données de conception. Ce rayon est nécessaire à l'évaluation de la faisabilité, car il affecte la géométrie de la trajectoire de forage et limite le positionnement de la traverse.

#### 3.2 Géométrie

Un forage dirigé horizontal n'est pas considéré faisable à cet emplacement en raison de la géométrie particulière de l'emplacement et des expériences précédentes à cet emplacement. La proximité de la route et les inflexions dans l'emprise limitent la longueur globale de la traverse à moins de 700 m. En raison de la présence de l'autoroute, la canalisation devra être étendue au sud pour le tirage. En se servant du rayon de conception de 1 200 m déterminé à la section 3.1, il en résulte une profondeur de recouvrement minimale approximative sous la rivière de 15 m. Le forage serait probablement effectué du côté sud de la traverse en forant vers le nord. Cette situation entraînerait un fort retour de fluide à l'appareil de forage en raison de la différence d'élévation. L'appareil de forage devrait ensuite être déplacé du côté nord pour le tirage de la canalisation. Effectuer le forage à partir du sud donne une différence





d'élévation de 25 m du point d'entrée jusqu'au fond de la vallée de la rivière. Typiquement, la profondeur de recouvrement nécessaire pour accommoder la pression du fluide de forage résultant d'une différence d'élévation est au moins la moitié de la profondeur de la trajectoire de forage à partir du point d'entrée. Ainsi, la profondeur de recouvrement nécessaire serait d'au moins 25 m sous la rivière, alors que seulement 15 m sont disponibles à cause des contraintes géométriques.

#### 3.3 Gaine de forage

La traverse par FDH étant jugée infaisable, cette section est sans objet.

#### 3.4 Dimensions de l'équipement

La traverse par FDH étant jugée infaisable, cette section est sans objet.

#### 3.5 Diamètre du trou de forage

La traverse par FDH étant jugée infaisable, cette section est sans objet.

#### 3.6 Soulèvement de la canalisation et rupture

La traverse par FDH étant jugée infaisable, cette section est sans objet.

#### 3.7 Contrôle de la flottabilité

La traverse par FDH étant jugée infaisable, cette section est sans objet.

## 4. Faisabilité du FDH, risques associés et mesures d'atténuation

### 4.1 Perte de contrôle du guidage

Les formations de sol meuble ou des changements majeurs dans les propriétés des formations peuvent engendrer des problèmes de guidage. Ces problèmes surviennent lorsque la formation n'offre pas assez de résistance au trépan pour lui permettre d'effectuer un changement de direction. À l'intersection de formations plus dures, comme le sous-sol rocheux, une géologie plus dure, des laminations ou des inclusions peuvent empêcher le trépan de répondre aux commandes de direction à un angle d'incidence peu élevé ou le faire dévier hors limite à un angle d'incidence plus élevé. En se basant sur des études précédentes, Entec croit qu'une partie importante du sous-sol rocheux sera fissuré à l'emplacement de cette traverse. De plus, la trajectoire de forage traversera probablement l'interface entre le terrain de couverture et le sous-sol rocheux à plusieurs reprises. Diriger le forage à travers ce genre de géologie sera difficile et il pourrait s'avérer impossible de respecter les tolérances de guidage. Si des déviations dépassant les tolérances sont mesurées, une petite portion du trou de forage est habituellement forée à nouveau pour permettre d'effectuer des réglages à la trajectoire du trou de forage. Dans certains cas, il peut être nécessaire de forer à nouveau en élargissant le trou et, si nécessaire, de cimenter une partie du forage. Le déplacement de la foreuse à un autre endroit pour reprendre le forage, habituellement dans le même espace de travail, est aussi une possibilité.

#### 4.2 Perte de circulation et fuites de fluide

Le risque de perte de fluide est à son niveau le plus élevé lors du forage du trou pilote, alors que la petite taille du trou de forage entraîne une pression circulatoire plus élevée et que les déblais peuvent plus facilement boucher le trou. Le fluide peut se propager dans des failles du sous-sol rocheux, des matériaux meubles déplacés ou le vide





entre les matériaux non consolidés. Entec croit qu'il y a une forte probabilité de perte de circulation tout au long du trou de forage en raison du sous-sol rocheux fracturé. La perte de circulation peut affecter les coûts et les échéanciers en augmentant les additifs pour fluide de forage nécessaires, le temps requis pour mélanger le nouveau fluide de forage, la quantité d'eau nécessaire et la fréquence des va-et-vient et des nettoyages du trou pour réduire la pression annulaire. Dans certains cas, une perte de circulation incontrôlée requiert qu'une partie du trou de forage soit cimentée et forée à nouveau. Dans d'autres cas, la perte de circulation dans le trou de forage ne peut être prévenue et entraîne des fuites dans la surface du sol ou une masse d'eau. C'est ce qu'on appelle communément une perte par fracturation (frac-out). Puisque l'atteinte d'une profondeur de recouvrement adéquate n'est pas possible à cet emplacement en raison de la géométrie, le risque de fracturation sera plus élevé à cet emplacement.

#### 4.3 Instabilité du trou de forage

Les endroits pouvant contenir du sable, du gravier et des galets peuvent s'avérer problématiques. Les zones de sous-sol rocheux fracturé qu'Entec s'attend à rencontrer tout au long de cette traverse pourraient agir comme des matériaux de terrain de couverture non consolidé et provoquer l'effondrement du trou de forage. L'effondrement d'un trou de forage peut aussi coincer l'équipement et en causer la perte ainsi que l'abandon du trou. Il y a un risque augmenté d'effondrement du trou de forage, qui pourrait mener à l'échec du forage dirigé horizontal en raison du coincement de l'équipement ou de l'oléoduc.

#### 4.4 Infiltration d'eau

La traverse par FDH étant jugée infaisable, cette section est sans objet.

#### 4.5 Dommages au revêtement ou à la canalisation

Pendant le tirage du tuyau, des déformations ou des objets comme des galets, des blocs ou des morceaux du soussol rocheux fracturé peuvent causer des dommages au revêtement de la canalisation. Même si le trou de forage est bien nettoyé, Entec s'attend à ce que des zones d'abrasion élevée soient toujours présentes dans le trou de forage à cet emplacement.

#### 4.6 Canalisation coincée

Les matériaux non consolidés et les formations non homogènes peuvent causer un coincement de la canalisation en raison de l'effondrement du trou de forage ou d'une géométrie non constante du trou de forage. Du roc fracturé, du sable vaseux, du limon, du gravier, des galets et des blocs peuvent causer le coincement de la canalisation

Les zones où la géométrie du trou de forage peut devenir inadéquate pour le tirage de la canalisation sont les zones de transition d'un matériau plus dur à un matériau meuble, comme à la sortie de la gaine, les transitions du sous-sol rocheux au terrain de couverture ou les zones où l'on trouve des obstacles solides comme des galets et des fragments de pierres. Si le trépan aléseur se coince, l'entrepreneur peut tenter de faire tourner l'aléseur au-delà de l'obstruction. Exercer une force trop grande sur un trépan aléseur coincé peut mener au bris de la canalisation de forage.

# 4.7 Usure et défaillance des outils de forage

Une autre considération majeure pour la faisabilité de ce projet est la durée du forage. La géologie irrégulière et fracturée à laquelle s'attend Entec pourrait contribuer à l'usure de l'outillage de forage, ce qui aurait un impact sur les coûts et les échéanciers globaux, en raison du temps passé à effectuer des opérations de va-et-vient pour remplacer les trépans et aléseurs, en plus des taux de progression généralement bas pour la durée principale du forage.





#### 4.8 Risques environnementaux

Les risques environnementaux seront gérés conformément au plan de protection environnementale. La traverse par FDH étant jugée infaisable, cette section est sans objet.

#### 4.9 Autres risques à considérer

La traverse par FDH étant jugée infaisable, cette section est sans objet.

#### 5. Conclusion

La traverse par FDH projetée de la rivière Etchemin n'est pas considérée techniquement faisable en raison de l'incapacité d'atteindre une profondeur de recouvrement adéquate et du sous-sol rocheux fracturé qu'Entec s'attend à rencontrer à cet emplacement. Effectuer une traverse par FDH à cet emplacement est susceptible d'avoir pour résultat des pertes de fluide, des pertes par fracturation, l'effondrement du trou de forage, le coincement de la canalisation, des dommages au revêtement et un grand risque d'échec du projet de traverse. Des techniques alternatives sont présentement à l'étude en tant que méthode de traverse principale pour cet emplacement.



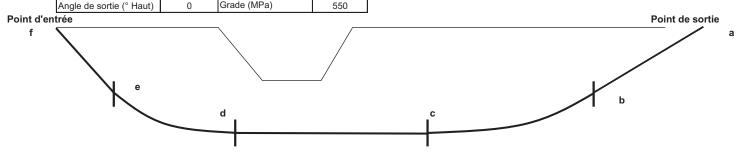


# Annexe A

#### Sommaire des calculs

543-ENG-137 RIVIÈRE ETCHEMIN VALERO

Données de conception		Données du t	Données d	e procédé	Critères de contrainte				
Longueur forée (m)	0,0	Dia ext. Tuyau (mm)	1067,0	PME (kPa)*	9123	Contrainte de cisa		isaillement admissible	
Longueur horizontale (m)	0,0	Épais. Nominale (mm)	20,2	Pr. essai (kPa	11404	Exigence	es du client	Exigeno	es CSA
Rayon minimum (m)	530	Tolér. Corrosion (mm)	0	Cat.	II	PE (MPa)	275,0	PE (MPa)	275,0
Rayon de conception (m)	1200	Tolér. Épaisseur (%)	0	T2 (°C)	60	Essai (MPa)	302,5	Essai (MPa)	302,5
Angle d'entrée (° Bas)	0	Épaisseur d'essai (mm)	20,2	T1 (°C)	5				
	_	OI- (MD-)				_			



	Construction			Contrainte d'essai (après tirage)		Post-assèchement pré-exploi. (PAPE)			Contrainte d'exploitation					
	Char	ge	Contra. Cisai	a. Cisaillement tangentiel max		x Contrainte cisaillement tangentiel max C		Contrainte cisaillement tangentiel max		Contrainte cisaillement tangentiel max				
Lieu	(lb)	(N)	(psi)	(MPa)	(% SA)	(psi)	(MPa)	(% SA)	(psi)	(MPa)	(% SA)	(psi)	(MPa)	(% SA)
Point A	0	1	0	0,00	0,00	30 399	209,6	69,29	15110	104,2	34,44	37 246	256,8	93,38
Point B	0	1	15110	104,18	37,88	30 399	209,6	69,29	15110	104,2	34,44	37 246	256,8	93,38
Point C	0	0	15110	104,18	37,88	30 399	209,6	69,29	15110	104,2	34,44	37 246	256,8	93,38
Point D	0	2	15110	104,18	37,88	30 399	209,6	69,29	15110	104,2	34,44	37 246	256,8	93,38
Point E	0	2	15110	104,18	37,88	30 399	209,6	69,29	15110	104,2	34,44	37 246	256,8	93,38
Point F	0	2	15110	104,18	37,88	30 399	209,6	69,29	15110	104,2	34,44	37 246	256,8	93,38

	Défor. Circo	nférentielle	Capac	ité de mor	nent
Lieu	Construction	PAPE	Construction	PAPE	Test
Point A					
Point B	OK	OK	OK	OK	OK
Point C	OK	OK	1		
Point D	OK	OK	OK	OK	OK
Point E	OK	OK	1		

Norme CSA Z662-11				
4.7.1	OK			
4.7.2.1	OK			
4.8.3	OK			
4.8.5	OK			
11.8.4.4<11.8.4.5 <b>OK</b>				

Norme CSA Z662-11 (essai)				
4.7.1 <b>OK</b>				
4.7.2.1	OK			
11.8.4.4<11.8.4.5 <b>OK</b>				

REV.	DATE	DESCRIPTION	SCEAU/ÉTAMPE	
Α	22-mai-14	Conception préliminaire		
0	30-mai-14	Émis pour ingénierie de base		entec
				Engineering Technology Inc. 24, 12110 - 40 Street SE Galgary, AB 7ZZ 4K6 P: (403) 319-0443  Property of Engineering Technology Inc. (ETI) Not to be copied, transmitted or redistributed Without written consent of ETI.
				Permis d'ingénierie de l'APEGA No. P8649

Note:\*La pression maximale d'exploitation (PME) du projet est de 8450 kPa, survenant aux sorties des stations de pompage. Les calculs de FDH pour cette traverse, toutefois, sont basés sur la PME spécifique du site, déterminée par la différence d'élévation entre la station de pompage en amont et le point le plus bas de la traverse.





# Annexe B

# Dessin de conception

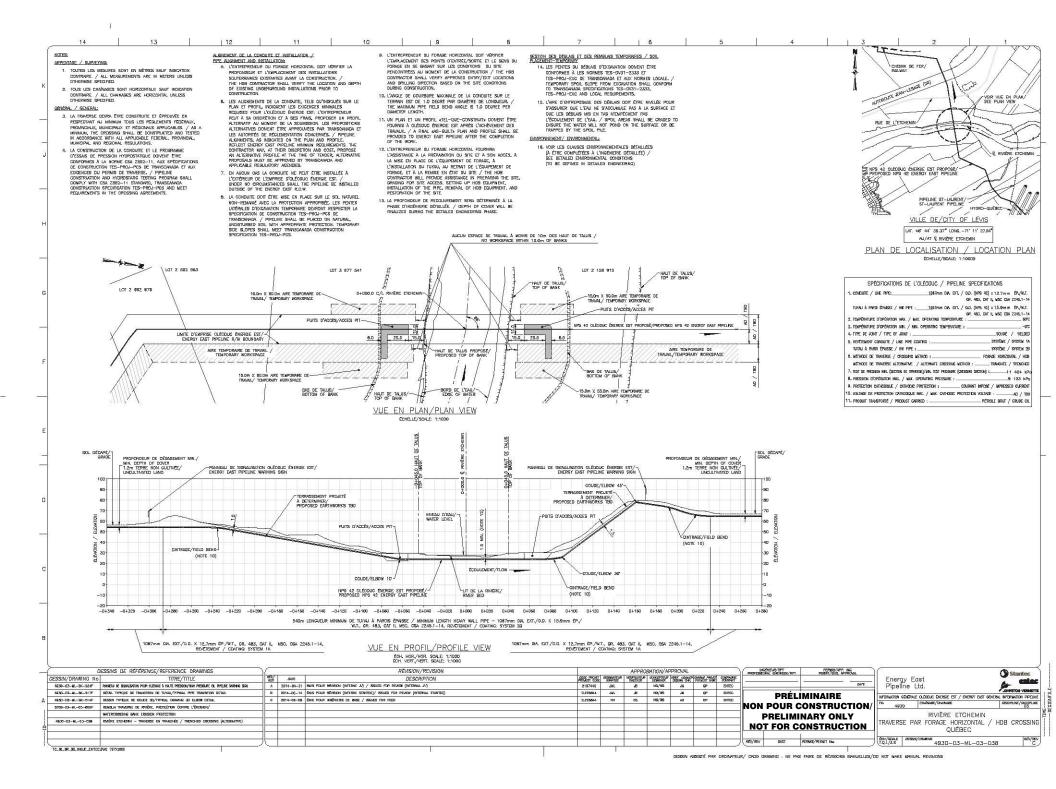
La traverse par FDH étant jugée infaisable, cette annexe est sans objet.





# Annexe C

#### Dessin de traverse alternative



17. SI REQUIS, LE REMBLA DANS LE TALLIS DOIT ÊTRE MIS EN PLACE AVEC UNE PENTE NAZINALE DE 29:1V POUR OFTINISER LA STRAILITÉ DU TALUS. / IF REQUIRED, ITE SOILS IN THE SAR BRIDO AND BANK AREA SHALL BE PLACED WITH A MAXINUM SLOPE OF 24:1V TO OPTIMIZE BANK STABILITY. NOTES: EN AUGUN CAS LA CONDUITE NE PELIT ÊTRE INSTALLÉE À L'EXTÉRIEUR DE L'EMPRISE D'OLÉGOUCE ÉNERGIE EST. / UNIDER NO CRICIMISTANCES SHALL THE PIPCIUSE DE INSTALLED OUTSIDE OF THE ENERGY EAST R.O.W. GESTION DES DÉBLAIS ET RENBLAIS TEMPORAIRES/ SOIL PLACEMENT-TEMPORARY : 13. LES PENTES DU DÉBLAS D'EXCANATION DOIVENT ÉTRE CONFORMES AUX NORMES TES-DV31-2333 ET TES-PROL-EXC DE TRANSCAMADA ET AUX MXRIES LOCALE / TEMPORARY SPOLL SLIDE FROM EXCANSTON SHALL DOIFFORM TO TRANSCAMADA SPECIFICATIONS TES-DV31-2333, TES-PROJ-EXC AND LOCAL REQUIREMENTS. ARPENTAGE/ SURVEYING: TOUTES LES MESURES SONT EN MÊTRES SAUF INDICATION DONTRAIRE. / ALL MEASUREMENTS ARE IN METERS UNLESS OTHERWISE SPECIFIED. A LES ALIGNEMENTS DE LA CONDUITE TELS OU'NINOUÉS SUR LE PLAN ET PROFIL LES AURACIENTS DE LA CONDUTTE, TELS OUTHOUGHS SUR LE PLAN EL PROFILE, INDICATEL LES DOCCHESS MINIMALES REMOISES POINT L'ÉCOUDE CHEMPE EST. L'AITEMPRÉEUR PEUT À SA DISPÉTION ET À SES FRAIS, PROMSET UN PROFIL DE L'AITEMPRÉEUR PEUT À SA DISPÉTION ET À SES FRAIS, PROMSET UN PROFIL DES FRAISES DE L'AITEMPRÉES PAR TRANSCRAMA. ET LES AUROINETS DE PÉGLIAINATION CONCERNES. / PREUNE ALMONISTRE, SE MINIMATE ON THE PLAN AND PROFILE, ESTACT DERFOY DES PEDILES MINIMAR PROGUESIENTS. EN CONTRICTIO MAY, AT THEIR BISCHETION AND COST, PROPOSE AN ALTERNATIVE POSTALE ATTEMPE TO ET DERFOY L'AITEMPÉ REPORTED MAIS DES FRAISES. 18. LORS DE TRAVAUX HIVERNAUX, DES TASSEMENTS CONSIDÊRABLES PEUVENT SE LICHS DE THAMMER HAVERHAUX, CIES TASSEMENTS CONSIDERALES PREVAINT SE PRODUCE CHAIR LES BERGES FERMANCES LETÉS SUAMIT LA CONSTRUCTION ET LES BERGES POUR PRODUCE CHAIR LA CONSTRUCTION ET LES BERGES POUR COMMENT DE RENAUE UN REPREPUNDE PRUI. SCHOLL LA PRIVIE CONSTRUCTION DE LES BERGES POUR COMMENTE DE RENAUE SUPPLIANTE CONTROLLES SENDIELLES SUPPLIANTE LES BERGES SCHOCHT THE PROFILES AFTA COLL L'EXAL DE SCHOLLES AND CALL L'EXAL DES SCHOLLES AND CALL L'EXAL DES SCHOLLES AND CALL L'EXAL DE L'EXAL TOUS LES CHÂNAGES SONT HORIZONTAUX SAUF INDICATION CONTRAIRE. / ALL CHÂNAGES ARE HORIZONTAL UNLESS OTHERWISE SPECIFIED. 14. L'AIRE D'ENTREPOSAGE DES DÉBLAIS DOIT ÊTRE NIVELÉE POUR S'ASSURER QUE L'EAU NE S'ACCUMULE PAS À LA SURFACE ET QUE LES DÉBLAIS MIS EN TAS N'EMPECHENT PAS L'ÉCOLLEMENT DE L'EAU. / SPOIL AREAS SHALL BE GRADED TO ENSURE THE MATER WILL NOT POND ON THE SURFACE OR BE TRAPPED BY THE 3. LA TRAMERSE CEIVA ÉTRE CONSTRUITE ET ÉPROLIVÉE EN RESPECTANT AU MINIMUM TOUS LES RÉGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROMICIPAL MUNICIPALA ET RÉGLEMENT APPLICAREZ, À SA SIMMIMUM, THE CROSSINGS BALL LES CONSTRUCTED AND IESTED IN ADDIBOUNCE WITH AUL APPLICABLE FEDERAL, PROVINCIAL, MUNICIPAL AND RECORDAR, RÉGLEMENTS. SPOIL PILE & RIMERE ETCHEMI GESTION DES DÉBLAIS ET REMBLAIS PERMANENTS/ SOIL PLACEMENT- PERMANENT : BY TRANSCANADA AND APPLICABLE REQUILATORY AGENCIES. 15. LA TRANCHÉE DE LA CONDUITE TRAVERSANT LE COURS D'EAU DOIT ÊTRE REMBLAYÉE AMEC LES MATÉRIALIK EN PLACE JUSQU'AU NACAU APPROXIMATIF DU HOW DEJUMPE, REQUESTIONS.

It AC CONSTRUCTION DE LA CONDUTTE ET LE PROSPAMME D'ESSAIS DE PRESSION HIDTOSTATIQUE DOMENT ÉTRE CONFORMES À LA MORME CIA 2682—11. AUX S'RÉPÉRIPEMENT DE CONSTRUCTION TOS-PRÉAL-PEST ET AUX EXPÉRIES DU PENNS DE TRAVEISE. / PIPELINE CONSTRUCTION AND INTOSTATO TESTING PROCIONA S'HALL COMPLY METH CES 2652—11 STANDAPO AND INTESTING PROCIONA S'RECIPIOTION TES-PROJ-POS AND MEET REQUIREMENTS IN THE CROSSING ARRELEMENTS. B. LA CONDUITE DOIT ÊTRE MISE EN PLACE SUR LE SOL NATUREL NON-REMANIÉ A OUGUINE DOT, ITEM BIRS OF WICKLE SINCE SERVICE SIX CHINES DESCRIPTION APPROPRIED. LES PENTES LATTRILLES DESCRIPTION TEMPORARE DE DIVIDIT RESPICITER LA PÉPOPINICIATION DE CONSTRUCTION TEMPORARE DE TRAVESCAMENT. A PIPELINE SINCE SE PLACED DI MATURAL INDISTRIBLES DIX. WITH A PPROPRIED PROTECTION. TEMPORAPE SINCE LIT CRIGINAL DE LA RIVIÈRE. / PIPE DITCH ACROSS MUN CHANNEL SHALL BE BACKFILLED WITH NATIVE MATERIAL TO APPROXIMATELY THE ORIGINAL GRADE. CONTRÔLE DE LA FLOTTABILITÉ/ BUDYANCY CONTROL : 19. LE CONTRÔLE DE LA FLOTTABILITÉ SERA DÉTERMINÉE À L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE. / BLOYANKY CONTROL WILL BE DETERMINED IN DETAILED ENGINEERING. 16. LES MATÉRIAUX DES BERGES DOIVENT ÊTRE REPLACÉS DE FACON PERMANENTE PAR COUCHES DE 300mm D'ÉPAISSEUR DOMENT COMPACTÉES, CES MATÉRIAUX DOIVENT ETRE EXEMPTS DE MATIÈRES ORGANIQUES ET DE DÉRRIS LIGNEUX, AVANT LE ENVIRONNEMENT/ ENVIRONMENTAL: 10. L'ANGLE DE COURBURE MAXIMALE DE LA CONDUITE SUR LE TERRAIN EST DE 1.0 EIRE DEMPH DE MAIRESS FORMADLES EI DE DEMPS LOREUX, FAMIL EL REMINIARES DE SUPERIOR DE DEMPS CELET EL SUPPARC CELET EL REMINIAR EL REMINIAR DE L'EL REMINIAR DES L'EL REMINIAR MUST EL FERE DE PORQUE MATTER AND VIOUS DESSES, PRIOR DE PLANTAGE MUST EL REME DE L'EL REMINIAR MUST EL REME DE L'EL REMINIAR DE L'EL REMINIAR DE L'EL REMINIAR DE L'EL REMINIAR DE MARINIAR DE L'EL REMINIAR DE L'EL REMINIAR DE MARINIAR DE L'EL REMINIAR DE L'EL REMINIAR DE MARINIAR DE L'EL REMINIAR DE L'EL REMINIAR DE MARINIAR DE L'EL REMINIAR DE L'EL 20. VDIR LES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES OÉTAILLÉES (À ETRE COMPLÉTÉES À L'INGÉNIERIE DÉTAILLÉE). / SEE DETAILED ENVIRONMENTAL CONDITIONS (TO BE DEFINED IN DETAILED ENGINEERING) DEGRÉ PAR DIAMÈTRE DE L'ONGUEUR. / THE MAXIMUM PIPE FIELD BEND ANGLE IS 1.0 DEGREE PER DAMETER L'ENGTH. 5. LA NÉTHODE DE TRAVERSÉ ET D'INSTALLATION DU PIPELINE SERA CONFIRMÉE À L'INGENIERIE DÉTAILLÉE. / METHOU FOR RIMER CROSSING AND PIPE INSTALLATION TO BE CONFIRMED DURING DETAILED ENGINEERING. 11. UN PLAN ET LIN PROFIL «TEL-QUE-CONSTRUIT» DOMENT ÈTRE FOURNIS À DLEDDUC ENERGIE EST APRES L'ACHEMENT DES TRAVALIX. / A FINAL «AS-BUILT» PLAN AND PROFILE SHALL BE PROVIDED TO ENERGY EAST PIPELINE AFTER THE COMPLETION OF THE WORK. INSTALLATION DE LA CONDUITE ET ALIGNEMENT / PIPE ALIGNHENT AND INSTALLATION; 6. L'ENTREPRENEUR PIPEUNE DOIT VÉRIPIER LA PROFONDEUR ET L'EMPLACEMENT DES INSTALLATIONS SOUTERPAINES EXISTANTES AWANT LA CONSTRUCTION. /
THE PIPELINE CONTRACTOR SHALL VERIFY THE LOCATION AND DEPTH OF
EXISTING UNDERGROUND INSTALLATIONS PRIOR TO GONSTRUCTION. 12. LA PROFONDEUR DE RECOUVREMENT SERA DÉTERMINÉE À LA PHASE D'INGÉNIERIE DE DÉTAIL / DEPTH OF COVER WILL BE FINALIZED DURING THE DETAILED VILLE DE / CITY OF AUCUN ESPACE DE TRAVAL À MOINS DE 10m DES HAUT DE TALUS / NO WORKSPACE WITHIN 10.0m OF BANKS LÉVIS AUCUN ESPACE DE TRAVAIL À NOINS DE 10m DES HAUT DE TALUS / ND WORKSPACE WITHIN 10.0m DE BANKS LAT. 48" 44" 39.37" LONG. -71" 11" 27.64" LOT 2 592 587 PLAN DE LOCALISATION / LOCATION PLAN SPÉCIFICATIONS DE L'OLÉODUC / PIPELINE SPECIFICATIONS 1067mm DA, EXT. / D.D. (NPS 42) x 12,7mm 6P./W.1 GR. 483, CAT II, NSC CSA 2245.1-14 AIRE TEMPORAIRE DE TRAVAIL / TEMPORARY WORKSPACE AIRE TEMPORAIRE DE TRAVAIL / TUVAU À PARRI ÉPHASSE / HAY PIPE : 1007mm DA. EKT. / 0.0. (MPS 42) x 15.9mm ÉP./WLT. DR. 483, GAT II, MEG GSA 2245.1—1 2. TENPÉRATURE D'OPÉRATION MAY. / MAY. OPERATINE TEMPERATURE: 3. TEMPÉRATURE D'OPÉRATION MIN. / MIN. OPERATING TEMPERATURE . TYPE DE JOINT / TYPE OF JOINT : . SOLOE / WELDED 15.0m X 80.0m AIRE-LOT 2 157 704 5. REVETEMENT CONDUITE / LINE PIPE COATING :\_ \_systène / system 14 6. WÉTHODE DE TRAVERSE / CROSSING WETHOD : \_ TRANCHÉE / TRENCHED LDT 2 692 876 7. TEST DE PRESSION WIN. (SECTION DE TRIVIPRE)./WIN. TEST PRESSURE (CROSSING SECTION) : B. Pression d'opération Max. / NAC operating pressure : \_ 9 123 kPd VUE EN PLAN/PLAN VIEW AUCUN ESPACE DE TRAVAL À MOINS DE 10m DES HAUT DE TALUS / NO WORKSPACE WITHIN 10.0m OF BANKS B. PROTECTION CATHODIQUE / CATHODIC PROTECTION : \_ \_\_ COURANT MPOSÉ / IMPRESSED CURRENT AUCUN ESPACE DE TRAVAIL À MOINS DE 10m DES HALIT DE TALUS / NO WIDRKSPACE WITHIN 10.0m OF BANKS 10. VOLTAGE DE PROTECTION CATHODIQUE MAY. / MAY. CATHODIC PROTECTION VOLTAGE : 11. PRODUIT TRANSPORTÉ / PRODUCT CARRIED : -PÉTROLE BRUT / CRUDE CIL PROFONDEUR DE DÉGAGEMENT MIN./ MIN. DEPTH OF COVER 1.2m TERRE NON CULTIVÉE/ LINCULTMATED LAND PANNEAU DE SIGNALISATION CLÉODUC ÉNERGIE EST/-ENERGY EAST PIPELINE WARNING SIGN PANNEAU DE SIGNALISATION CLÉDOUC ÉNERGIE EST/ ENERGY EAST PIPEUNE WARNING SIGN NIVEAU D'EAU/--COUDE/ELBOW 46 A DETERMINER/ PROPOSED EARTHWORKS TED (NOTE 10) CINTRAGE/FIELD BEND COUDE/ELBOW 30 COUCE/ELBOW 10 NPS 42 OLÉODUC ÉNERGIE EST PROPOSÉ/-PROPOSED NPS 42 ENERGY EAST PIPELINE LIT DE LA RIVIÈRE/ RIVER BED -0-340 -0-1320 -0-1330 -0-1280 -0-1280 -0-1280 -0-1280 -0-1280 -0-1280 -0-1280 -0-180 -0-180 -0-180 -0-180 -0-120 -0-180 -0-180 -0-180 -0-120 -0-180 505m LONGUEUR MINIMUM DE TUYAU À PAROIS ÉPAISSE/MINIMUM LENGTH HEAVY WALL PIPE - 1067mm DIA, EXT./O.D. x 15.9mm ÉP./W.T.,
GR. 483, CAT II, MSC, CSA 2245.1-14 REVÉTEMENT / COATING: SYSTEM 28 VUE EN PROFIL/PROFILE VIEW 1067mm DIA ETI/O.D. X 12,7mm 6º/MIT., DR. 483, DAT II, MIGC DSA 2249.1-14.
ROSCIDADATY COUNTR'S SYSTEM 1A 1067mm DIA, EXT./O.D. X 12.7mm EP./W.T., GR. 483, CAT II, MSC, CSA Z245.1-14, REVETEMENT / DOMINING SYSTEM 1A ECH. HOR. / HOR. SCALE : 1:1000 ECH. VERT. / VERT. SCALE : 1:1000 DESSINS DE RÉFÉRENCE/REFERENCE DRAWINGS APPROBATION/APPROVAL INGÉNEUR/RPT PROFESSIONAL ENGINEER/RPT Stantec | TITRE/TITLE CODE PROUET DESIGNATUR OFFICEREN CONSCIENTAR DESIGN CH. PRINCET NOR CONNORM Energy East Pipeline Ltd. 4830-83-HL-SK-524F PHINEM DE SKRILBYTON POUR OLDONG A HAUTE PRESSON/THAN PRESSURE OL MPELNE WARRING SIEN A 2014-03-31 ENIS POUR RÉMISION (INTERNE W) / ISSUED FOR REMEN (INTERNAL W) 2187445 CS/3/3 JB NG JN GP JMSTH-19800 2.258644 JDS JB NG JN GP JMSTH-19800 B 2014-05-14 Buis Pour Révision (Interne Statted) / Esseed for Review (Internal Statted INFORMATION OF NETW CLEGOLIC ENERGIE EST / ENERGY EXIST GENERAL INFORMATION PPELINE
FIX 493D CHARMOSE/ONARMOSE DESCRIPTIONE

493D CHARMOSE/ONARMOSE DESCRIPTIONE

1930 CHARMOSE/ONARMOSE DESCRIPTION

1930 CHARMOSE/ONARMOSE DESCRIPTION

1930 CHARMOSE/ONARMOSE DESCRIPTION

1930 CHARMOSE/ONARMOSE DESCRIPTION

1930 CHARMOSE DESCRIPTION

1930 CHARMOS PRÉLIMINAIRE CS AB CP JOHOTH-VIEW STOS-40-MIL-03-608F PENBLY TRANSPAC DE RYÉRE, PROTECTION CONTRE L'ÉRONDRY WYTERDROSANG BRAN EXCEDIN PROTECTION NON POUR CONSTRUCTION/ STDS-03-NL-06-103\_FR PONCEAU TEMPORARE AVEC BUSE / TEMPORARY FILME CULVERT CROSSING RIVIÈRE ETCHEMIN **PRELIMINARY ONLY** STES-E3-NL-D6-111\_FR TROVERSE DE COURS D'EAU AVEC BUSE / FLLINE WATERCOLURSE DROSSIN TRAVERSE EN TRANCHÉE / TRENCHED CROSSING (ALTERNATIVE) NOT FOR CONSTRUCTION STEC-D3-NL-D5-112\_FR TRANSISE DE COURS (FENJ FAN BARBARE ET POIPEARE / DAN AND PURP BATERCOURSE CROSSING OHÉBEC 4630-03-ML-03-038 RMERE ETCHEMIN - TRAVERSE PAR FORME HORIZONTAL / HIRD GROSSING 4930-D3-ML-D3-D39 TC\_B1\_BP\_301\_INGUE\_DVG 707XLD00 DESSIN ASSISTÉ PAR DEDINATEUR/ CADD DRAWING : NE PAS FAIRE DE RÉVISIONS MANUELLES/DD NOT NAKE MANUAL REVISIONS





# Information géotechnique

Aucune information géotechnique n'était disponible pour cette traverse.